Exercice 1991 Exercice 1991 Exercice 1991

Chiffres-clés 3
Lettre du Président 4
Conseil d'administration et direction générale 7
Activité 1991 9
Présentation du Groupe BNP 19
Rapport de gestion 25
Comptes résumés du Groupe et de la BNP S.A. 45

Banque Nationale de Paris
Société anonyme au capital de F.3 536 972 150
Siège social :
16 Bld des Italiens - 75009 Paris
RCS Paris B 662 042 449

CHIFFRES-CLES

GROUPE BNP (en millions de francs)	1991	1990	%	
Activité				
Total du bilan	1 429 039	1 486 113	- 3,8	
Dépôts de la clientèle (1)	689 286	662 760	+ 4,0	
Prêts à la clientèle (montants bruts)	801 511	759 729	+ 5,5	
Résultats				
Produit net bancaire	37 930	35 807	+ 5,9	
Frais de gestion	27 082	26 131	+ 3,6	
Résultat d'exploitation	10 848	9 676	+ 12,1	
Résultat courant (2)	10 787	9 023	+ 19,6	
Charge nette des provisions pour créances et risques généraux	8 083	7 097	+ 13,9	
Résultat net	3 422	2 157	+ 58,6	
• dont part du groupe	2 936	1 616	+ 81,7	
Effectif	**58 729**	**59 772**	**- 1,7**	
Métropole	44 258	45 188	- 2,1	(3)
Outre-mer et étranger	14 471	14 584	- 0,8	(3)
Nombre de sièges	**2 598**	**2 571**	**+ 1,1**	
Métropole	2 010	2 018	- 0,4	
Outre-mer et étranger (80 pays)	588	553	+ 6,3	

BNP S.A. (en millions de francs)				
Activité				
Total du bilan	1 235 337	1 283 732	- 3,8	
Dépôts de la clientèle (1)	566 251	541 379	+ 4,6	
Prêts à la clientèle (montants bruts)	613 241	579 824	+ 5,8	
Résultats				
Produit net bancaire	29 382	27 481	+ 6,9	
Frais de gestion	21 288	20 780	+ 2,4	
Résultat d'exploitation	8 094	6 701	+ 20,8	
Résultat courant (2)	8 158	6 420	+ 27,1	
Résultat net	5 742	9	n.s.	
Effectif	**45 529**	**46 168**	**- 1,4**	(3)
Métropole	41 420	42 210	- 1,9	
Outre-mer et étranger	4 109	3 958	+ 3,8	

ELEMENTS BOURSIERS			
Nombre d'actions et certificats d'investissement	70 739 443	70 739 443	-
Résultat net consolidé (part du groupe) (*)	41,51	23,63	+ 75,7
Dividende global (*)	15,75	7,80	+ 101,9
Dividende net (*)	10,50	5,20	+ 101,9
Rendement (dividende global/cours moyen du C.I. mars 1992)	4,20		
Cours moyen du C.I. mars 1992/résultat net consolidé	9,04		

(*) en francs par action

(1) Y compris les titres de créances négociables.
(2) Hors réévaluation des avoirs propres en devises et plus et moins-values sur titres de placement.
(3) Cette variation est calculée sur les effectifs réels à fin 1990 et 1991. Pour le Groupe, à périmètre inchangé, l'évolution aurait été de -2,1% pour la métropole et de -2,1% pour l'Outre-mer et l'étranger.

L'année 1991 a été riche en événements exceptionnels, depuis les opérations militaires dans le Golfe et le coup d'Etat en U.R.S.S., jusqu'à l'effondrement économique et financier de la C.E.I., en passant par les accords de Maastricht.
Ces événements resteront écrits dans l'histoire.

Au plan économique en revanche, l'exercice a été sans relief ; la conjoncture est restée en fin de compte médiocre ; les espoirs d'une franche reprise se sont progressivement estompés. L'activité bancaire en a naturellement ressenti les effets, en France comme dans le reste du monde : la demande de crédit s'est ralentie, les risques sur la clientèle se sont détériorés et, dans le cas de la France, les dépôts à vue ont diminué pour la première fois.

Un point de l'évolution mondiale est néanmoins apparu plus positif : certains pays d'Amérique Latine ont repris le service de leur dette, dix années après avoir ébranlé le système de crédit mondial en refusant de l'honorer.

La conjoncture, mondiale et nationale, n'était donc pas des plus propres à favoriser la BNP dans son œuvre de redressement après un exercice 1990 difficile. Cette année 1991 a été pourtant celle d'un rebond et d'un nouvel élan pour la Banque.

Le résultat courant a progressé de près de 20 % et le résultat net, part du Groupe, de plus de 80 %. Les trois objectifs que la BNP s'était fixés, à la suite des résultats de 1990 ont été atteints : la diminution des marges d'intermédiation s'est ralentie, le produit des commissions s'est accru, la progression des coûts de gestion a été confinée.

Dans ce dernier domaine, la Banque a enregistré sa meilleure performance historique. En France, la progression des coûts a été inférieure de plus de moitié au rythme de l'inflation. Dans une industrie bancaire caractérisée par une surcapacité de l'offre, la maîtrise des coûts est l'une des façons la plus sûre de préparer les échéances à l'aube de 1993.

Le redressement des résultats a été mené à bien sans que soient compromis le dispositif d'exploitation ni l'outil de production de la Banque. L'équipement informatique des sièges a été renforcé. La gamme des transactions électroniques au service de la clientèle a été complétée. Les programmes de formation ont atteint un niveau sans précédent. L'inauguration prochaine du nouveau centre permanent de Louveciennes viendra illustrer l'importance

donnée par la Banque à cet investissement essentiel qu'est la préparation des hommes aux tâches de demain.

Dans le domaine de l'exploitation, l'accent a été mis sur la qualité du service à la clientèle : le lancement de "Présence" en avril 1992 - après 18 mois de préparation - vise à instaurer un nouveau type de relation entre la Banque et ses clients sur la base de services rénovés et de rapports contractuels. La BNP affirme ainsi le rôle de pionnier qu'elle entend jouer dans la banque de proximité. Dans ses relations avec les entreprises, les règles de sélectivité ont été revues pour tenir compte de l'environnement économique, tout en maintenant la densité des rapports avec le tissu industriel et commercial qui font de la BNP la première banque de l'entreprise en France.

La BNP a confirmé sa place de premier plan dans les activités financières, qu'il s'agisse des émissions d'obligations domestiques, des contrats d'échange de taux à long terme en francs, des options négociées sur le MONEP *et des émissions d'actions.*

Le réseau international s'est renforcé en Europe centrale, en coopération avec la Dresdner Bank : de nouvelles filiales bancaires ont été créées en Hongrie et en Tchécoslovaquie ; des bureaux de représentation seront ouverts en 1992 à Saint-Petersbourg et à Kiev. En Californie, la Bank of the West a procédé à l'acquisition d'un nouveau réseau d'agences. En Asie du Sud-Est, ont été créés une antenne de crédit-bail en Indonésie et un siège supplémentaire à Taiwan ; une succursale sera prochainement ouverte au Vietnam. Les brillantes performances des sièges de la Banque sur les places financières de l'Extrême-Orient traduisent la capacité des équipes de la BNP à exercer leur métier dans un des environnements les plus concurrencés.

La coopération avec l'UAP est passée au stade opérationnel, avec la création d'une filiale commune, Natio Assurances, qui prend désormais en charge la commercialisation des produits d'assurances-dommages de l'UAP auprès de la clientèle de la BNP.

La coopération avec la Dresdner Bank a continué d'être approfondie tout au long de l'année, comme en témoignent la création de sièges communs en Europe et l'élaboration d'un accord-cadre. Elle a franchi en avril 1992 une étape significative, avec la décision des autorités françaises d'approuver le principe de ce rapprochement qui comportera un échange de participations entre les deux partenaires.

Comme beaucoup d'autres banques dans le monde, la BNP a dû constituer d'importantes provisions en 1991. La dotation de l'exercice a été supérieure à 8 milliards de francs, principalement du fait des risques spécifiques. En ce qui concerne les risques-pays, l'encours des provisions représente 57 % des engagements totaux de la Banque sur plus de soixante-dix pays, y compris l'ex-URSS.

La solidité du bilan de la Banque a été confortée une nouvelle fois en 1991 : les fonds propres ont été augmentés de 6,6 milliards de francs, par la mise en réserve des résultats non distribués et par le jeu de la réévaluation d'une première tranche du patrimoine immobilier. Le total des fonds propres et des provisions représente 13% des prêts bruts à la clientèle.
Le ratio de solvabilité - le ratio COOKE - calculé selon les normes définitives, ressort à 8,9 %.

La rémunération des actionnaires et des porteurs de certificats d'investissement a été majorée : le dividende net a été porté à 10,50 francs, soit une hausse de 102 %. La distribution totale représente 743 millions de francs contre 356 millions pour 1990.

Au total, l'exercice 1991 a été une bonne année. Les valeurs permanentes de la culture de la BNP ont été privilégiées : la rigueur de gestion, le sens du client, la qualité du service, l'esprit de conquête.

Les perspectives de l'exercice 1992 ne sont pas telles qu'une amélioration substantielle de la conjoncture d'ensemble puisse nous aider beaucoup dans les mutations qui affectent le monde de la banque.

C'est donc sur ses propres efforts que la BNP doit compter, c'est à dire sur une gestion rigoureuse et sur la compétence et l'attachement de son personnel, en France et à l'étranger, à qui je tiens à rendre ici un hommage sincère.

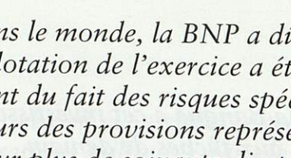

René THOMAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'Honneur
Pierre Ledoux

Président
René Thomas

Administrateurs
Olivier Appert
Jean-Louis Beffa
Jean-Claude Berger
Robert Bézias
Isabelle Bouillot
Jean-Marie Chevalier
Jean-Pierre Desgeorges
Jacques Desponts
Alain Limouzin
Laurent Margulici
Jean-Pierre Moussy
Lindsay Owen-Jones
Jean Peyrelevade
Edouard de Royère
Juergen Sarrazin
Jean-Claude Trichet
Guy Vianey

DIRECTION GENERALE

René Thomas
Président

Daniel Lebègue
Directeur Général

Jacques Henri Wahl
Directeur Général

Christian Aubin
Directeur Général Adjoint
Comptabilité et Contrôle de gestion
Stratégie et Développement

Emmanuel Philippon
Directeur Général Adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur Général Adjoint
Division Financière

Raymond Lambert
Inspecteur Général

Claude Porcherot
Secrétaire Général

Georges Chodron de Courcel
Directeur Central
Division Financière

Guy Lapomme
Directeur Central
Direction des Relations et Ressources humaines

Vivien Lévy-Garboua
Directeur Central
Direction des Grandes Entreprises

Baudouin Prot
Directeur Central
Réseaux Métropolitains

Activité 1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité
1991 Activité 1991 Activité
1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité 1991
1991 Activité 1991
Activité 1991
Activité 1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité
1991 Activité 1991 Activité
1991 Activité 1991
Activité 1991 Activité 1991

L'environnement économique et financier 10

Les réseaux métropolitains 11

Les activités financières 13

Les activités internationales 14

La politique d'investissements 16

Les ressources humaines 17

RAPPORT D'ACTIVITE

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

L'environnement économique mondial de l'année 1991 a été peu porteur. La reprise de l'activité, qui était espérée aux lendemains des opérations militaires dans le Golfe, s'est étiolée. La croissance a été négative pour l'ensemble des pays anglo-saxons. Le Japon, après des années de croissance ininterrompue, s'est engagé dans une phase de ralentissement. L'Allemagne, passée l'euphorie de la réunification, met la lutte contre les menaces inflationnistes au premier plan de ses priorités. L'ex-URSS n'assure plus le paiement de sa dette extérieure.

Le sommet de Maastricht a marqué une étape importante de la construction de l'union économique, monétaire et politique de l'Europe communautaire.

Au plan monétaire, les divergences se sont accrues entre les principaux marchés mondiaux. Les taux d'intérêt ont fortement baissé aux Etats-Unis et au Japon. En Europe, sous l'influence de la politique de la Bundesbank, les taux à court terme sont restés à des niveaux élevés ; les taux longs ont enregistré une baisse limitée, alors que la modération du rythme de l'inflation créait un potentiel de réduction plus sensible.

LA SITUATION EN FRANCE

En 1991, après avoir renoué avec la croissance à partir du printemps, l'économie française a stagné au quatrième trimestre. Les exportations industrielles, qui avaient constitué le principal moteur de l'activité aux deuxième et troisième trimestres, ont en effet marqué le pas en fin d'année. La demande intérieure n'a que faiblement progressé. Compte tenu du creux de l'activité fin 1990 début 1991, le PIB marchand n'a progressé que de 0,9 % en moyenne annuelle en 1991 (+2,3 % en 1990).

La consommation des ménages a ralenti sous l'effet du freinage des revenus d'activité et de l'emploi. De plus, la crise dans le Golfe et la hausse du chômage ont incité les ménages à épargner davantage au premier semestre. En moyenne annuelle, la consommation n'a progressé que de +1,5 % contre +2,1 % pour le pouvoir d'achat du revenu disponible, entraînant une remontée de 0,6 point du taux d'épargne.

L'investissement des entreprises a été particulièrement affecté par le ralentissement économique, reculant pendant cinq trimestres consécutifs, de l'automne 1990 à la fin 1991. En moyenne annuelle, la baisse a été de 2,5 % et de l'ordre de 9 % dans l'industrie concurrentielle. Venant après une hausse de 11 % en 1990, la diminution de l'investissement industriel n'apparaît pas, malgré son ampleur, anormale. Après avoir tardé à prendre conscience du freinage de l'activité amorcé début 1990, les industriels ont, avec la crise du Golfe, fortement révisé leurs programmes d'investissement.

La maîtrise de l'inflation a été confirmée en 1991: la hausse de l'indice des prix à la consommation a été de 3,1 %, contre 3,4 % en 1990 et 3,6 % en 1989. Pour la première fois depuis la mi-1973, la France enregistre à partir de juin 1991, un glissement des prix inférieur à celui de l'Allemagne. En fin d'année, l'écart d'inflation était de 1,1 point.

Le déficit commercial s'est réduit pour la première fois depuis 1986. Il a été de 30 milliards de francs en 1991, au lieu de 50 milliards en 1990. Sur les douze mois se terminant en avril 1992, le commerce extérieur français est légèrement excédentaire.

L'amélioration des variables fondamentales de l'économie française a permis, à deux reprises en 1991, un abaissement des taux directeurs de la Banque de France. En fin d'année, le resserrement de la politique monétaire allemande ainsi que les conséquences sur le S.M.E. de l'affaiblissement du dollar contre le mark, ont conduit l'institut d'émission à relever ses taux.

ACTIVITE BANCAIRE

Pour l'ensemble de la profession, les trois faits marquants de l'année 1991 ont été le ralentissement de la demande de crédit, la diminution de la collecte des ressources à vue et la détérioration des risques sur la clientèle.

Le rythme annuel de progression des crédits bancaires aux sociétés s'est réduit à 8,4 % en 1991, au lieu de 21,6 % en 1990. Les crédits aux particuliers ont progressé de 3,2 % seulement, au lieu de 8,5% l'année précédente.

Du côté des ressources, les dépôts non rémunérés ou à taux réglementés ont enregistré un recul : les encours de dépôts à vue ont diminué de 2,9 % ; le montant des comptes sur livrets et assimilés a baissé de 1,7 %. La structure des ressources des banques a donc évolué défavorablement.

Comme en 1990, mais avec une moindre ampleur, les transferts vers les PEP et les OPCVM se sont donc reproduits en 1991. L'encours des PEP a progressé de 90 milliards de francs, contre 110 milliards en 1990. Les souscriptions nettes des SICAV court terme ont été de 31 milliards au lieu de 166 milliards de francs en 1990.

En définitive, le déficit de la trésorerie bancaire, qui était très important l'année précédente, s'est réduit en 1991. Le recours à l'émission de certificats de dépôts a pu ainsi être réduit de 40 %.

Enfin, l'année 1991 a été caractérisée par une détérioration de la qualité des risques spécifiques, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Les banques ont été ainsi conduites à augmenter sensiblement les dotations aux provisions spécifiques, alors qu'en sens inverse, la situation tendait à s'améliorer pour les risques-pays.

En dépit de cet environnement d'ensemble, la BNP a atteint les objectifs de relance commerciale et de redressement des résultats qu'elle s'était fixés.

LES RESEAUX METROPOLITAINS

REDRESSEMENT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Après cinq années de croissance exceptionnelle, le ralentissement de l'activité bancaire s'est manifesté progressivement au cours de l'année 1991.

L'encours des crédits progresse encore de 8,5 % en moyenne annuelle, mais l'évolution n'excède pas 4,5 % d'une fin d'année à l'autre. La progression des avoirs gérés et contrôlés reste encore significative ; elle est exclusivement le fait des ressources aux conditions de marché, des PEP, des produits d'assurance et des SICAV, tandis que les ressources à vue diminuent pour la première fois.

La restauration des marges
En dépit de la dégradation répétée de la structure des ressources, la marge globale, dont le niveau baissait depuis 1985, a été quasiment stabilisée en 1991. La Banque a pu compenser l'augmentation du coût des ressources par une amélioration des marges, notamment sur les crédits à moyen et long terme.

Le développement des commissions
Dans le même temps, le montant des commissions rémunérant les services à la clientèle progresse de près de 15 %. Elles représentent en 1991 environ le quart des produits d'exploitation. La BNP se situe ainsi dans la moyenne des grandes banques françaises pour la facturation des services.

La maîtrise des coûts de gestion
La progression de 1,4 % des coûts de gestion en métropole représente la meilleure performance jamais enregistrée par la Banque et simultanément la meilleure performance des grandes banques françaises. Ce résultat reflète pour partie la progression moins vive du nombre d'opérations dans un contexte d'activité bancaire ralentie. Mais pour l'essentiel, il est le fruit des efforts menés par les gestionnaires et les exploitants pour réduire les coûts et sélectionner rigoureusement les dépenses, sans que l'essentiel soit sacrifié, c'est-à-dire le potentiel commercial et les investissements. En outre, le salaire individuel moyen a augmenté de près de 4 % tandis que les embauches étaient maintenues à un niveau satisfaisant.

La montée des risques
La montée des risques de clientèle, caractéristique majeure de l'exercice, s'est sensiblement accélérée en 1991. D'une année à l'autre, la charge des provisions sur ces risques a augmenté de 80 %. Sur les cinq dernières années, l'encours des provisions sur la France a ainsi doublé.

La Banque a mis en place les mesures visant à assurer une meilleure maîtrise des risques et à améliorer le recouvrement des créances. Elles produisent leurs effets, avec notamment une sensible amélioration des recouvrements sur les créances impayées.

Les filiales métropolitaines
L'évolution des filiales commerciales s'est inscrite en 1991 dans le même environnement que celui de la maison-mère : ralentissement de la production nouvelle, meilleure évolution des marges, montée des risques.

Les performances réalisées par certaines filiales n'en prennent que plus de relief. Meunier Promotion, dans un marché immobilier difficile, conforte ses résultats dans des conditions de sécurité reconnues par la place. La Banque de Bretagne a poursuivi son redressement en menant à bien un rigoureux programme de contrôle de ses coûts.

Un redressement de la rentabilité à confirmer en 1992
La mobilisation des exploitants, des personnels administratifs et des organismes de direction générale a permis de réaliser les objectifs de redressement de l'exploitation. La Banque n'a cependant pas retrouvé un niveau de rentabilité dont elle puisse se satisfaire.

La consolidation de ce redressement est l'objectif majeur de l'exercice en cours, malgré les conditions peu favorables de la conjoncture bancaire : la demande de crédit a continué à fléchir depuis le début de l'année 1992, les taux d'intérêt se situent toujours à des niveaux élevés, la crise de l'immobilier se prolonge et la situation financière de certaines entreprises tend à être plus fragile.

Dans ce contexte, la BNP a fait le choix de reprendre l'initiative au plan commercial et d'améliorer les conditions de sa rentabilité.

Des initiatives commerciales majeures
La nouvelle offre de services "Présence", lancée en 1992, constitue une innovation importante sur le terrain de la relation banque-client au quotidien. Elle doit aussi permettre de mieux fidéliser les clients, d'élargir le parc des comptes et de renforcer l'image de banque proche de ses clients, attentive à leurs besoins, dynamique et innovante.

1992 sera également l'année de mise en place de la nouvelle filière "Entreprises". Le nouveau dispositif concentre les relations avec les 65.000 PME clientes, sur un nombre restreint de sièges disposant de personnels spécialisés. L'objectif poursuivi est d'offrir un service plus professionnel et plus efficace aux entreprises clientes, en même temps que de compléter et d'enrichir le fonds de commerce actuel par de nouvelles entrées en relations.

La coopération avec l'UAP
La BNP engage, sur l'ensemble de son réseau métropolitain, la vente des produits d'assurance-dommages mis au point avec l'UAP. Une filiale commune a été créée à cet effet, dont la montée en puissance se poursuivra au cours des années 1992 et 1993.

Le programme d'investissement
Pour le réseau commercial en France, l'année 1992 sera celle de l'achèvement des grands programmes lancés depuis plusieurs années, notamment la nouvelle identité visuelle et la nouvelle architecture technique. Ce dernier programme permettra l'installation de 1.600 terminaux supplémentaires, l'ouverture d'une quinzaine de sièges et l'aménagement des points de vente selon les normes du merchandising.

La démarche Qualité
L'extension progressive du "Plan d'Action Qualité" de l'accueil et du service se poursuit. Les enquêtes réalisées auprès de la clientèle montrent qu'elle en reconnaît les effets positifs dans ses relations quotidiennes avec la Banque.

La modernisation des outils
Dans le domaine de l'informatique, les équipes d'organisation préparent l'architecture de l'an 2000. En outre plusieurs projets d'avenir, pour lesquels la BNP a pris une position de premier plan, font l'objet de développements importants : le "télépaiement", l'échange d'images-chèques et la transmission vocale des informations qui a reçu ses premières applications avec "Présence".

La rénovation des outils de gestion est également poursuivie. Après l'institutionnalisation d'un Comité de gestion de bilan - Assets and Liabilities Management -, la Banque bénéficie des nouvelles applications du système de comptabilité de gestion, d'outils d'analyse de la rentabilité et de suivi des résultats, ainsi que d'un nouveau système de consolidation comptable pour l'ensemble de ses activités dans le monde.

La poursuite des actions de redressement
La BNP s'est fixée comme objectif de consolider en 1992 le redressement des résultats d'exploitation engagé dès la fin de 1990 et qui a porté ses premiers fruits en 1991.

La collecte de ressources non rémunérées ou à régime réglementé demeure un enjeu essentiel en termes de rentabilité. Le réseau commercial s'attache à compenser les tendances de fond défavorables qui prévalent aujourd'hui en France par une action sur le parc de comptes de particuliers. L'attention portée aux marges sur crédits, l'ajustement des commissions sur services et un strict contrôle des coûts de gestion font partie des objectifs durables de l'exploitation.

Dans la conjoncture caractérisée, dans le monde entier, par une aggravation des risques bancaires, le contrôle des engagements et le suivi des clients sont au rang des priorités de l'exploitation. La mise en place de la filière "Entreprises", l'amélioration des procédures de recouvrement et une formation renforcée des gestionnaires d'engagements devraient progressivement permettre à la Banque de réduire, à l'avenir, l'incidence d'engagements que la conjoncture a aggravés.

L'amélioration de la rentabilité est la première priorité de la Banque. Elle est à la base de la confiance des clients et des marchés. Elle est la garantie d'un accès favorable aux refinancements. Elle est, enfin, la condition du développement. En intensifiant ses efforts pour améliorer la qualité du service, pour maîtriser les coûts de gestion et pour contrôler les risques, la BNP peut escompter une amélioration de ses performances en 1992 et au-delà.

LES ACTIVITES FINANCIERES

L'exercice 1991 a permis de préserver et d'amplifier la rentabilité des activités traditionnelles, tout en poursuivant le développement de secteurs nouveaux.

L'ORIGINATION

Le volume des augmentations de capital avec appel public à l'épargne a baissé de 32 % par rapport à 1990. Le niveau des émissions obligataires est resté stable avec 325 milliards de francs. La Banque s'est classée au premier rang du marché national pour les obligations domestiques et a maintenu ses positions dans le domaine des actions.

La Banque a dirigé neuf émissions d'actions et de quasi-actions de sociétés cotées et se situe à la 4ème place parmi les banques françaises. Le volume traité est en recul malgré quelques très importantes opérations, telles que Euro Disney ou Elf Aquitaine.

Les introductions en Bourse ont été peu nombreuses en 1991 ; en revanche, le secteur des offres publiques et des garanties de cours a été nettement plus animé et la BNP y occupe le 2ème rang. La BNP a assuré le chef de filat de 49 émissions obligataires pour un montant de 32 milliards de francs et occupe ainsi la première place.

Globalement, les conditions de rentabilité de l'activité origination ont été plus satisfaisantes en 1991 que précédemment. Dans le secteur des émissions obligataires notamment, des marges positives ont été reconstituées.

LE TRADING

Dans les secteurs traditionnels du change et du marché monétaire, la salle de Paris a aujourd'hui atteint sa pleine maturité. Pour les devises, à côté des marchés sur dollar et franc français, qui restent les domaines d'intervention privilégiés, la salle a élargi progressivement son activité sur le yen et le mark.

Les résultats dégagés dans l'activité change ont pratiquement doublé entre 1990 et 1991. Pour le franc français, la BNP est toujours au premier rang pour le placement de billets de trésorerie avec 18 % du marché, ainsi que pour les émissions de certificats de dépôts. La salle des marchés de Paris a fortement développé ses volumes d'opérations sur les instruments comme les swaps, Cap, Floor, Fra, dont les encours ont doublé en une année.

En matière d'obligations des secteurs publics ou privés, la BNP intervient sur le marché primaire comme sur le marché secondaire et occupe le premier rang des spécialistes en valeurs du Trésor avec 12,5 % des adjudications.

Le secteur des actions n'a pas été favorisé par la conjoncture. Le volume des transactions à Paris a régressé de 5 % en 1991 malgré quelques opérations exceptionnelles comme la cession du bloc Euromarché.

La Banque a conforté sa première place dans le secteur des options (MONEP) où elle occupe une position importante, à Paris, par l'intermédiaire de BNP DB 3A.

LES OPCVM

La gestion des OPCVM a été marquée par la stabilisation des encours et une révision des commissions de gestion qui a amélioré la rentabilité de ce département.

Après plusieurs années exceptionnelles, les volumes d'encours des SICAV monétaires sont revenus en France à un taux de progression nettement moins soutenu.

L'encours moyen des capitaux recueillis par la BNP est passé de 180 à 189 milliards de francs. Sa part sur le marché des OPCVM s'est légèrement contractée pour revenir à 9,9 % ce qui situe la Banque à la 3ème place. Les résultats enregistrés par les SICAV actions ont été satisfaisants, en raison notamment des performances de Natio-valeurs.

LES FILIALES A VOCATION FINANCIERE

Banexi
Malgré un environnement conjoncturel devenu plus difficile pour l'ingénierie financière et l'immobilier, la BANEXI a dégagé un excellent résultat net traduisant notamment la réalisation de plus-values importantes.

Dans le domaine de l'ingénierie financière, le groupe BNP-BANEXI s'est classé, pour la seconde année consécutive, au premier rang des opérateurs français de fusions-acquisitions.

BNP Capital Markets
Cette filiale a accru sa part de marché dans les euro-émissions et se trouve au dix-huitième rang mondial, toutes fonctions confondues, ce qui la situe au deuxième rang pour les banques françaises.

Particulièrement présente dans les émissions en USD, en ECU et en Euro-francs, BNP Capital Markets a accru ses interventions dans le placement des actions et produits dérivés français, américains et japonais.

BNP Securities
Cette société de courtage d'actions entre des places continentales et les investisseurs institutionnels britanniques, a connu un exercice 1991 peu favorable. Une réorganisation en cours doit la rapprocher de BNP Capital Markets en unifiant les fonctions "actions et produits dérivés" des deux filiales.

Natio-Vie
En dépit d'une baisse de 3,8 % des primes perçues, le résultat net social de Natio-Vie est demeuré substantiel (143,7 millions de francs) et les réserves accumulées s'élèvent à environ 25 milliards de francs.

La coopération avec la Dresdner Bank dans le domaine des activités financières s'est déjà traduite par la réalisation en commun d'euro-émissions et d'euro-crédits, et par l'élaboration de produits de placement distribués par les deux établissements.

LES ACTIVITES INTERNATIONALES

Ce secteur a été marqué en 1991 par une certaine stabilisation des engagements internationaux, une reprise des exportations françaises de biens d'équipement, une extension mesurée des réseaux extérieurs et une croissance soutenue de leur résultat d'exploitation.

LE FINANCEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

L'année 1991 a connu une inflexion de tendance consécutive à une relance des grands contrats civils d'exportation de biens d'équipement et à un fort développement des protocoles agro-alimentaires et des financements multinationaux, dont les évolutions favorables ont permis d'atténuer la baisse des exportations d'armements et de matériels aéronautiques.

La Banque en a tiré parti en accroissant ses opérations de 40 % par rapport à 1990. Un effort particulier a été fait en faveur des PMI, au profit desquelles des contrats ont été signés pour plus d'un milliard de francs.

La Banque a amélioré sa place dans les crédits export garantis par la COFACE avec une part de marché supérieure à 22 %. L'ensemble des encours est en légère progression, à 36,2 milliards de francs. Géographiquement, l'activité auparavant assez concentrée sur l'Afrique et le Maghreb se répartit sur différentes zones, dont l'Europe centrale et orientale constitue la plus importante.

Sectoriellement, l'aéronautique et l'industrie spatiale constituent toujours un domaine majeur de l'activité. L'agro-alimentaire, en forte progression, a permis à la BNP de concrétiser d'importants contrats en Europe de l'Est.

Le financement du négoce international
La position du Groupe dans le financement des échanges internationaux de matières premières s'est également confirmée en 1991, mais en raison de l'évolution des risques inhérents à cette activité, les autorisations ont été volontairement plafonnées.

Les financements de projets
Le ralentissement économique mondial n'a pas entamé l'activité de financements de projets qui a poursuivi une croissance soutenue et retient désormais l'intérêt des Etats, des collectivités territoriales et des grandes sociétés publiques pour la réalisation d'infrastructures.

Seize nouveaux projets ont été signés pour un montant d'engagements supérieur à 2,6 milliards de francs, en croissance de 20 %. Cette progression est due à l'aboutissement de plusieurs projets à l'étude ou en négociation depuis plusieurs années tels que le gisement pétrolier offshore d'Oso au Nigeria et le doublement du pont sur la Severn en Grande-Bretagne.

Des antennes financements de projets ont été mises en place à Hong-Kong et à Singapour complétant ainsi le réseau d'expertise à l'étranger. De nombreux projets sont à l'étude et devraient déboucher dans les deux ans à venir : TGV Texas, TGV européens vers l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, concessions autoroutières, ouvrages d'art urbains.

LES RESEAUX EXTERIEURS

L'achèvement du marché unique européen des biens et des services, prévu pour le 1er janvier 1993, et la perspective de la réalisation de l'Union Economique et Monétaire ont conduit notre établissement à recentrer sa stratégie internationale. L'une des pierres angulaires de celle-ci est désormais la coopération avec la Dresdner Bank. Ce partenariat n'est pas limité à l'Europe, mais concerne tous les continents et toutes les activités de caractère bancaire comme en témoignent déjà les projets communs des réseaux domestiques et les réalisations dans le domaine financier mentionnés précédemment, ainsi que la liste des principales participations conjointes dans le monde récapitulées ci-dessous.

Coopération avec la Dresdner Bank
Principales participations conjointes

- United Overseas Bank (UOB) Genève, Lugano, Luxembourg, Monaco, Londres, Bahamas, Miami.
  BNP : 50 %, Dresdner Bank : 50 %
- BNP-AK-Dresdner Bank A.S. Istamboul, Smyrne.
  Capital : 50 milliards de livres turques.
  BNP : 30 %, Dresdner Bank : 30 %,
  Groupe AK BANK : 40 %
- SFOM (1) : (Société Financière pour les Pays d'Outre-mer) Genève.
  Capital : 25 millions de CHF.
  BNP : 48,4 %, Dresdner Bank : 25,8 % ,
  BBL (2) : 25,8 %
- BNP-KH-Dresdner Bank Rt, Budapest.
  Capital : 1 milliard de forints.
  BNP : 37 %, Dresdner Bank : 37 %, OKHB (3) : 26 %
- BNP-Dresdner Bank (CSFR) a.s., Prague.
  Capital : 500 millions de couronnes.
  BNP : 50 %, Dresdner Bank : 50 %

Europe
La transformation rapide des pays d'Europe de l'Est a fortement influé sur la politique d'exploitation de la Banque et cette zone géographique constitue l'un des champs d'action privilégié de la coopération entre la BNP et la Dresdner Bank. La création de la BNP Dresdner Bank (CFCR) AS en Tchécoslovaquie marque une nouvelle étape du développement de cette alliance à l'échelle européenne, ainsi que la création à Budapest de la BNP KH Dresdner Bank RT.

Dans son ensemble, le réseau européen de la Banque a enregistré en 1991 une progression modérée de son résultat d'exploitation.

Amériques
La volonté de développement affichée par le Groupe BNP s'est illustrée en 1991 par l'acquisition d'un réseau d'agences en Californie du Nord. Après l'absorption de Central Bank en 1990 et l'acquisition d'un réseau d'agences de l'Imperial Savings, la Bank of the West dispose désormais de 107 implantations et d'un effectif de 1967 personnes pour un total de bilan de 3 461 millions de dollars. Malgré la récession économique, son résultat d'exploitation est en hausse.

Les implantations de New York, de San Francisco et de Chicago ont, pour leur part, réalisé de bonnes performances et enregistrent des résultats d'exploitation en forte progression.

En Amérique Latine, dans un contexte de libéralisation économique, de bons résultats ont été obtenus, principalement à Panama et en Uruguay. Les politiques de rigueur monétaire et budgétaire adoptées par les autorités doivent offrir de nombreuses possibilités de développement dans les activités traditionnelles et dans certains secteurs spécialisés.

Asie-Océanie
L'année 1991 a été marquée par un fort développement des échanges. Au Japon, dans un contexte toujours troublé par le marasme boursier et immobilier, la succursale de Tokyo a pu maintenir un niveau d'activité et des résultats satisfaisants.

(1) La SFOM a des participations dans des établissements bancaires en activité dans les pays suivants : République Sud-africaine, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Madagascar, Namibie, Ruanda, Sénégal, Togo, Zaïre et Zimbabwe.
(2) Banque Bruxelles Lambert.
(3) Orszagos Kereskedelmi es Hitelbank Rt.

Le groupe de Hong-Kong, place tournante de la BNP en Asie, confiant dans l'avenir du territoire après l'échéance de 1997, a connu à nouveau une excellente année.

La succursale de Singapour a réalisé un excellent exercice 1991 et enregistre des profits en nette progression par rapport à 1990. La filiale spécialisée dans la gestion de patrimoine a développé son activité et accru ses résultats.

Le réseau s'est développé en Asie du Sud-Est avec l'ouverture, en Indonésie, d'une nouvelle antenne de leasing et la création d'un nouveau siège à TAIWAN. Au Vietnam, où la Banque dispose déjà de deux bureaux de représentation, les autorités viennent de délivrer leur accord pour l'ouverture d'une succursale.

En Australie, dans un contexte économique déprimé, le secteur bancaire a été durement affecté par les difficultés que connaissent les entreprises. Tout en maintenant sa position de place, la Banque a procédé au recentrage de ses activités et à la restructuration de son appareil d'exploitation.

Moyen-Orient
Les perturbations dues à la guerre dans le Golfe n'ont pas empêché la succursale et le bureau de Manama de poursuivre avec succès leurs activités avec l'appui du bureau de représentation d'Abu Dhabi.

En Egypte, la banque associée, la Banque du Caire et de Paris, a réalisé un exercice satisfaisant. Au Maghreb, le Groupe, présent par la BNPI, a connu de bons résultats au Maroc et en Tunisie. Avec l'Iran, la Banque a développé son courant d'affaires.

Afrique
Cette année encore, les banques associées ont évolué dans un contexte économique particulièrement difficile, notamment au Cameroun et au Togo. Des opérations de restructuration du système bancaire dans certains pays, comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire, ont permis aux banques associées de recouvrer une partie de leurs créances sur l'Etat.

Dans leur ensemble, les BICI's ont maintenu et, pour certaines, amélioré leurs résultats, confirmant ainsi leur dynamisme et la qualité de leur exploitation commerciale.

BNPI
Les implantations de la BNP Intercontinentale ont, dans leur ensemble, enregistré de bonnes progressions, en particulier les succursales de la Réunion, l'île Maurice, Chypre, le Liban et Paris.

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Le Groupe BNP détient, au 31 décembre 1991, un portefeuille de participations bancaires et industrielles de 16 milliards de francs, contre 14,9 milliards en 1990. Ces participations sont prises soit par la BNP, soit par des filiales spécialisées comme la Banexi ou la Compagnie d'Investissements de Paris (CIP). BNP Développement accompagne en fonds propres et quasi fonds propres les PME de tous secteurs d'activité.

Dans le domaine bancaire, la BNP - qui dispose déjà d'un réseau très développé en France comme à l'étranger - n'a pas accru significativement son portefeuille en 1991. Cette évolution traduit une stratégie de sélectivité, compte tenu des coûts élevés qu'impliquent actuellement des investissements dans ce secteur. Néanmoins, la BNP continue de renforcer sa présence sur les différents marchés, notamment européens. Aussi, après l'entrée au capital du Credito Romagnolo en Italie et l'acquisition de la Banque Nagelmakers 1747 en Belgique, la BNP poursuit son effort dans les pays partenaires d'Europe. C'est ainsi qu'il a été procédé à une prise de participation de 4,8 % du capital de Kleinwort Benson en Grande Bretagne.

La politique de prise de participations industrielles de la Banque, permettant d'accompagner certains grands clients, se caractérise également par une sélectivité marquée et la recherche d'investissements qui assurent un rendement régulier.

LES INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES

A la suite de l'achèvement des grands programmes d'investissements, le volume des investissements informatiques réalisés en 1991 ressort à 909 millions de francs, contre 1 116 en 1990. Deux axes ont été privilégiés :

- les relations avec la clientèle par l'installation, en 1991, de 2 500 nouveaux terminaux multifonctions, dont 2 000 dans le réseau. L'ensemble du parc atteint désormais 22 000 terminaux. Dans le domaine de la banque libre service, 100 automates bancaires supplémentaires ont été mis en service. La disponibilité des services télématiques a été accrue, qu'il s'agisse du Téléservice BNP, pour les particuliers, accessible par Minitel, ou de produits plus sophistiqués de gestion de trésorerie destinés aux entreprises et accessibles, soit par Minitel, soit par connexion directe d'ordinateurs.

- le développement des systèmes informatiques de production, avec une montée en charge de nouvelles applications.

Pour 1992, le budget d'investissement informatique devrait atteindre 1 milliard de francs. Il est affecté à la poursuite des actions menées en 1991, comme la modernisation du réseau de télécommunications et visera à accompagner l'évolution des systèmes interbancaires d'échange d'informations.

LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Les nouveaux modes d'exploitation entraînent d'importants aménagements des sièges du réseau. En 1991, les efforts d'entretien et de rénovation du parc immobilier ont intéressé une cinquantaine d'agences. La mise en place de la nouvelle identité visuelle est sur le point d'être achevée.

Le volume d'investissements immobiliers pratiqués en 1991 (724 millions de francs) est du même ordre de grandeur que celui de 1990 et inclut notamment la construction à Louveciennes, dans les Yvelines, d'un nouveau centre de formation d'une superficie de 12 300 m2. Le budget d'investissements immobiliers pour 1992 s'élève à 765 millions de francs.

LA RESTRUCTURATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Dans plusieurs pays étrangers, l'environnement fiscal et réglementaire permet aux banques de renforcer leurs fonds propres par la réévaluation de leurs immeubles, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent en France.

En application des nouvelles dispositions comptables adoptées par la Commission Bancaire en juin 1991, la BNP a décidé de restructurer son parc immobilier en confiant à une société unique, la Compagnie Immobilière de France (CIF), la gestion de l'ensemble de ses immeubles. Ces derniers ont fait l'objet d'une première opération d'apport à la CIF en 1991, qui sera complétée en 1992. Outre les avantages retirés en termes de gestion, cette opération permet de faire apparaître les immeubles à l'actif du bilan consolidé pour une valeur plus proche de leur prix de marché que ne l'étaient les valeurs historiques inscrites jusqu'à présent en comptabilité. La valeur de marché des immeubles retenue a été définie de façon rigoureuse par des experts externes (SEIEF, filiale du CFF) sous le contrôle de Commissaires aux apports nommés par le Président du Tribunal de Commerce.

La première tranche, effectuée en 1991, a permis de constater 5,6 milliards de francs de plus-value. Après déduction d'une provision pour impôts différés passée de façon prudente - car la BNP n'a pas l'intention de céder ces immeubles - , les fonds propres comptables se trouvent augmentés de 4,5 milliards de francs.

Les résultats consolidés du Groupe n'ont pas été affectés par cette opération ; au niveau social, le montant de la plus-value nette de l'effet d'impôt différé, soit 4 481 millions de francs, a été enregistré en produit exceptionnel. La deuxième tranche interviendra dans le courant de l'année 1992 et portera sur un montant de l'ordre de 2 milliards de francs.

LES RESSOURCES HUMAINES

La motivation des hommes et des femmes de la Banque appelle un enrichissement permanent des tâches et un exercice accru des responsabilités individuelles.

A cette fin, la BNP a mis en œuvre un important programme fondé sur une vision dynamique des carrières, un renforcement de la formation et une amélioration de la qualité du management.

La gestion prévisionnelle des emplois
L'esprit de cette démarche consiste à placer les collaborateurs dans une perspective de carrière et à faciliter les évolutions et la mobilité par des actions de formation-adaptation. Une gestion personnalisée a été mise en place pour concilier les besoins à moyen terme du Groupe et les attentes du personnel.

La formation
La mise en oeuvre des plans individuels de formation a constitué le premier élément du dispositif mis en place. Les efforts de formation seront étendus dans leur application, afin de toucher un plus grand nombre de collaborateurs et favoriser ainsi leur accès à de nouvelles fonctions.

La création du Centre de Formation de Louveciennes, véritable université d'entreprise, illustre de façon concrète l'effort consenti par la Banque au service de cet objectif prioritaire. En 1991, les dépenses de formation ont représenté 5,6 % de la masse salariale.

Le recrutement
L'évolution des effectifs, en réduction mesurée et régulière, nécessite que le renouvellement du personnel soit quantitativement adapté aux perspectives de développement des nouveaux métiers et des nouvelles compétences. Qualitativement, la sélection tient naturellement compte des besoins de recrutement très spécifiques, mais également des possibilités de promotion interne et s'ouvre ainsi à divers niveaux de formation. Tout en maintenant une réduction des effectifs de l'ordre de 2 %, la BNP a recruté, en 1991, 1274 agents.

Le management
Dans une entreprise de services, les méthodes de management et d'animation des équipes tiennent une place primordiale. Le rôle de la hiérarchie est fondamental en la matière : des actions de formation des responsables ont été développées pour donner au management des ressources humaines les qualités répondant à l'évolution rapide de l'entreprise.

Dans le même esprit et pour rester à l'écoute des différentes catégories de personnel, la Banque a créé un observatoire social chargé d'évaluer en permanence le niveau et la nature des attentes du personnel.

En outre, le développement de la communication interne a été très largement favorisé, tant par la création de nouveaux supports, comme le journal téléphoné, que par la communication directe instituée dans les directions, succursales et centres.

Dans le domaine de la banque de proximité, un intense effort de rénovation de l'offre et des techniques de vente est engagé afin de développer les services rendus à la clientèle et de relancer la collecte de ressources. A l'étranger, la Banque poursuit le développement des implantations les plus prometteuses, soit par croissance interne, soit par acquisitions.

Auprès des grandes entreprises, la BNP veut consolider sa position de premier plan en répondant encore mieux aux besoins de la clientèle, grâce à des produits nouveaux et à une compétence approfondie des hommes.

Professionnalisme, innovation, rigueur de gestion, alliances avec des grands partenaires : tels sont les principaux atouts dont dispose la BNP pour affronter la compétitivité internationale et figurer à la fin du siècle dans le groupe de tête des grandes banques mondiales.

La BNP dans le monde, filiales et participations

Implantations du Groupe BNP dans le monde 20

Organigramme du Groupe BNP au 31 décembre 1991 23

La BNP dans le monde, filiales et participations
La BNP dans le monde, filiales et participations
La BNP dans le monde, filiales et participations
La BNP dans le monde, filiales et participations
La BNP dans le monde, filiales et participations
La BNP dans le monde, filiales et participations

Implantations du Groupe BNP dans le Monde
EUR
Allemagne
Andorre
Belgique
Chypre
Espagne
Grande-Bretagne
Grèce
Hongrie
Irlande
Italie
Jersey
Luxembourg
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Russie
Suisse
Tchécoslovaquie
Turquie
Yougoslavie
AMÉRIQUES
Argentine
Brésil
Canada
Colombie
Costa Rica
Etats-Unis
Grand Cayman
Guadeloupe
Guyane
Haïti
Martinique
Mexique
Panama
Uruguay
Vénézuela
AFR
Afrique du
Algérie
Burkina-Faso
Burundi
Cameroun
Comores
Côte-d'Ivoire
Djibouti
Egypte
Gabon
Gambie
Guinée
La Réunion
Madagascar
Maroc
Maurice
Namibie
Nigéria
Rwanda
Sénégal
Togo
Tunisie
Zaïre
Zimbabwe
ASIE
Chine
Corée
Hong-Kong
Inde
Indonésie
Japon
Malaisie
Philippines
Singapour
Taïwan
Thaïlande
Viet-Nam
MOYEN-ORIENT
Bahrein
Emirats Arabes Unis
Iran
Koweit
Liban
Yémen
OCÉANIE
Australie
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Wallis-et-Futuna

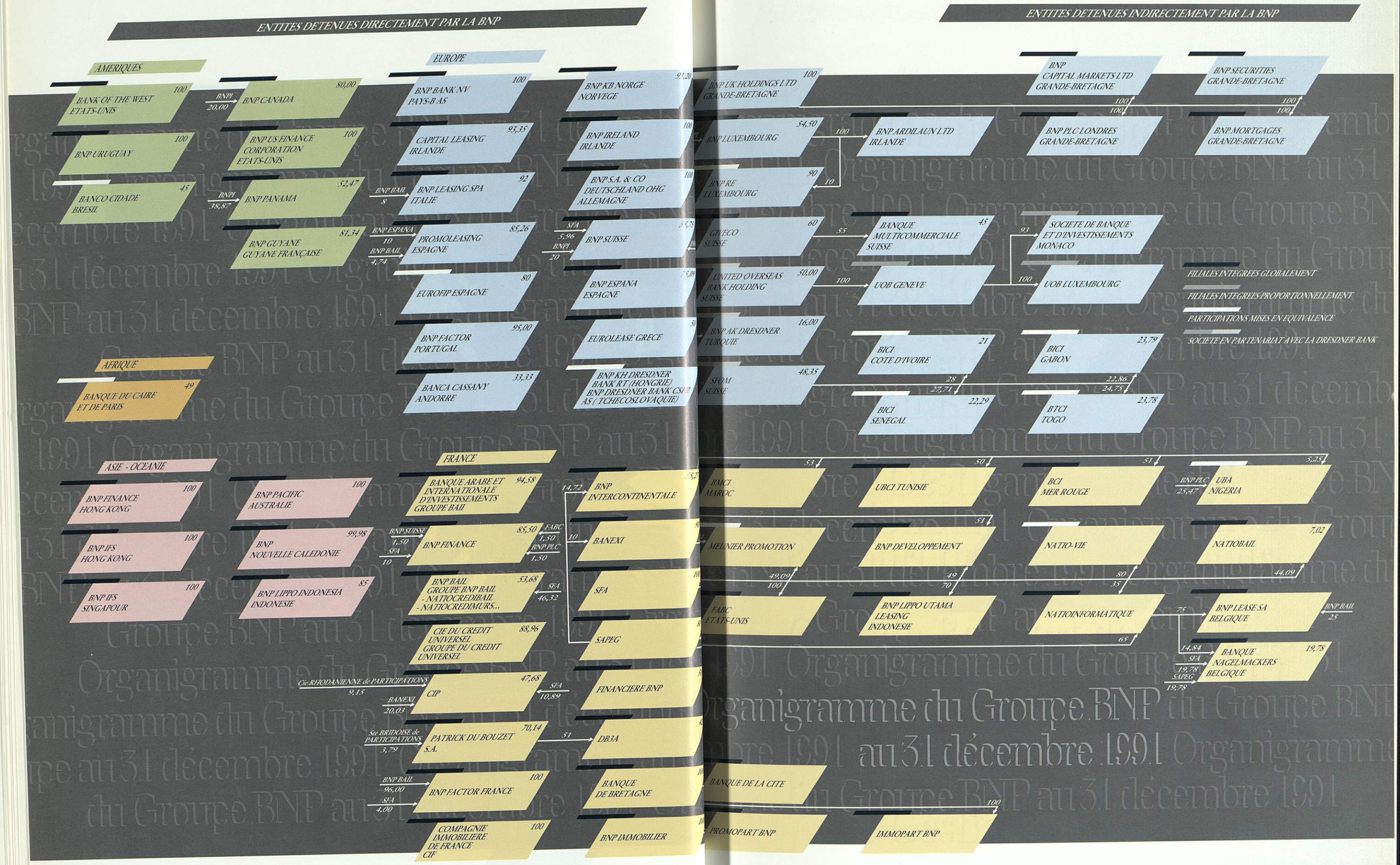

Organigramme du Groupe BNP au 31 décembre 1991

Rapport de Gestion

Groupe BNP 26

BNP Métropole 30

Filiales Métropolitaines 33

Réseaux extérieurs 35

Résultat net 37

Gestion et couverture des risques 39

BNP S.A. 44

GROUPE BNP

Les résultats du Groupe BNP se sont redressés en 1991 :

- le résultat d'exploitation augmente de 12,1 %, après une baisse de 14 % en 1990 ; pour sa part, le résultat courant est en croissance de 19,6 % après une baisse de 17,3 % en 1990.

Cette évolution favorable est intervenue dans une conjoncture difficile, marquée par le ralentissement économique, la poursuite du développement des ressources chères et le maintien de taux d'intérêt élevés.

Dans ces conditions, ce redressement est imputable aux mesures prises par le Groupe pour développer les commissions, enrayer la dégradation des marges et maîtriser les frais de gestion.

EVOLUTION DES RESULTATS DU GROUPE

(en millions de francs)	1991	1990	%
Produit net bancaire	37 930	35 807	5,9
Frais de gestion	(27 082)	(26 131)	3,6
Résultat d'exploitation	**10 848**	**9 676**	**12,1**
Provisions pour créances et risques généraux	(8 083)	(7 097)	13,9
Impôt et divers	(621)	(1 643)	-62,2
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 278	1 221	4,7
Résultat net d'ensemble	**3 422**	**2 157**	**58,6**
Résultat net, part du groupe	2 936	1 616	81,7
Fonds propres après répartition	**47 850**	**41 273**	**15,9**

- le résultat net d'ensemble augmente de 58,6 %, après une baisse de 40,8 % en 1990 ;

- le résultat net, part du Groupe augmente de 81,7 %, alors que la baisse avait été de 52,7 % en 1990.

Cette amélioration a été obtenue malgré un nouvel accroissement des provisions - portées à plus de 8 milliards de francs - lié à la dégradation des risques ; la dotation pour risques spécifiques a doublé et une provision significative a été faite, pour la première fois, sur les engagements sur l'ex-U.R.S.S., désormais intégrés dans la base provisionnable.

ACTIVITE

Le bilan consolidé s'élève à 1.429 milliards de francs, en baisse de 3,8 % par rapport à la fin de 1990. Exprimé en dollar, le bilan régresse de 4,8 %, la variation de cette monnaie par rapport au franc ayant été de 1 % de date à date.

STRUCTURE DU BILAN CONSOLIDE

en %	1991	1990	1989
Actif* :			
• Banques	28,2	32,2	33,5
• Clientèle	51,7	47,4	46,2
• Autres postes	20,1	20,4	20,3
Passif :			
• Banques	29,9	33,9	36,8
• Clientèle	48,2	44,6	41,3
• Autres postes	21,9	21,5	21,9
Total du bilan en milliards de francs	**1 429**	**1 486**	**1 340**

**NB : Actif 1989 retraité selon la nouvelle présentation de 1990.*

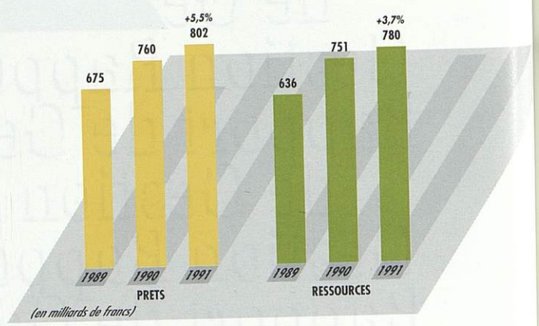

PRETS ET RESSOURCES CLIENTELE

GROUPE BNP - PRETS BRUTS A LA CLIENTELE

Au 31 décembre (en milliards de francs)	1991	1990	1989	91/90 en %	90/89 en %
Métropole					
• BNP					
Crédits clientèle	474,8	455,0	406,5	4,4	11,9
Prêts participatifs	0,9	1,1	1,3	-18,2	-15,4
Crédits financiers et crédit-bail	28,8	26,9	23,3	7,1	15,5
	504,5	482,9	431,2	4,5	12,0
• Filiales					
Crédits clientèle	18,6	20,1	15,0	-7,5	34,0
Crédits financiers et crédit-bail	45,2	40,8	32,8	10,8	24,4
	63,8	60,9	47,7	4,8	27,7
Total métropole	**568,3**	**543,8**	**478,9**	**4,5**	**13,6**
Hors métropole					
Crédits clientèle	222,1	207,3	186,3	7,1	11,3
Crédits financiers et crédit-bail	11,1	8,7	10,2	27,6	-14,7
Total hors métropole	**233,2**	**216,0**	**196,5**	**8,0**	**9,9**
Total des prêts bruts à la clientèle	**801,5**	**759,7**	**675,4**	**5,5**	**12,5**

La variation du bilan résulte d'une baisse sensible des emplois interbancaires (- 15,9 %) et d'une évolution modérée de l'activité de crédit.

Les opérations de crédit à la clientèle représentent près de 52 % de l'actif.

Les prêts bruts à la clientèle du Groupe BNP s'élèvent à 802 milliards de francs, en progression, de date à date, de 5,5 %, soit un rythme moins soutenu que les années précédentes (+ 12,5 % en 1990, + 15,1 % en 1989) qui reflète le ralentissement de la conjoncture économique mondiale.

La croissance des crédits a été moins soutenue en métropole (+ 4,5 %) qu'à l'étranger (+ 8,0 %).

GROUPE BNP - RESSOURCES

Au 31 décembre (en milliards de francs)	1991	1990	1989	91/90 en %	90/89 en %
Clientèle :					
• BNP	389,2	385,6	330,7	0,9	16,6
• Filiales	14,4	17,3	15,6	-16,8	10,9
Total métropole	**403,6**	**402,9**	**346,4**	**0,2**	**16,3**
Total hors métropole	**285,7**	**259,9**	**207,0**	**9,9**	**25,6**
Total des ressources clientèle	**689,3**	**662,8**	**553,4**	**4,0**	**19,8**
Obligations	90,2	88,7	82,4	1,7	7,6
Total des ressources	**779,5**	**751,4**	**635,8**	**3,7**	**18,2**

Les ressources de la clientèle, y compris les certificats de dépôt émis par le Groupe, s'élèvent à 689 milliards de francs, en hausse de 26 milliards (+ 4,0 % après + 19,8 % en 1990). Aux ressources clientèle s'ajoutent 91 milliards de francs d'obligations ordinaires ou subordonnées en francs et en devises, pour former un total de 780 milliards de francs, en augmentation de 3,7 % après une hausse de 18,2 % en 1990.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation a augmenté de 12,1 %. Le résultat courant, excluant les plus-values de cession sur titres de placement et la réévaluation des avoirs propres en devises, a progressé de 19,6 %.

Les évolutions proviennent :

- d'une hausse du produit net bancaire de 5,9 %, contre + 2,6 % en 1990.

Hors 61 millions de francs liés aux éléments non récurrents - contre 653 millions de francs en 1990 -, le produit bancaire courant a augmenté de 7,7 %, contre + 1,8 % en 1990 ;

- et d'une augmentation des frais de gestion de 3,6 %, contre + 10,6 % en 1990.

PRODUIT NET BANCAIRE

La hausse de 5,9 % du produit net bancaire est due à :

- une augmentation de 5,7 % du net des intérêts, après la stabilité enregistrée en 1990, traduisant l'action de rétablissement des marges ; la marge apparente d'intérêt (1) - dont le niveau est fortement influencé par l'importance des opérations interbancaires - ressort à 2,27 %, contre 2,26 % en 1990 et 2,46 % en 1989, sous l'effet conjugué d'une hausse du net des intérêts plus rapide que celle de l'actif productif ;

- une hausse des commissions et autres produits de 6,6 %, après + 11,2 % en 1990. Les seules commissions ont progressé de 14,6 % après + 7,7 % en 1990 ; elles représentent désormais 25,7 % du produit net bancaire.

La contribution des autres produits est devenue légèrement négative en raison de la diminution des plus-values réalisées sur cession de titres de placement.

(1) Net des intérêts/Actif productif moyen. L'actif productif est constitué de l'ensemble des actifs productifs d'intérêts : prêts aux institutions financières ou à la clientèle, portefeuille d'investissement et titres de placement.

FORMATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE 1991

(en millions de francs)	Métropole BNP	Métropole Filiales	Hors Métropole	Groupe Total*	Groupe 91/90 en %
Net des intérêts	19 256	2 696	6 258	28 206	5,7
Commissions	6 421	246	3 092	9 759	14,6
Autres produits**	(171)	89	93	(35)	n.s
Produit net bancaire	25 506	3 031	9 443	37 930	5,9
Frais de personnel	(12 407)	(782)	(3 402)	(16 591)	3,4
Autres frais généraux	(5 667)	(529)	(2 447)	(8 592)	4,4
Amortissements des immobilisations	(1 443)	(91)	(364)	(1 899)	2,0
Frais de gestion	(19 517)	(1 402)	(6 213)	(27 082)	3,6
Résultat d'exploitation	5 989	1 629	3 230	10 848	12,1
Résultat courant* **	6 023	1 550	3 214	10 787	19,6

* *Après annulation des comptes réciproques.*
** *Produits accessoires, amortissements des frais financiers, plus ou moins-values sur titres de placement, réévaluation des avoirs en devises.*
*** *Hors éléments non récurrents (plus et moins-values sur titres et réévaluation des avoirs en devises).*

FRAIS DE GESTION

La progression des frais de gestion a été de 3,6 %, contre + 10,6 % en 1990 et + 6,3 % en 1989.

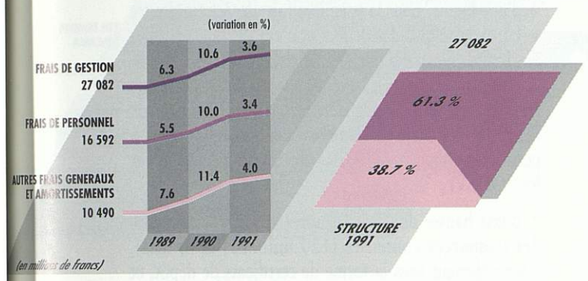

Cette inflexion traduit :

- une augmentation des frais de personnel de 3,4 %, contre + 10 % en 1990 ;

- une hausse de 4 % des autres frais généraux et amortissements, avec :

• une augmentation de 2 % des amortissements, dont le rythme a décru à la suite de l'achèvement des grands programmes d'investissements notamment informatiques ;

• une progression des autres frais généraux limitée à 4,4 %, qui intègre à la fois la progression modérée des coûts dans les pays d'implantation du réseau international de la BNP et une quasi-stabilisation des coûts en France.

CONTRIBUTION DES RESEAUX AU RESULTAT D'EXPLOITATION

La hausse de 12,1 % du résultat d'exploitation provient :

- d'une hausse de 9,3 % du résultat de la métropole (après une baisse de 18,1 % en 1990), dont :

• une augmentation de 12,6 % du résultat de la BNP métropole,

• une baisse de 1,1 % du résultat des filiales métropolitaines ;

- d'une progression de 19,3 % du résultat d'exploitation des réseaux extérieurs (+ 19,5 % en monnaie locale), après une baisse de 1,2 % en 1990.

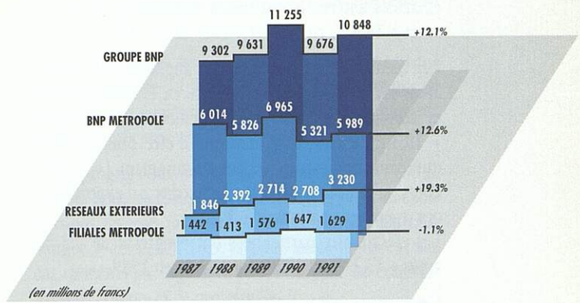

ACTIVITE

CREDITS CLIENTELE EN FRANCS

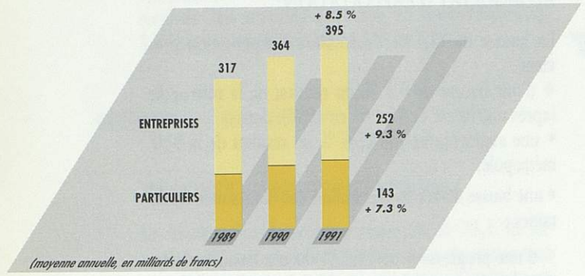

La progression de l'encours moyen des crédits en francs, bien qu'en sensible réduction par rapport aux exercices antérieurs, est restée importante : + 8,5 % après + 14,4 % en 1990 et + 16,5 % en 1989.

Les crédits aux entreprises ont augmenté de 9,3 % après + 15,1 % en 1990 et + 14 % en 1989. Le rythme de croissance des crédits d'équipement (+ 14 % après + 20,1 % en 1990) a continué d'être plus soutenu que celui des crédits de fonctionnement (+ 7,8 % après + 15,6 % en 1990) ; les crédits à l'exportation ont légèrement progressé (+ 3 %).
Les crédits aux particuliers ont progressé de 7,3 % après + 13,2 % en 1990 et + 21,1 % en 1989.

Cette progression est entièrement due aux crédits à l'habitat (+ 8,7 % après + 14,4 % en 1990) les crédits de trésorerie restant stables (après + 6,9 % en 1990).

Dans ces conditions, la durée des crédits s'est allongée et la part des crédits aux particuliers dans le total des crédits a été de 36,1 % contre 36,5 % en 1990 et 36,7 % en 1989.

DEPOTS CLIENTELE EN FRANCS

L'encours moyen des dépôts clientèle en francs a progressé de 7,4 % ; cette variation globale résulte :

- d'une baisse, pour la première fois, de 3,1 % (contre + 4,5 % en 1990) des dépôts non rémunérés (110 milliards de francs) et d'une augmentation limitée à 0,8 % des comptes d'épargne à régime spécial (91 milliards de francs). Au sein de ces derniers, la progression de l'encours des plans et comptes d'épargne logement a permis de compenser la baisse observée sur les livrets et les CODEVI ;

- d'une hausse de 22,3 %, après + 41,3 % en 1990, des ressources coûteuses (120 milliards de francs), essentiellement sous la forme de certificats de dépôt, et des ressources P.E.P. dont l'encours moyen a été porté à 4,7 milliards de francs (soit + 3,4 milliards de francs).

Dans ces conditions, la part relative des dépôts à vue et d'épargne (hors P.E.P.) dans le total des dépôts a été de 61,8 %.

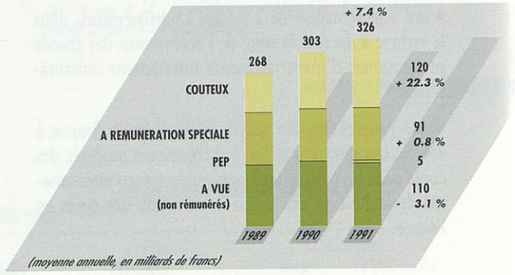

OPCVM ET ASSURANCE VIE

L'encours moyen de l'actif net des OPCVM gérés (189 milliards de francs) a augmenté de 4,7 % en 1991. Cette variation globale recouvre une croissance de 5,7 % pour les OPCVM monétaires et de 2,9 % pour les OPCVM non monétaires. D'une fin d'exercice à l'autre, la part de marché pour les OPCVM s'est légèrement contractée pour revenir à 9,9 %.

L'encours moyen des actifs d'assurance-vie gérés par les sociétés d'assurance du groupe Natio-Vie et Assuvie a atteint 26 milliards de francs, en hausse de 35,2 % par rapport à 1990.

RESULTAT D'EXPLOITATION

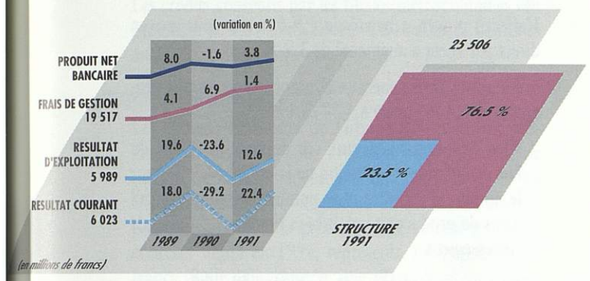

Le résultat d'exploitation a progressé de 12,6 % ; pour sa part, le résultat courant, excluant les plus-values sur cession de titres de placement et la réévaluation des avoirs propres en devises, a augmenté de 22,4 %.

Cette évolution est la résultante :

- d'une hausse du produit net bancaire de 3,8 % ; la progression du produit bancaire courant, hors les éléments non récurrents qui ont représenté une charge de 34 millions de francs contre un produit de 401 millions de francs en 1990, a atteint 5,6 % ;

- d'une croissance des frais de gestion de 1,4 %.

Le coefficient d'exploitation - rapport des frais de gestion au produit net bancaire - a été ramené à 76,5 % contre 78,4 % en 1990, sans revenir toutefois au niveau de 1989 (72,1 %).

FORMATION DU PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire a augmenté de 3,8 % après une baisse de 1,6 % en 1990. Cette hausse est imputable à la progression de 3,1 % du net des intérêts après une baisse de 6 % en 1990 et au développement des commissions et autres produits de 5,9 %, après + 15,6 % en 1990.

Les seules commissions ont progressé de 15,1 % après + 8,2 % en 1990 ; elles ont représenté 25,2 % du produit net bancaire en 1991.

Les autres produits ont enregistré une variation négative du fait des moindres plus-values réalisées sur cession de titres de placement.

Commissions

Les commissions (6.421 millions de francs) ont augmenté de 15,1 %, contre + 8,2 % en 1990 :

- les commissions de gestion perçues sur les OPCVM ont atteint 1 037 millions de francs et ont progressé de 80,3 % ;

- les commissions sur titres, dans un contexte marqué par une baisse de 56 % du nombre d'augmentations de capital et une diminution de 16 % du nombre d'ordres de bourse exécutés, ont diminué de 30,2 % ;

- les progressions des autres commissions ont été de 21,3 % pour les cartes bancaires, 19,1 % pour les commissions diverses (assurance-vie, récupération de frais, banque à domicile), 18,9 % pour les commissions sur engagements par signature et 5,4 % pour les commissions de compte et de portefeuille.

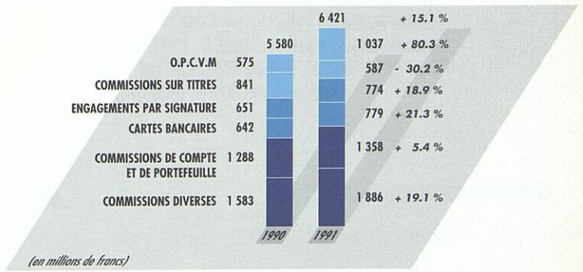

STRUCTURE DES COMMISSIONS

Net des intérêts

Le net des intérêts (19.256 millions de francs) a progressé de 3,1 %, après une baisse de 6 % en 1990. Compte tenu d'une augmentation de 8,5 % des crédits en francs, la marge globale sur les emplois clientèle en francs a vu son érosion limitée à 0,12 % en 1991, contre des baisses respectives de 0,6 % en 1990 et de 0,5 % en 1989.

Cette quasi-stabilisation de la marge a été obtenue dans un contexte de renchérissement du coût moyen des ressources, la part relative des ressources chères ayant continué de s'accroître.

En 1991, les dépôts à vue et d'épargne hors P.E.P. représentent 44,4 % des emplois clientèle en francs, contre 47,8 % en 1990 (56,2 % en 1988).

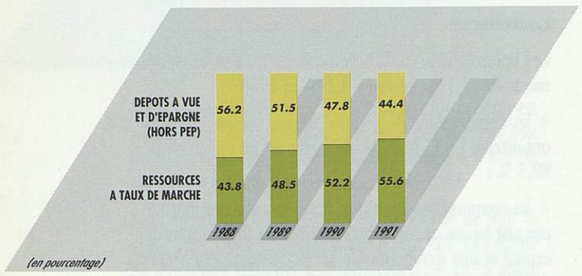

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE REFINANCEMENT DES EMPLOIS CLIENTELE EN FRANCS

EVOLUTION DU COÛT DES RESSOURCES

en %	1988	1989	1990	1991
Coût moyen	4,40	4,98	5,88	5,94
Taux du marché monétaire au jour le jour	7,52	9,07	9,96	9,49

FRAIS DE GESTION

La progression des frais de gestion (19.517 millions de francs) a été limitée à 1,4 %, après une hausse de 6,9 % en 1990 :

- l'augmentation des frais de personnel a été de 1,9 %, après 7,2 % en 1990 et 3,4 % en 1989.

L'effectif moyen a baissé de 1,9 % et le coût moyen direct par agent a augmenté de 3,9 %.

- les autres frais généraux et amortissements ont progressé de 0,4 % contre 6,5 % en 1990.

  • les autres frais généraux ont diminué de 0,2 % du fait de la faible progression de l'activité (+ 3 % pour le nombre d'écritures et le nombre de comptes), des gains de productivité réalisés et des effets du plan de redressement.

  • les amortissements ont augmenté de 2,9 %, après des hausses de 20,1 % en 1990 et de 32,3 % en 1989.

Ces évolutions sont inférieures à la hausse des prix de 3,2 % enregistrée en 1991.

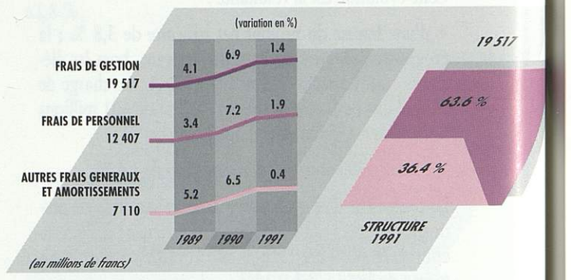

FILIALES METROPOLITAINES

ACTIVITE

Les crédits consentis par les filiales métropolitaines ont progressé de 4,8 % et s'élèvent à 64 milliards de francs au 31 décembre 1991.

Les encours financiers du Groupe BNP Bail ont progressé de 12,5 %, pour atteindre 34,4 milliards de francs. Ce ralentissement, par rapport à 1990 où les encours avaient alors augmenté de 30 %, est observé pour l'ensemble de la profession. Le volume global de contrats signés en 1991, représente 13,7 milliards de francs. BNP Bail conserve une place de premier plan tant en ce qui concerne le financement des investissements immobiliers (3,4 milliards de francs, soit une baisse de 32,6 % par rapport à 1990) malgré les difficultés de ce secteur, qu'en ce qui concerne les équipements (8,6 milliards de francs, + 11 % en crédit-bail et stabilité pour la location).

La production du **CREDIT UNIVERSEL** a progressé de 10 % en 1991 et les encours financiers de 5,6 % sur l'année, pour atteindre 15,6 milliards de francs. L'évolution des opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat a été marquée par la disparition des avantages fiscaux de certains produits locatifs, sur des marchés eux-mêmes rétrécis. La progression des opérations de crédit affecté et d'affacturage a été satisfaisante.

Les crédits de la **BANQUE DE BRETAGNE** ont augmenté de 4,9 % et se montent à 5,2 milliards de francs. Le redéploiement d'activité, engagé en 1990 en direction de la clientèle des particuliers, a permis de consolider les parts de marché de la Banque dans le domaine de l'épargne privée traditionnelle où elle a enregistré une progression de ses encours (+ 9,8 %). Les encours de fonds communs de placement monétaires et les produits d'assurance ont progressé de 14 %, l'encours global des ressources hors-bilan dépassant les 4 milliards de francs.

L'activité des filiales spécialisées en matière immobilière, de banques d'affaires et d'assurance-vie a été soutenue.

Dans un contexte immobilier peu porteur, le Groupe **MEUNIER PROMOTION** est parvenu à poursuivre son développement en 1991 avec une hausse de 17,6 % du chiffre d'affaires des SCI gérées. Cette progression est exclusivement imputable à des opérations saines de promotion immobilière d'entreprises.

Les prises de participations du Groupe **BANEXI** ont atteint plus de 600 millions de francs, en légère hausse par rapport à 1990. La valeur de marché du portefeuille du Groupe dépasse 2,3 milliards de francs. L'activité d'ingénierie financière a bien résisté à la conjoncture. Le Groupe s'est classé, pour la seconde année consécutive, au premier rang des opérateurs français de fusions-acquisitions.

BNP DEVELOPPEMENT, dans un environnement économique difficile, a limité la baisse de son activité, malgré une sélectivité plus marquée. En 1991, cette filiale a investi 102 millions de francs dans 60 participations nouvelles.

NATIO-VIE et **ASSUVIE** ont réalisé un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs en assurance-vie-capitalisation. Les actions commerciales entreprises au cours de l'année ont permis à 84.000 nouveaux adhérents de bénéficier des avantages de l'assurance-vie. Au 31 décembre 1991, 27 milliards de francs d'actifs étaient gérés par Natio-Vie pour le compte de 580.000 adhérents disposant de 900.000 contrats.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation des filiales métropolitaines, y compris les sociétés consolidées par mise en équivalence, ressort en légère baisse : - 1 %, pour atteindre 2.110 millions de francs après + 13,2 % en 1990.

Le résultat d'exploitation des seules sociétés consolidées par intégration globale est en diminution de 1,1 % et représente 1.629 millions de francs. Le repli observé est la résultante :

- d'une augmentation de 17,3 % du résultat des filiales d'exploitation, pour atteindre 1.356 millions de francs, avec notamment une bonne évolution pour le Groupe BNP Bail (+ 12,5 %, 665 millions de francs), pour le Groupe Banque de Bretagne (+ 20,5 %, 149 millions de francs), une quasi-stabilité pour le Crédit Universel (- 0,7 %, 292 millions de francs) et un recul pour la Banexi (- 31,0 %, 174 millions de francs), le montant exceptionnellement élevé des commissions enregistrées au premier semestre 1990 n'ayant pas été reconduit en 1991 ;

- d'une baisse de 44,4 % du résultat des filiales de portefeuille, pour revenir à 273 millions de francs ; ceci traduit la forte diminution, de l'ordre de 400 millions de francs, des résultats sur cessions de titres de placement réalisées par la C.I.P. qui a compensé, et au-delà, l'augmentation des revenus du portefeuille.

La quote-part des sociétés mises en équivalence (hors U.A.P.) s'est élevée à 481 millions de francs (- 0,7 %) ; ce mouvement est la résultante d'une quasi-stabilité pour Natio-Vie et Assuvie, de la consolidation par intégration globale et non plus par mise en équivalence de Natiobail, de la baisse observée pour Meunier Promotion du fait de la conjoncture immobilière et des frais induits par le transfert de son siège social, et de la bonne performance de l'ensemble des autres sociétés concernées.

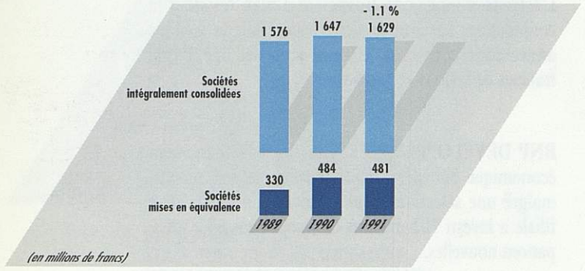

EVOLUTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de francs)	1991	1990	1989	91/90 en %
• Filiales consolidées globalement :				
Groupe BNP Bail	665	591	647	12,5
Groupe Crédit Universel	292	294	347	- 0,7
Groupe Banexi	174	252	149	- 31,0
Groupe Banque de Bretagne	149	124	-	20,5
Autres filiales d'exploitation	76	(105)	(26)	n.s.
Filiales de portefeuille	273	491	459	- 44,4
	1 629	1 647	1 576	- 1,1
• Filiales mises en équivalence :				
Groupe Meunier Promotion	148	170	136	- 12,9
Natiovie et Assuvie	202	206	159	- 1,8
Autres filiales	131	108	34	21,3
	481	484	329	- 0,7
Résultat d'exploitation	2 110	2 131	1 905	- 1,0

RESEAUX EXTERIEURS

ACTIVITE

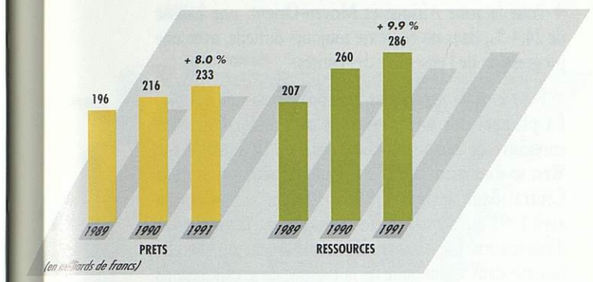

PRETS ET RESSOURCES CLIENTELE

Répartis dans 80 pays, les réseaux extérieurs collectent 41,4 % des ressources clientèle et accordent 29,1 % des prêts à la clientèle du Groupe.

La contre-valeur en francs des prêts à la clientèle enregistre, de date à date, une progression de 8 % en 1991, proche de celle enregistrée en 1990 (+ 8,3 %). Au 31 décembre 1991, les prêts à la clientèle atteignent 233 milliards de francs.

Les ressources de la clientèle ont évolué plus rapidement : + 9,9 %, après + 23,5 % en 1990, pour atteindre 286 milliards de francs ; elles excèdent les prêts de 53 milliards de francs.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation du réseau international (3.230 millions de francs) a progressé de 19,3 %, après une baisse de 1,2 % en 1990. Précisons que si l'on intègre la B.A.I.I. S.A. Paris dans les chiffres des réseaux extérieurs en 1990, comme il a été fait en 1991, la variation en 1990 du résultat d'exploitation du réseau international ainsi calculée ressortait à + 0,20 %.

A cours de change et à périmètre constants, le résultat d'exploitation augmente de 19,1 %, après une hausse de 4,1 % en 1990, du fait d'une progression du produit net bancaire plus rapide (+ 17 %) que celle des frais de gestion (+ 16 %).

Les frais de gestion, en contre-valeur francs, atteignent 6 213 millions de francs, en hausse de 11,6 % et représentent 65,8 % du produit net bancaire.

La contribution des réseaux extérieurs ressort, en 1991, à 30 % du résultat d'exploitation du Groupe.

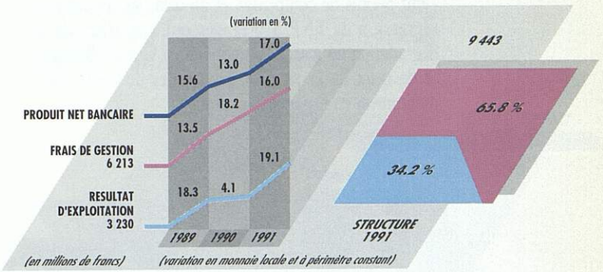

PRODUIT NET BANCAIRE

La contre-valeur en francs du produit net bancaire des réseaux extérieurs s'établit à 9.443 millions de francs, en hausse de 14,1 % ; elle représente 24,9 % du produit net bancaire du Groupe.

A cours de change et périmètre constants, l'augmentation est de 17 %, plus marquée que l'année précédente (+ 13 %) du fait :

- d'un accroissement de 13,5 % du net des intérêts, en liaison avec un niveau soutenu de l'activité d'intermédiation bancaire et une amélioration des marges ;

- d'une hausse de 24,5 % des commissions et autres produits ; les seules commissions ont augmenté de 22,1 %, pour représenter près du tiers du produit net bancaire.

RESULTAT D'EXPLOITATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Y compris la quote-part des sociétés mises en équivalence, le résultat d'exploitation des réseaux extérieurs a atteint 3.513 millions de francs (+ 13,9 %). L'analyse par zone géographique, en monnaie locale, met en évidence une bonne performance de l'ensemble des zones :

♦ Pour l'Asie-Océanie, une croissance de 48,4 % qui reflète une activité soutenue et le renforcement des marges ainsi qu'une bonne maîtrise des frais généraux pour l'ensemble des sites, notamment Hong Kong, Tokyo, Singapour, Taïpei.

L'année 1991 a été marquée par le développement des échanges au sein de la zone dans laquelle le Groupe a conforté sa présence, notamment en Indonésie, à Taiwan et bientôt au Vietnam.

♦ Pour la zone Europe, un rétablissement de 6 %. Les progressions enregistrées - notamment en Suisse, en Espagne, au Luxembourg et à la BNP Capital Markets - ont permis de compenser, et au-delà, les résultats en régression de BNP Mortgages qui a souffert de la dégradation du marché immobilier en Grande Bretagne et de ceux de la plupart des filiales de crédit-bail, notamment en Espagne et en Italie.

La création de la BNP HK Dresdner Bank en Hongrie et de la BNP Dresdner Bank (C.S.F.R.) en Tchécoslovaquie constitue une illustration de la politique de développement menée en commun avec la Dresdner Bank en Europe de l'Est.

♦ Pour la zone Afrique et Moyen-Orient, une hausse de 24,4 %, dans un contexte toujours difficile, avec une progression de l'ensemble des entités.

♦ Pour la zone Amériques, une progression de 6,4 %. La plupart des implantations aux Etats-Unis ont enregistré de bons résultats ; ceux de la Bank of the West se sont accrus de 20 %, malgré l'acquisition de la Central Bank en mai 1990 et d'Imperial Savings en avril 1991 qui a entraîné des coûts de restructuration et d'intégration importants. L'assainissement du marché observé dans le domaine de la banque de gros a permis un relèvement des marges.

L'amélioration de la situation économique et monétaire de la plupart des pays d'Amérique Latine s'est traduite par un environnement bancaire favorable dans cette zone.

Le résultat d'exploitation des sociétés consolidées par intégration globale est en hausse de 19,3 % et représente 3.230 millions de francs ; la quote-part des sociétés mises en équivalence s'est élevée à 283 millions de francs (- 24,5 %).

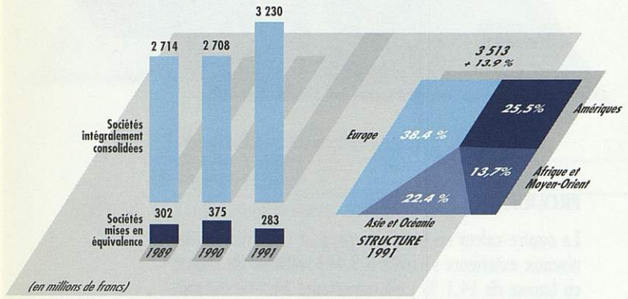

RESULTAT NET

Le résultat net atteint 3.422 millions de francs, soit une hausse de 58,6 %, après une baisse de 40,8 % en 1990.

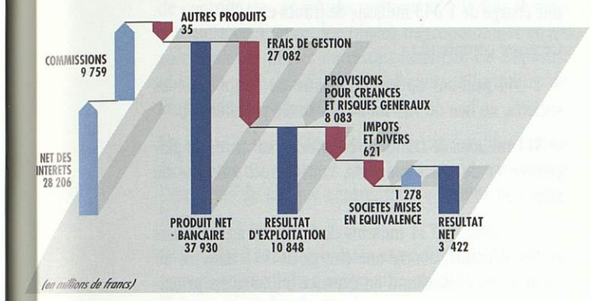

FORMATION DES RESULTATS 1991

La part du Groupe est de 2.936 millions de francs, soit une hausse de 81,7 %, après une baisse de 52,7 % en 1990. La part des tiers dans le résultat net d'ensemble revient à 14,2 %, contre 25,1 % en 1990.

Globalement, la variation du résultat net (+ 1,26 milliard de francs) est approximativement égale à celle du résultat d'exploitation du Groupe, qui est de 1,17 milliard de francs. Ceci résulte :

♦ d'un effort de provisionnement accru, mais qui a été compensé par une moindre importance des autres produits et charges exceptionnels ;

♦ d'un apport des sociétés mises en équivalence qui reste pratiquement au même niveau qu'en 1990. Cette faible progression reflète la baisse de la contribution de l'UAP, celle des autres sociétés ayant augmenté.

PROVISIONS POUR CREANCES ET RISQUES GENERAUX

L'effort de provisionnement, qui était de 7 097 millions de francs en 1990, a augmenté de 986 millions de francs en 1991 pour atteindre 8 083 millions de francs en 1991 (+ 13,9 %), soit :

♦ au titre des provisions pour risques-pays, assimilés et risques généraux, une dotation de 653 millions de francs du fait principalement :

• d'une reprise de provision-pays égale à 105 millions de francs, contre une dotation nette de 1.089 millions de francs en 1990 ; la diminution de l'exposition globale du Groupe a permis de compenser l'entrée de l'ex-U.R.S.S. dans la base provisionnable. En dépit de la prise en compte de la totalité des encours sur l'ex-Union Soviétique (4,1 milliards de francs), les risques-pays du Groupe ont baissé de plus de 1,2 milliard de francs, grâce à la politique d'allégement par cession sur le marché ou par non renouvellement de lignes.

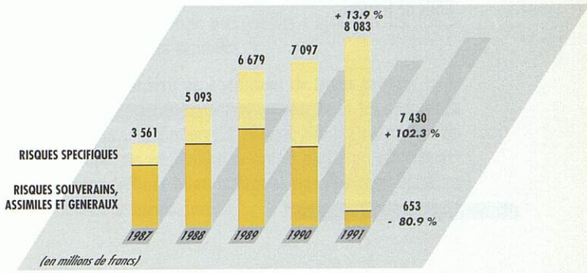

CHARGE NETTE DES PROVISIONS

EVOLUTION DES RESULTATS DU GROUPE

(en millions de francs)	1991	1990	1989	1988	1987
Résultat d'exploitation	**10 848**	**9 676**	**11 255**	**9 631**	**9 302**
Provisions pour créances et risques généraux	(8 083)	(7 097)	(6 679)	(5 093)	(3 561)
Impôt et divers	(621)	(1 643)	(1 431)	(1 465)	(2 904)
Résultat des sociétés intégrées globalement	2 144	936	3 145	3 073	2 837
Résultat des sociétés mises en équivalence	1 278	1 221	499	166	172
Résultat net d'ensemble	**3 422**	**2 157**	**3 644**	**3 239**	**3 009**
Résultat net, part du groupe	2 936	1 616	3 414	3 062	2 835

A la fin de 1991, le taux de couverture des engagements-pays du Groupe a atteint 57 %, y compris les risques sur l'ex-Union Soviétique.

• d'une diminution des intérêts impayés de l'exercice, revenus à 767 millions de francs (1.302 millions de francs en 1990 et 924 millions en 1989), en raison de la reprise des paiements par un certain nombre de pays, dont notamment le Brésil.

♦ au titre des provisions spécifiques, une dotation de 7 430 millions de francs, soit un doublement par rapport au chiffre de 1990.

La charge de provisions pour risques spécifiques de l'exercice représente plus de 0,9 % des prêts bruts à la clientèle, après environ 0,5 % en 1990.

Cette évolution, liée à la dégradation générale de la qualité des risques et à des sinistres portant sur des dossiers importants, a conduit à augmenter de 157,8 % les provisions passées par les réseaux extérieurs, soit 2.823 millions de francs et de 78,7 % les provisions passées en métropole, par la BNP et ses filiales, soit 4.607 millions de francs.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des autres provisions, charges et produits a constitué une charge de 621 millions de francs, contre une charge de 1 643 millions de francs en 1990.

Ce poste comprend :

♦ 1 041 millions de francs au titre de l'impôt sur les sociétés, au lieu de 937 millions l'année précédente ;

♦ 311 millions de francs de provisions sur titres de placement et de participations, contre 159 millions de francs en 1990 ;

♦ un produit de 731 millions de francs lié au solde des autres éléments, contre une charge de 541 millions en 1990. Cette évolution d'un exercice à l'autre est principalement liée :

• pour 369 millions de francs, au retraitement consistant à retenir la durée de vie économique des amortissements des immobilisations acquises en crédit-bail,

• pour plus de 350 millions de francs, à la diminution de la charge d'amortissement des survaleurs,

• pour 225 millions de francs, à la reconstitution de l'impôt différé actif autorisée par les prévisions en matière de résultat fiscal,

• pour 203 millions de francs, au produit de la réévaluation des swaps réalisé en 1991 en application des nouvelles règles comptables ; celles-ci imposent la valorisation à prix de marché des portefeuilles de transaction depuis le 1er janvier 1991.

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

La contribution au résultat net des sociétés consolidées par mise en équivalence a été de 1.278 millions de francs, soit en légère progression par rapport à 1990.

La baisse de l'apport lié à l'U.A.P. a été compensée, et au-delà, par la contribution en hausse de l'ensemble des autres sociétés mises en équivalence.

GESTION ET COUVERTURE DES RISQUES

RISQUES DE MARCHE

La gestion de l'exposition de la BNP aux risques de marché repose sur un dispositif de mesure, de suivi et de contrôle de ces risques qui couvre à la fois la maison-mère en France, les filiales métropolitaines et les succursales et filiales du réseau extérieur. Ce dispositif concerne principalement les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change.

En ce qui concerne les positions de trading, des limites strictes sont imposées à chaque centre de gestion et à l'intérieur de chaque centre, par opérateur voire par livre.

Ces limites sont désormais exprimées en risques de pertes notionnelles selon une méthode basée sur l'observation des écarts de prix pouvant se produire pendant la durée de maintien des positions.

L'utilisation de cette méthode a permis de fixer une enveloppe de risques de marché compatible avec les résultats dégagés sur ces activités aussi bien au niveau du Groupe qu'à celui de chaque centre de gestion.

De plus des obligations de compte-rendu de pertes à partir d'un seuil très inférieur aux limites viennent compléter ce dispositif en permettant de réagir rapidement.

En ce qui concerne les positions globales, un Comité de gestion de bilan ou Comité A.L.M. (Asset and Liability Management) propose à la Direction Générale les orientations à prendre et en assure le suivi.

Gestion de la liquidité

Toutes monnaies confondues, les dépôts de la clientèle représentent 92 % du total des prêts à la clientèle nets de provisions. Le solde entre les ressources collectées auprès de la clientèle par le Groupe et les prêts qui lui sont consentis est couvert par l'excédent des fonds propres sur les actifs immobilisés et par les emprunts obligataires.

Cet équilibre d'ensemble est conforté par la grande stabilité des ressources. L'ensemble des dépôts à vue et à terme provient de plus de 10 millions de comptes de particuliers et d'entreprises ouverts en Métropole. Les dépôts à vue (33,8 % des dépôts en francs) n'ont que légèrement fléchi en 1991

La collecte des ressources interbancaires est réalisée auprès de nombreux établissements. Le marché obligataire fournit un complément important de ressources.

La BNP dispose, en outre, de larges sources potentielles de liquidité, sous la forme d'actifs liquides ou rapidement négociables : avoirs à vue, Bons du Trésor, valeurs reçues en pension, créances négociables, fonds d'Etat et titres à revenu fixe ou variable. La solidité financière du Groupe lui assure un accès aisé aux marchés monétaire et financier dans les meilleures conditions.

Gestion de la transformation

Conformément à sa politique traditionnelle d'adossement et de limitation de la transformation et compte tenu du développement toujours soutenu des prêts consentis à moyen et long terme, la BNP a procédé à d'importantes émissions d'obligations et titres assimilés (13,3 milliards de francs en 1991), notamment sous la forme de titres subordonnés remboursables (6,4 milliards de francs). L'émission de certificats de dépôt longs à 3 ou 5 ans a encore conforté les ressources stables du Groupe auxquelles s'ajoutent les fonds propres et titres assimilés.

La BNP satisfait au coefficient de fonds propres et de ressources permanentes en vigueur pour les opérations en francs, et finance, à plus de 60 %, au niveau du Groupe, ses emplois en devises à plus d'un an (engagements de hors-bilan compris) par des ressources en devises de même durée.

Gestion du risque de taux

L'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, futures et conditionnelles, est pris en compte pour le suivi et l'analyse du risque de taux.

La position de taux résultant des opérations libellées en devises est marginal. Les variations de taux jouent en effet de façon parallèle sur les emplois et les ressources indexés, pour l'essentiel, sur les mêmes taux directeurs. Les émissions obligataires font l'objet d'opérations de swap lorsqu'elles sont à taux fixe, pour éliminer le risque de taux.

La position de taux née des opérations en francs du réseau métropolitain revêt, en revanche, un caractère

structurel. Le métier d'une banque universelle consiste, en effet, en une activité de transformation d'une fraction des dépôts de la clientèle en des opérations de prêts à moyen et long terme aux entreprises et aux particuliers. Grâce à une politique active d'adossement des emplois et des ressources menée par le Comité A.L.M. et après prise en compte de la partie jugée stable des ressources sans échéance, la position résiduelle de taux est marginale. Cette situation se traduit par une quasi-immunisation des résultats et de la situation nette de la Banque à l'égard de variations adverses de taux.

Gestion du risque de change

La position opérationnelle de change est maintenue dans des limites strictes. Son montant global est faible au regard des résultats et des fonds propres du Groupe.

Dans le cas d'une variation défavorable du cours du franc français de 2,25 % contre les devises du S.M.E., d'une part, et de 5 % contre les autres devises, d'autre part, l'impact sur les résultats de la BNP S.A. serait de l'ordre de 100 millions de francs.

Le portefeuille d'options en devises est géré de façon attentive et continue, de sorte qu'aucune position ouverte de change significative n'est prise par ce canal.

La position structurelle de change de la BNP S.A. - dotations aux succursales étrangères, avoirs propres en devises et titres de filiales et de participations libellés en devises et financés en francs - est liée à l'importance du réseau international et revêt un caractère durable.

Risque lié à la variation des cours boursiers

Au 31 décembre 1991, la valeur nette comptable des titres à revenu variable détenus dans les portefeuilles de transaction et de placement, ainsi que celle des titres cotés classés en activité de portefeuille, ressortait à 16 milliards de francs. Le montant des plus-values latentes atteint 2 679 millions de francs. Ce montant, même si toute les lignes de titres ne sont pas concernées, constitue un amortisseur en cas de baisse des cours boursiers.

RISQUES DE CREDIT

La capacité du Groupe BNP à faire face à des défaillances est assurée par une division appropriée de ses risques, par l'importance des provisions constituées et par le niveau élevé des fonds propres.

Division des risques

Une très large division des risques assure tout d'abord au Groupe BNP la sécurité de ses engagements vis-à-vis de la défaillance d'un bénéficiaire, d'un secteur économique ou d'un pays.

La BNP satisfait largement aux règles prudentielles de division des risques. En France, conformément au règlement n° 87-07 du Comité de la Réglementation Bancaire, aucun concours ne doit dépasser 40 % des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 15 % des fonds propres ne doit pas excéder l'octuple des fonds propres. Une proposition de Directive européenne vise à ramener ces deux seuils à respectivement 25 % et 10 %. Aucun engagement du Groupe BNP n'atteint 15 % de ses fonds propres.

Aucune dépendance n'existe non plus à l'égard d'un quelconque secteur économique.

CREDITS DE LA BNP METROPOLE
PAR SECTEUR D'ACTIVITE *

Au 31 décembre 1991	en %
Industries agricoles et alimentaires	4,4
Production et distribution d'énergie	2,1
Industries des biens intermédiaires	7,8
Industries des biens d'équipement	7,6
Industries des biens de consommation courante	5,2
Bâtiment et génie civil agricole	2,4
Commerce	13,9
Transports et télécommunications	2,8
Services marchands	24,3
Divers **	29,5
Total	100,0

* *Montants déclarés à la Banque de France des encours supérieurs à 780 milliers de francs, accordés à des sociétés ou à des entrepreneurs individuels.*
** *Cette rubrique regroupe un grand nombre de secteurs sur lesquels la BNP est peu engagée ainsi que l'ensemble des crédits accordés à des bénéficiaires non-résidents.*

REPARTITION DES RISQUES CONSOLIDES

Risques 1991 (en milliards de francs)	France	Etranger	Groupe BNP
Risque global	1 001,7	728,2	1 729,9
dont :			
- Risque de non-transfert	-	365,1	365,1
- Risque local	1 001,7	363,1	1 364,8
Risque clientèle	561,5	240,0	801,5
dont :			
- Risque de non-transfert	-	78,6	78,6
- Risque local	561,5	161,4	722,9

	Risque Global		Risque clientèle	
	1991	1990	1991	1990
Total Général (en milliards de francs)	**1 729,9**	**1 741,4**	**801,5**	**759,7**
	%	%	%	%
- France	57,9	56,2	70,1	70,1
- Etranger	42,1	43,8	29,9	29,9
Europe de l'Ouest	**18,8**	**20,4**	**11,2**	**11,9**
dont :				
Grande-Bretagne	7,2	8,2	4,2	4,2
UEBL	2,6	2,2	1,0	1,0
Italie	1,8	2,1	1,0	1,0
Espagne	1,6	1,7	1,8	1,7
Suisse	1,1	2,4	0,6	1,0
Allemagne	1,1	1,2	0,8	1,0
Pays-Bas	0,8	0,6	0,5	0,4
Suède	0,6	0,5	0,1	0,1
Europe de l'Est	0,5	0,7	0,8	1,0
Amérique du Nord	9,4	9,9	6,7	6,1
dont :				
Etats-Unis	8,4	9,0	5,6	5,1
Canada	1,0	0,9	1,1	1,1
Amérique Latine	1,9	1,9	3,0	3,0
Afrique	0,4	1,1	0,5	1,7
Moyen-Orient	1,6	0,5	1,6	0,4
Asie & Océanie	9,5	9,3	6,1	5,8
dont :				
Japon	4,0	4,1	1,9	1,8
Hong-Kong	1,8	1,6	1,7	1,5
Australie	1,3	1,2	0,9	0,9
Singapour	1,1	1,0	0,4	0,5

L'analyse de la destination géographique des engagements du Groupe confirme la bonne division des risques :

- la quasi-totalité des pays sur lesquels le risque du Groupe excède 0,5 % du total des risques appartient à l'O.C.D.E. et sont, en outre, de signature incontestée ;
- 90 % des risques globaux du Groupe - bilan et hors-bilan - et des prêts à la clientèle concernent la France, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et le Japon. Le risque de non-transfert est aussi très concentré sur l'Europe de l'Ouest (50,6 %), l'Asie-Océanie (19,5%) et l'Amérique du Nord (13 %) ; il est principalement constitué par des engagements sur des établissements bancaires de premier plan dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE.

COUVERTURE DES RISQUES

La politique de prudence en matière de provisions a été maintenue en 1991. L'ensemble des provisions pour créances douteuses et risques assimilés - qui constitue, avant les fonds propres, la première protection pour couvrir les sinistres - a été augmenté de 6,9 % pour atteindre 50,9 milliards de francs.

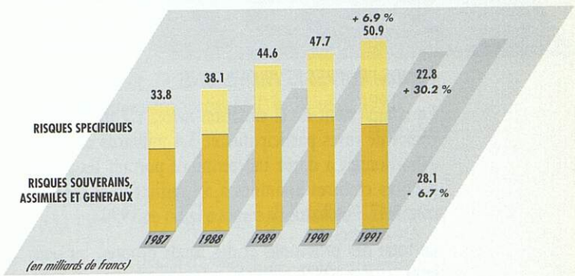

PROVISIONS POUR RISQUES

Ce montant comprend :

- un total de 28,1 milliards de francs de provisions pour les risques souverains assimilés et généraux (30,1 milliards en 1990), soit 22,3 milliards pour risques-pays stricto sensu, 3,2 milliards pour couvrir les intérêts impayés, 1,6 milliard pour les risques généraux et 1 milliard au titre des banques consortiales ;
- 22,8 milliards pour les risques spécifiques, contre 17,5 milliards en 1990.

Compte tenu de cet effort additionnel, l'encours des provisions pour créances et risques assimilés se maintient, fin 1991, à plus de 6 % des prêts bruts à la clientèle.

FONDS PROPRES ET SOLVABILITE

Les fonds propres après répartition nets de l'écart d'acquisition ont atteint 47,9 milliards de francs, contre 41,3 milliards de francs l'année précédente.

Ce nouveau renforcement de 6,6 milliards de francs des fonds propres consolidés est dû à la mise en réserve de 2,6 milliards de francs de résultats non distribués, à l'opération de restructuration du patrimoine immobilier dont la première tranche, réalisée en 1991, s'est traduite par un impact de 4,5 milliards de francs et à la diminution de 0,5 milliard d'intérêts minoritaires, suite au traitement par intégration proportionnelle de l'U.O.B.

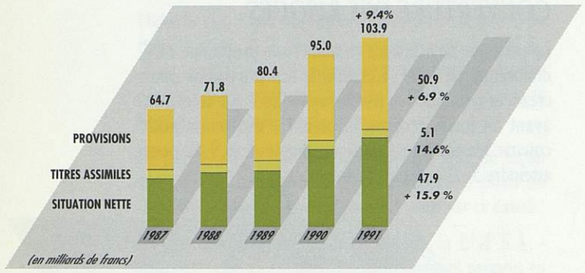

FONDS PROPRES ET PROVISIONS

En complément de la situation nette, 1,7 milliard de francs de titres participatifs et 3,4 milliards de titres subordonnés à durée indéterminée portant les fonds propres et titres assimilés à 53 milliards de francs, contre 47,3 milliards de francs à la fin de 1990.

Le total des provisions et des fonds propres, au sens large, atteint 103,9 milliards de francs, en accroissement de 9,4 %, renforçant d'autant la capacité du groupe BNP à faire face à des sinistres. L'ensemble représente 13% des prêts bruts à la clientèle.

ELEMENTS DU RATIO INTERNATIONAL DE SOLVABILITE

Dispositions transitoires (en milliards de francs)	1991	1990	1989
Risques pondérés	970,6	951,6	851,6
Fonds propres consolidés :			
- Noyau dur élargi	51,3	45,6	38,0
- Eléménts complémentaires	46,1	39,8	36,7
Ratio Cooke (%)	10,04	8,97	8,77

Encore faut-il souligner qu'il n'a pas été tenu compte de 21,3 milliards de francs de titres subordonnés remboursables dans le montant de fonds propres cité ci-dessus.

Le ratio Cooke du Groupe ressort au 31 décembre 1991 au niveau de 10 %, (contre 9 % à la fin de 1990) pour une norme intérimaire de 7,25 %. Cette amélioration résulte de la conjonction du ralentissement de la progression des risques pondérés et de l'augmentation des fonds propres. Le Groupe respecte par ailleurs la norme définitive de 8 % calculée avec les règles plus rigoureuses qui s'appliqueront en 1993 puisque le ratio ainsi défini ressort à plus de 8,9%.

RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTION

La hausse de 81,7 % du résultat, hors intérêts minoritaires, s'est traduite, compte tenu d'un nombre d'actions augmenté de 3,4 %, par un résultat par action de 41,51 francs, soit + 75,7 %.

Cette variation a été calculée sans tenir compte en 1990 des 2,3 millions d'actions liées à l'augmentation de capital réservée à l'Etat et à l'UAP qui a été réalisée le 27 décembre 1990 mais qui portait jouissance à la date du 1er janvier 1991.

Le dividende net a été fixé à 10,50 francs, soit 15,75 francs avoir fiscal compris, contre 7,80 francs en 1990, soit + 101,9 %.

Le montant du bénéfice distribué pour l'exercice 1991 atteint 743 MF, contre 356 MF en 1990.

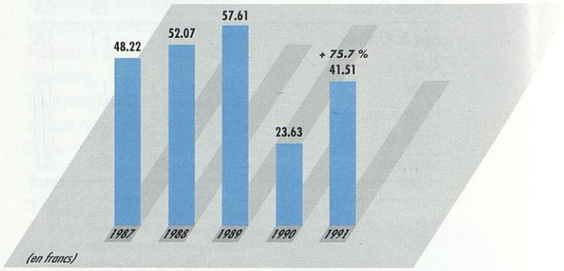

RESULTAT CONSOLIDE PAR ACTION

CERTIFICAT D'INVESTISSEMENT

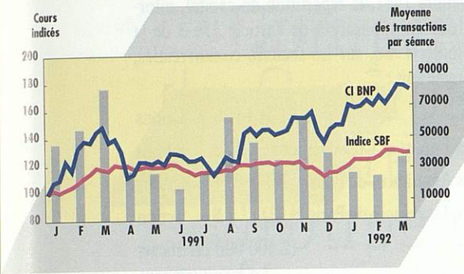

Après avoir été fortement affecté en 1990 par la crise boursière, la dégradation des conditions d'exploitation du secteur bancaire et par des éléments exceptionnels propres au Groupe, le certificat d'investissement BNP s'est sensiblement redressé en 1991, en dépit d'une conjoncture difficile (cours 319 francs le 2 janvier 1992, contre 214 francs le 3 janvier 1991).

Au premier semestre, il a bénéficié des anticipations de baisse des taux sur les premiers mois, avant de se replier avec l'annonce de résultats 1990 en forte baisse.

Au deuxième semestre, il s'est sensiblement apprécié, soutenu par les perspectives de redressement des résultats et par l'effet des annonces relatives à l'ouverture possible du capital des sociétés non privatisées.

En dépit d'un marché boursier volatile et d'une poursuite de la dégradation des risques, le certificat d'investissement BNP a connu une phase de consolidation depuis le début de 1992. Son niveau actuel (398,50 francs le 30 Avril 1992) est très inférieur à la situation nette comptable par action, qui est de 568 francs avant prise en compte des plus-values potentielles mobilières et de la partie des plus-values latentes portant sur les immeubles qui n'a pas encore été concernée par l'opération de restructuration du patrimoine immobilier réalisée en 1991 ; cet écart est encore plus important avec l'actif net réévalué par action qui s'élève à 655 francs.

REMUNERATION DES TITRES PARTICIPATIFS

La rémunération des titres participatifs est assise sur le TMO (taux moyens mensuels de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés).

Elle se compose :

- d'une partie fixe égale à 35 % du TMO sur la base des taux constatés au cours de période du 1er mai au 30 avril précédant chaque échéance ;
- d'une partie variable en fonction du rapport du résultat net consolidé de 1991 retraité conformément aux stipulations du contrat d'émission, sur le résultat de l'année précédente.

L'application de la formule de calcul utilisée (1) fait ressortir une rémunération globale des titres participatifs de 75,28 % du TMO, compte tenu d'un TMO égal à 9,0842 % sur la période de référence. Ce taux de rendement étant inférieur au minimum prévu par le contrat d'émission, soit 85 % du TMO, c'est sur cette base que sera calculée la rémunération des titres participatifs dont le taux s'établit ainsi à 7,7216 %.

Un coupon de 77,22 francs sera donc versé aux porteurs de titres participatifs BNP, le 30 juillet 1992.

(1) Rémunération globale =
$$0{,}35\ TMO + [\ 0{,}33\ TMO \times (0{,}7595 \times \frac{Résultat\ 1991^*}{Résultat\ 1990^*})]$$
(*) au sens du contrat d'émission.

BNP S.A.

RESULTATS

Les résultats sociaux de la BNP reflètent l'activité métropolitaine et celle des agences installées à l'étranger.

Le résultat d'exploitation de la maison-mère (8 094 millions de francs) a progressé de 20,8 % (+ 27,1 % pour le résultat courant), dont + 19,1 % pour la BNP métropole et + 28,8 % pour les succursales étrangères.

L'évolution du résultat net a été considérablement amplifiée en 1991 par la réalisation de la première tranche de l'opération d'apport des immeubles de la BNP à sa filiale, la Compagnie Immobilière de France (CIF). Celle-ci s'est traduite par un impact positif exceptionnel de 4 481 millions de francs, compte tenu d'une plus-value comptable de 5 574 millions de francs diminuée d'une dotation aux provisions pour impôt différé égale à 1 093 millions de francs sur les seuls résultats sociaux.

Le résultat net passe de 9 millions de francs en 1990 (1 487 millions de francs en 1989) à 5 742 millions de francs, sous l'effet du produit exceptionnel précité lié à l'opération de restructuration du patrimoine immobilier réalisée et des dotations de l'exercice aux provisions et aux écritures d'inventaires déjà commentées au niveau du Groupe.

CAPITAL DE LA BNP S.A.

Au 31 décembre 1991, la répartition du capital, information publiée en application de l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966, sur les sociétés commerciales, s'établit comme suit :

- Etat : 51 564 926 actions
- Caisse des Dépôts et Consignations : 572 actions
- Union des Assurances de Paris : 7 073 944 actions
- Union des Assurances de Paris IARD : 1 action
- Public : 12 100 000 certificats d'investissement

L'ensemble représente 70 739 443 actions ou certificats d'investissement, d'un nominal de 50 francs.

L'Etat détient directement 72,9 % des titres (et 90 % des droits de vote) et le Groupe UAP 10 %. Les certificats d'investissement en circulation représentent 17,1 % des titres, les droits attachés aux bons de souscription n'ayant pas été exercés.

EVOLUTION DES RESULTATS DE LA BNP SA

(en millions de francs)	1991	1990	Evolution volume	Evolution %
Produit net bancaire	**29 382**	**27 481**	**1 901**	**6,9**
Frais de gestion	**(21 288)**	**(20 780)**	**(508)**	**2,4**
Résultat d'exploitation	**8 094**	**6 701**	**1 393**	**20,8**
Provisions pour créances et risques généraux	(5 630)	(4 081)	(1 549)	38,0
Réévaluation des immeubles	4 481	-	4 481	n.s.
Autres	(1 203)	(2 611)	1 408	- 53,9
Résultat net	**5 742**	**9**	**5 733**	**n.s.**

Comptes Résumés 1991 du Groupe et de la BNP S.A.

Résultat consolidé 46
Bilan consolidé 46
Résultat BNP S.A. 47
Bilan BNP S.A. 47

Comptes Résumés 1991 du Groupe et de la BNP S.A.

COMPTES RESUMES DU GROUPE

RESULTAT CONSOLIDE

(en millions de francs)	1991*	1990*	Variation MF	Variation %
Produits	**37 930**	**35 807**	**2 123**	**5,9**
Net des intérêts	28 206	26 683	1 523	5,7
Commissions	9 759	8 516	1 243	14,6
Autres produits	(35)	608	(643)	n.s.
Frais de gestion	**(27 082)**	**(26 131)**	**(951)**	**3,6**
Charges de personnel	(16 592)	(16 043)	(549)	3,4
Autres frais généraux	(8 591)	(8 226)	(365)	4,4
Amortissements sur immobilisations	(1 899)	(1 862)	(37)	2,0
Résultat d'exploitation	**10 848**	**9 676**	**1 172**	**12,1**
Provisions d'exploitation	(8 116)	(6 420)	(1 696)	26,4
Autres produits et charges	453	(1 383)	1 836	n.s.
Résultats des sociétés mises en équivalence	1 278	1 221	57	4,7
Résultat avant impôt	**4 463**	**3 094**	**1 369**	**44,2**
Impôt sur les sociétés	(1 041)	(937)	(104)	11,1
Résultat net d'ensemble	**3 422**	**2 157**	**1 265**	**58,6**
Résultat net, part du Groupe	2 936	1 616	1 320	81,7

**Les montants figurant entre parenthèses traduisent une charge.*

BILAN CONSOLIDE

ACTIF 1991	ACTIF 1990	(en millions de francs) au 31 décembre	PASSIF 1991	PASSIF 1990
402 913	478 847	Opérations interbancaires et assimilées	427 132	492 741
737 926	702 743	Opérations avec la clientèle	505 148	505 021
56 811	51 664	Opérations sur titres	-	-
153 150	174 811	Autres opérations	164 793	182 095
60 535	66 445	Immobilisations financières	-	-
17 035	10 856	Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
-	-	Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	278 299	258 206
669	747	Fonds propres et titres assimilés*	53 667	48 050
1 429 039	**1 486 113**	**Total du bilan**	**1 429 039**	**1 486 113**

**Après affectation du résultat*

COMPTES RESUMES DE LA BNP S.A.

RESULTAT

(en millions de francs)	1991*	1990*	Variation MF	Variation %
Produits	**29 382**	**27 481**	**1 901**	**6,9**
Net des intérêts	21 987	20 776	1 211	5,8
Commissions	7 593	6 498	1 095	16,9
Autres produits	(198)	207	(405)	n.s.
Frais de gestion	**(21 288)**	**(20 780)**	**(508)**	**2,4**
Charges de personnel	(13 346)	(12 992)	(354)	2,7
Autres frais généraux	(6 422)	(6 303)	(119)	1,9
Amortissements sur immobilisations	(1 520)	(1 485)	(35)	2,4
Résultat d'exploitation	**8 094**	**6 701**	**1 393**	**20,8**
Provisions d'exploitation	(6 400)	(4 583)	(1 817)	39,6
Autres produits et charges	4 464	(1 807)	6 271	n.s.
Résultat avant impôt	**6 158**	**311**	**5 847**	**n.s.**
Impôt sur les sociétés	(416)	(302)	(114)	37,7
Résultat net	**5 742**	**9**	**5 733**	**n.s.**

**Les montants figurant entre parenthèses traduisent une charge.*

BILAN

ACTIF 1991	ACTIF 1990	(en millions de francs) au 31 décembre	PASSIF 1991	PASSIF 1990
450 138	512 700	Opérations interbancaires et assimilées	411 198	467 818
560 073	532 739	Opérations avec la clientèle	396 661	397 571
31 437	32 133	Opérations sur titres	-	-
133 337	155 223	Autres opérations	137 573	155 430
47 128	43 218	Immobilisations financières	-	-
13 224	7 719	Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
-	-	Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	255 478	233 525
-	-	Fonds propres et titres assimilés*	34 427	29 388
1 235 337	**1 283 732**	**Total du bilan**	**1 235 337**	**1 283 732**

**Après affectation du résultat*

VERIFICATION PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES ETATS FINANCIERS PUBLIES DANS LE RAPPORT ANNUEL

Les commissaires aux comptes de la BNP ont contrôlé les comptes de la société-mère ainsi que les comptes consolidés du Groupe et vérifié les informations contenues dans le rapport de gestion.

Sur la base des travaux effectués, dans leurs rapports en date du 30 avril 1991, les Commissaires aux Comptes Guy Barbier & Autres et Guérard Viala respectivement, ont certifié que les comptes de la BNP sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats de la société-mère et de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Le rapport annuel de la BNP, exercice 1991, est disponible dans son intégralité sur simple demande à :

Direction de la Communication et de la Publicité,
6, boulevard des Capucines - 75009 PARIS

ASSOCIATED BANKS OF EUROPE - ABECOR

Créée en 1974, Abecor est une association de banques européennes qui comptent parmi les plus importantes de leurs pays. Grâce à une étroite coopération technique, ces institutions s'efforcent d'élargir l'éventail des services bancaires et financiers qu'elles mettent à la disposition de l'ensemble de leurs clients, particuliers et entreprises.

Avec des actifs supérieurs à 1 100 milliards de US dollars et un réseau de près de 11 000 points d'exploitation répartis dans 120 pays, elles sont à même de fournir rapidement une information financière élaborée et d'apporter le concours de leur expérience en matière de transactions internationales.

Les membres d'Abecor sont :

- Banca Nazionale del Lavoro, Italie,
- Banque Bruxelles Lambert, Belgique,
- Banque Internationale à Luxembourg, Luxembourg,
- Banque Nationale de Paris, France,
- Barclays Bank, Royaume-Uni,
- Bayerische Hypotheken-und Wechsel-Bank, Allemagne
- Dresdner Bank, Allemagne,
- Z-Länderbank Bank Austria, Austria.

Conception, Réalisation : MBS COMMUNICATION
Création : GRAPHIC PLUS
Graphiques : STUD' IMAGE
Imprimé en France : INDUSTRIES GRAPHIQUES DE PARIS
Clichés : F. Baugin, C. Dumont, P. Guignard, A. Maisonnier, B. Paul, R. Rosenthal, B. Schaeffer, L. Zylberman, Photothèque BNP.

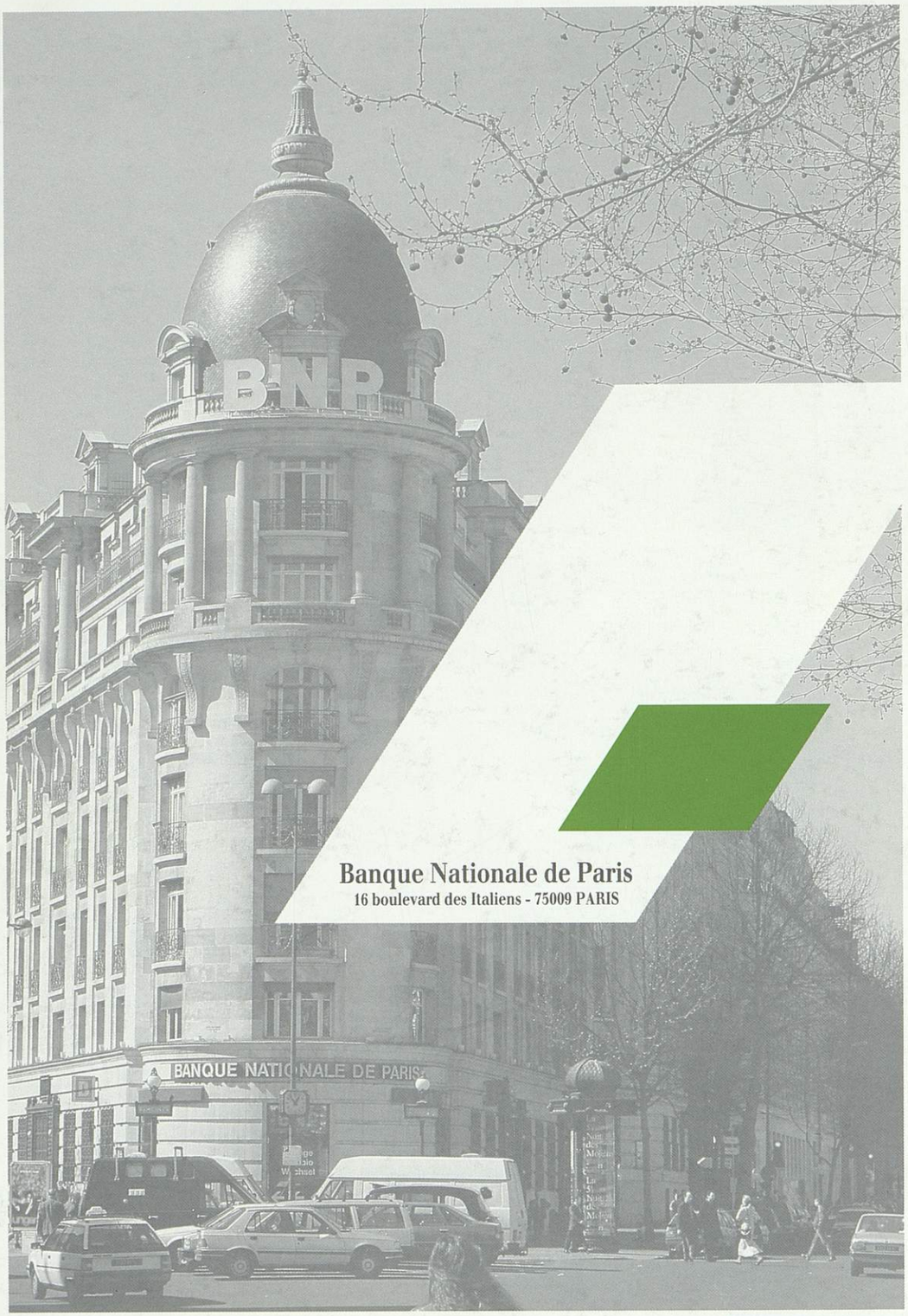

Banque Nationale de Paris
16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS

BNP

PB 920091

Etats Financiers 1991

Etats Financiers 1991 Etats Financiers 1991 Etats Financiers 1991

Groupe BNP Groupe BNP Groupé
BNP Groupe BNP Groupe BNP
Groupe BNP Groupe BNP Groupe
BNP Groupe BNP Groupe BNP
BNP Groupe BNP Groupe
BNP Groupe BNP Groupe BNP
Groupe BNP Groupe BNP
BNP Groupe BNP Groupe
Groupe BNP Groupe BNP Groupe
BNP Groupe BNP Groupe BNP
Groupe BNP Groupe BNP Groupe
BNP Groupe BNP Groupe BNP
Groupe BNP Groupe BNP Groupe
BNP Groupe BNP Groupe BNP
Groupe BNP Groupe BNP Groupe

Comptes consolidés
Bilan 2
Compte de résultats 4
Comptes en écus 6
Tableau de financement 8
Evolution de la situation nette 9
Principes comptables 10
Notes annexes 16

Périmètre de consolidation 36

Rapport des commissaires aux comptes 38

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE

DEBIT		(en milliers de francs)	*CREDIT*	
1991	1990		1991	1990
114 442 445	112 613 249		152 468 811	148 465 537
49 257 437	52 207 733		46 891 734	52 421 495
26 808 557	26 878 521		67 304 620	64 280 495
			57 219 408	53 829 569
			8 249 782	8 744 010
			1 835 430	1 706 916
10 717 359	9 536 335		16 214 125	14 190 705
23 795 076	20 262 989			
530 622	830 162			
14 129 545	10 844 538			
6 573 860	6 719 741			
2 561 049	1 868 548			
3 314 607	2 552 628		11 294 726	9 166 267
549 409	1 175 043		10 763 606	8 406 575
			112 718	103 273
25 182 497	24 269 097			
16 591 415	16 042 904			
969 249	906 839			
7 621 833	7 319 354			
5 040 207	4 709 716			
2 581 626	2 609 638			
2 108 187	2 010 108			
1 899 083	1 861 865			
209 104	148 243			
8 115 705	6 419 900			
4 411 341	2 077 131		4 365 751	1 613 426
860 742	1 556 090		1 362 804	836 280
3 866	200 274			
1 040 277	937 011			
			1 277 453	1 221 344
3 422 477	2 157 000			
2 936 430	1 616 346			
486 047	540 654			
159 587 537	152 239 860		159 587 537	152 239 860

(en milliers de francs)	*SOLDE* 1991	1990	Notes
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	38 026 366	35 852 288	(22)
PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS DE TRESORERIE	- 2 365 703	213 762	(23)
PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	40 496 063	37 401 974	
- Crédits à la clientèle			
- Comptes débiteurs de la clientèle			
- Commissions			
PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	5 496 766	4 654 370	
CHARGES SUR DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	- 23 795 076	- 20 262 989	
- Titres du marché interbancaire	- 530 622	- 830 162	
- Titres de créances négociables	- 14 129 545	- 10 844 538	
- Obligations	- 6 573 860	- 6 719 741	
- Emprunts subordonnés et titres assimilés aux fonds propres	- 2 561 049	- 1 868 548	
PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES OPERATIONS D'EXPLOITATION BANCAIRES ET DES OPERATIONS DIVERSES	7 980 119	6 613 639	(24)
RESULTATS DU PORTEFEUILLE-TITRES	10 214 197	7 231 532	(25)
PRODUITS ACCESSOIRES	112 718	103 273	
FRAIS GENERAUX	- 25 182 497	- 24 269 097	
CHARGES DE PERSONNEL	- 16 591 415	- 16 042 904	
IMPOTS ET TAXES	- 969 249	- 906 839	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	- 7 621 833	- 7 319 354	
- Travaux, fournitures et services extérieurs	- 5 040 207	- 4 709 716	
- Autres charges générales d'exploitation	- 2 581 626	- 2 609 638	
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	- 2 108 187	- 2 010 108	
- Immobilisations	- 1 899 083	- 1 861 865	
- Frais d'établissement	- 209 104	- 148 243	
RESULTAT AVANT PROVISIONS, IMPOTS ET DIVERS	10 848 400	9 676 356	
EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES	- 8 115 705	- 6 419 900	(26)
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS	- 45 590	- 463 705	(28-29)
DOTATIONS DE L'EXERCICE ET REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	502 062	- 719 810	(27)
PARTICIPATION DES SALARIES	- 3 866	- 200 274	
IMPOT SUR LES SOCIETES	- 1 040 277	- 937 011	(30)
RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	1 277 453	1 221 344	
BENEFICE DE L'EXERCICE	3 422 477	2 157 000	
- Part du groupe	2 936 430	1 616 346	
- Part des intérêts minoritaires	486 047	540 654	
TOTAL			

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN ECUS

L'accélération du processus de création d'un espace financier européen unifié, la volonté de promouvoir l'unité monétaire européenne, associées à la nécessité de faciliter les comparaisons entre établissements financiers européens, ont conduit la BNP à présenter des états financiers consolidés en écus.

Les principes de consolidation appliqués sont ceux énoncés dans les principes comptables et de présentation des états financiers consolidés en francs français, la méthode du taux de clôture a été retenue pour l'ensemble des comptes de bilan à l'exeption des éléments constituant les fonds propres et titres assimilés, ainsi que pour les composantes du compte de résultats.

Les fonds propres et titres assimilés au 31 décembre 1987 ont été convertis au cours de l'écu à cette date.

La différence de conversion en écu est regroupée dans les fonds propres avec les différences de conversion apparaissant dans le bilan en francs français. Les taux de l'écu en francs français utilisés au 31 décembre 1989, 1990 et 1991 sont respectivement de 6,89 - 6,98 et 6,938.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF			PASSIF (Après affectation du résultat)	
31 décembre 1991	31 décembre 1990	(en milliers d'écus)	31 décembre 1991	31 décembre 1990
58 073 338	68 602 758	Opérations interbancaires et assimilées	61 564 085	70 593 327
106 360 044	100 679 469	Opérations avec la clientèle	72 808 966	72 352 536
8 188 412	7 401 726	Opérations sur titres		
22 073 956	25 044 527	Autres opérations	23 752 246	26 088 084
8 725 163	9 519 258	Immobilisations financières		
2 455 364	1 555 340	Immobilisations corporelles et incorporelles		
		Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	40 112 271	36 992 239
96 478	107 051	Fonds propres et titres assimilés	7 735 187	6 883 943
205 972 755	**212 910 129**	**Total**	**205 972 755**	**212 910 129**

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE

(en milliers d'écus)	1991	1990
Produits et charges d'exploitation bancaire	5 480 883	5 136 431
Produits et charges sur opérations de trésorerie	- 340 978	30 625
Produits et charges des opérations avec la clientèle	5 836 850	5 358 449
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	792 270	666 815
Charges sur dettes représentées par un titre	- 3 429 674	- 2 903 007
Produits et charges des autres opérations d'exploitation bancaire et des opérations diverses	1 150 204	947 513
Résultat du portefeuille-titres	1 472 211	1 036 036
Produits accessoires	16 246	14 795
Frais généraux	- 3 629 648	- 3 476 948
Charges de personnel	- 2 391 383	- 2 298 410
Impôts et taxes	- 139 702	- 129 920
Charges générales d'exploitation	- 1 098 563	- 1 048 618
• Travaux, fournitures et services extérieurs	*- 726 464*	*- 674 744*
• Autres charges générales d'exploitation	*- 372 099*	*- 373 874*
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	- 303 861	- 287 981
• Immobilisations	*- 273 722*	*- 266 743*
• Frais d'établissement	*- 30 139*	*- 21 238*
Résultat avant provisions, impôts et divers	1 563 620	1 386 297
Excédent des provisions d'exploitation contituées sur les provisions reprises	- 1 169 747	- 919 756
Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	- 6 571	- 66 433
Dotations de l'exercice et reprises de provisions hors exploitation	72 364	-103 125
Participation des salariés	- 557	- 28 692
Impôt sur les sociétés	- 149 939	- 134 242
Résultat des sociétés mises en équivalence	184 124	174 977
Bénéfice de l'exercice	**493 294**	**309 026**
• Part du groupe	*423 238*	*231 568*
• Part des intérêts minoritaires	*70 056*	*77 458*

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

en millions de francs	1991	1990
RESSOURCES		
Fonds propres et titres assimilés		
• Résultat net consolidé	3 422	2 157
• Dotation nettes aux comptes d'amortissements	2 108	2 010
• Dotations nettes aux comptes de provisions	8 116	6 420
• Résultats des sociétés mises en équivalence	(1 278)	(1 221)
Ressources nouvelles en provenance de l'exploitation	**12 368**	**9 366**
• Distribution externe	(818)	(479)
• Augmentation des fonds propres et titres assimilés	2 991	10 644
• Ecart de conversion sur fonds propres	59	(825)
• Divers	41	53
Total des ressources en fonds propres et titres assimilés	**14 641**	**18 759**
Autres ressources		
• (Diminution) augmentation des emprunts interbancaires (1)	(73 458)	11 141
• Augmentation des dépôts de la clientèle (2)	26 525	109 352
• Augmentation (Diminution) des autres comptes financiers	3 614	(2 958)
• Augmentation des emprunts à moyen et long terme	1 544	6 286
• Divers	891	411
(Dimininution) augmentation des autres ressources	**(40 884)**	**124 232**
(Diminution) augmentation totale des ressources	**(26 243)**	**142 991**
EMPLOIS		
• (Diminition) augmentation des prêts interbancaires	(74 583)	31 025
• Augmentation des prêts consentis à la clientèle	40 890	89 670
• Augmentation des opérations sur titres	5 205	4 107
• (Diminution) augmentation des immobilisations fiancières	(6 042)	16 865
• Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles		
- Plus-value d'apport	5 606	-
- Autres	2681	1 324
Total des emplois	**(26 243)**	**142 991**

(1) Y compris les titres du marché interbancaire.
(2) Y compris les titres de créances négociables.

EVOLUTION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDEE APRES REPARTITION (1)

En millions de francs	Capital	Primes d'émission et d'apport	Plus value d'apport	Ecart de réévaluation	Réserves consolidées et report à nouveau	Intérêts hors groupe	Total
SITUATION NETTE AU 31/12/89	**2 963**	**4 868**		**164**	**19 351**	**1 949**	**29 295**
Bénéfice consolidé 1990					1 616	541	2 157
Distribution externe					(352)	(127)	(479)
Augmentations de capital liées à l'acquisition de titres :							
• UAP	457	4 793					5 250
• Péchiney	117	1 223					1 340
Intérêts minoritaires des nouvelles sociétés consolidées en 1990 (2)						5 338	5 338
Effet de la variation des parités monétaires en 1990					(535)	(14)	(549)
Elimination de la participation circulaire	(34)				(359)	(393)	(786)
Effet de la déconsolidation de la BIAO						278	278
Amortissement des actifs réévalués				(16)			(16)
Divers					69	123	192
SITUATION NETTE AU 31/12/90	**3 503**	**10 884**		**148**	**19 790**	**7 695**	**42 020**
Bénéfice consolidé 1991					2 936	486	3 422
Distribution externe					(747)	(71)	(818)
Effet de la restructuration du patrimoine immobilier			4 311				4 311
Incidence du changement de méthode de consolidation (3)						(519)	(519)
Effet de la variation des parités monétaires en 1991					22	12	34
Amortissement des actifs réévalués				(50)			(50)
Divers	(1)				41	79	119
SITUATION NETTE AU 31/12/91	**3 502**	**10 884**	**4 311**	**98**	**22 042**	**7 682**	**48 519**

(1) Non compris les Titres assimilés (Note n°15).
(2) Dont intérêts minoritaires au sein de la société "Financière BNP" (5 250 millions de francs).
(3) Incidence de l'introduction dans les méthodes de consolidation par intégration proportionnelle (cf note N° 1)

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales et sociétés associées. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidé suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées consolidées, préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs, ont été retraités afin de se conformer aux principes comptables du Groupe et aux règles de présentation françaises.

ELEMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

L'évolution en 1990 de la règlementation bancaire française a conduit à modifier à partir de l'exercice 1991 les règles de comptabilisation des opérations effectuées sur les contrats d'échange de taux d'intérêt et sur les contrats d'échange financier de devises, communément appelés swaps de taux d'intérêt, FRA, et swaps en devises.

La principale modification, par rapport à l'exercice précédent consiste en l'inscription en compte de résultats de l'écart de réévaluation aux taux de marché, des produits et charges relatifs aux swaps et aux FRA conclus dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de transaction.

Il est fait mention des effets de ce changement de règlementation comptable sur le résultat de l'exercice 1991 dans la note n°28.

Le développement des prises de participation ou des créations d'établissements financiers conjointement avec d'autres partenaires conduisent la BNP à exercer un contrôle conjoint et non plus exclusif, sur certaines de ses filiales. Par application des textes règlementaires, la méthode de l'intégration proportionnelle a été en conséquence introduite dans les principes de consolidation du Groupe BNP et certaines sociétés précédemment intégrées globalement ou mises en équivalence ont été intégrées proportionnellement. L'incidence du changement de périmètre sur les principaux agrégats des comptes consolidés est mentionnée dans la note n°1.

La BNP a, dans le courant de l'exercice 1991, restructuré l'ensemble de son patrimoine immobilier, en conformité avec les dispositions prévues par les instructions émanant des autorités professionnelles en France, et en a fait l'apport à sa filiale spécialisée la Compagnie Immobilière de France, à des prix de marché déterminés par expertises externes.

En application de ces dispositions, l'incidence de la revalorisation de ces immobilisations corporelles à l'occasion de leur apport a été enregistrée, après constatation de l'impôt différé correspondant dans les fonds propres consolidés (voir note n°16).

Les incidences sur les états financiers consolidés de cette opération de restructuration sont présentées dans les notes n°8 et 28.

Les biens dont la BNP S.A. dispose par contrat de crédit bail sont retraités dans les comptes consolidés afin de traduire la réalité économique et le caractère économique de ces opérations.

Cette méthode a été étendue aux opérations de cette nature effectuées par la banque avec l'ensemble de ses filiales de crédit bail comprises dans le périmètre de consolidation. L'incidence sur le résultat 1991 est mentionné dans la note n°28.

Enfin conformément à l'évolution de la doctrine comptable, le groupe enregistre désormais les provisions pour engagements sociaux pour leur montant brut, l'impôt différé correspondant étant constaté séparément. Les incidences sur les états financiers consolidés de ce changement de présentation sont indiquées dans les notes n°28 et 29.

Sous réserve des opérations et des changements ci-dessus exposés, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux retenus jusqu'alors, et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

PRINCIPES ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et de toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions d'écus et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement 20 % ou plus du capital.

◆ Sociétés intégrées globalement

Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du Groupe, seuls les établissements de crédit, les établissements financiers, les sociétés holding à caractère bancaire et les entreprises dont l'activité principale constitue un prolongement de l'activité de ces établissements sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital égal ou supérieur à 50 % ou lorsque le Groupe y exerce une influence dominante en vertu soit de dispositions statutaires ou conventionnelles, soit du pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 100 millions de francs (environ 14 millions d'écus).

◆ Sociétés intégrées proportionnellement

Les comptes des sociétés que le Groupe contrôle conjointement sont consolidés par intégration proportionnelle.

En l'absence de contrôle exclusif, une société est considérée comme contrôlée de manière conjointe lorsque son capital est détenu par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires qui désignent conjointement les organes de Direction dans la perspective de définir et de mener une politique commune.

◆ Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation comprise entre 20 % et 50 %, sont mises en équivalence, sauf dans les cas d'influence dominante ou de contrôle conjoint cités dans les rubriques précédentes "sociétés intégrées globalement et proportionnellement". Il en est de même des établissements de crédit et des établissements financiers dans lesquels le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 50 % et dont le total du bilan est compris entre 10 et 14 millions d'écus et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (sociétés d'assurances, entreprises de services bancaires auxiliaires).

◆ Exclusions

Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du Groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation consolidable du Groupe, celle-ci est exclue du périmètre de consolidation. La valeur de la participation dans ces entreprises est reclassée à la rubrique "Titres de participation non consolidés".

OPERATIONS RECIPROQUES

Les titres émis par l'une des sociétés intégrées globalement du Groupe BNP rachetés par le Groupe et détenus durablement par celui-ci font l'objet de retraitements destinés à les annuler, à l'exclusion des certificats d'investissement émis par la BNP et détenus en application de la règlementation liée au plan d'options d'achat consenti au personnel du Groupe.

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

SURVALEUR

La différence positive dégagée, lors de l'acquisition de titres de filiales et de participations consolidés, entre le prix de revient et la part de l'actif net comptable revenant au Groupe, est répartie entre des corrections de valeur d'éléments identifiables du bilan de l'entreprise consolidée et un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur une période maximale de 7 ans, et la fraction de la survaleur affectée traitée selon les règles communes applicables aux actifs correspondants.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale et par mise en équivalence sont présentés sous la rubrique "Ecarts d'acquisition". La part de la différence de première consolidation affectée à des éléments de bilans des entreprises mises en équivalence est comptabilisée sous la rubrique "Titres mis en équivalence".

PRINCIPE DE SPECIALISATION DES EXERCICES

Les opérations sont enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et de certaines charges qui sont comptabilisés lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont réparties sur la durée de vie de ces crédits.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les frais inhérents à l'émission des emprunts obligataires sont considérés comme une charge de l'exercice au cours duquel l'émission a lieu. Ils sont toutefois répartis sur la durée de l'emprunt lorsque celui-ci est lié à une opération d'échange de taux d'intérêt assortie d'une prime.

Les primes de remboursement sont réparties sur la durée des emprunts obligataires lorsque les conditions de marché qui prévalent lors de la fixation du montant de ces primes conduisent à les considérer comme l'une des composantes du taux d'intérêt lié à ces ressources.

CONVERSION DES COMPTES EN DEVISES

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis aux cours de change officiels de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine et de la filiale brésilienne dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été convertis aux cours historiques en raison du taux élevé d'inflation de ces pays.
Les positions de change sont, d'une manière générale, évaluées aux cours de change officiels de fin de période.
Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.
Les écarts de change constatés sur la base des cours officiels de fin d'exercice sur les actifs en devises détenus d'une façon durable et comprenant les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille, les dotations des succursales étrangères et les titres des filiales et participations étrangères, ne sont pas constatés en résultats.

TITRES

Conformément à la nouvelle réglementation bancaire française, le terme "titres" recouvre désormais les titres du marché interbancaire (billets à ordre négociables, billets hypothécaires, notamment), les bons du Trésor et les autres titres de créances négociables, les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe - c'est-à-dire à rendement non aléatoire, qu'il soit fondé sur des taux fixes ou sur des taux variables -, les actions et les autres titres à revenu variable.
Les titres sont désormais classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement, titres de l'activité de portefeuille et titres de participation non consolidés. Les titres mis en équivalence sont en outre isolés à l'actif du bilan consolidé.

♦ Titres de transaction

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide, c'est-à-dire généralement ceux qui sont revendus dans un délai maximal de trois mois, sont comptabilisés sous la rubrique "Titres de transaction" et évalués individuellement à leur prix de marché. Les variations de valeur contribuent à la formation du résultat de l'exercice du portefeuille titres.

♦ Titres de placement

Sont comptabilisés en titres de placement, les titres qui sont détenus plus de 3 mois mais sans intention de conservation durable.
Les obligations et les autres titres dits à revenu fixe sont évalués au plus bas du prix d'acquisition (hors intérêts courus non échus) et du cours de bourse. Les intérêts courus sont comptabilisés en compte de résultats dans la rubrique "Résultats du portefeuille-titres".
Les actions cotées sont valorisées individuellement au plus bas du prix d'acquisition et du cours de bourse, les actions non cotées au plus bas du prix d'acquisition et de la part de l'actif net revenant au Groupe BNP, calculée à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de leur encaissement dans la rubrique "Résultats du portefeuille-titres".
Le prix de revient des titres de placement cédés est calculé suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
Les plus-values de cession sont enregistrées dans la rubrique "Résultats du portefeuille-titres" du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique "Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises".

♦ Titres d'investissement

Les titres dits à revenu fixe (obligations, titres du marché interbancaire, bons du Trésor et autres titres de créances négociables notamment) sont comptabilisés en "titres d'investissement" lorsqu'existe l'intention de les conserver durablement. Les obligations entrant dans cette catégorie font l'objet d'un financement adossé ou d'une couverture en taux d'intérêt sur leur durée de vie résiduelle, cette condition n'étant pas nécessairement requise par les textes réglementaires pour les titres du marché interbancaire, les bons du Trésor et les autres titres de créances négociables détenus à la clôture de l'exercice 1990 et susceptibles d'être classés dans cette catégorie.
L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation prorata temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique "Résultats du portefeuille-titres" et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement.
Une provision est constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

♦ Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont des actions et valeurs assimilées que le Groupe entend détenir durablement, sans pour autant intervenir dans la gestion des sociétés émettrices.

Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'usage.
Pour les titres cotés la valeur d'usage est déterminée en fonction du prix de marché moyen des deux derniers exercices s'agissant des principales lignes détenues en portefeuille, ou du cours moyen du mois de décembre pour les autres. Cette dernière méthode a également été appliquée, par exception, à deux lignes principales afin de tenir compte de la baisse durable de la valeur correspondante des titres.
L'actif net par action est retenu pour les titres non cotés.

♦ Titres de participation

Les titres de participation non consolidés sont constitués des participations égales à 10 % au moins du capital des sociétés émettrices ou, lorsque ce seuil de contrôle n'est pas atteint, des participations pour lesquelles le groupe dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices.
Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'usage. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée en fonction du prix de marché moyen des deux derniers exercices clos s'agissant des principales lignes détenues ; pour les autres titres, le cours moyen du mois de décembre ou la moyenne entre le cours moyen et la part de l'actif net par action est retenue.
La valeur d'usage des titres non cotés est égale à l'actif net par action.
Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique "Charges et produits exceptionnels" du compte de résultats.

♦ Titres mis en équivalence

Les variations de situation nette des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et au passif du bilan consolidé au sein de la rubrique "Réserves consolidées". La part affectable à des éléments des bilans des sociétés en cause de la différence entre le prix d'achat et la part de l'actif net revenant au Groupe lors de l'acquisition des titres, est également inscrite sous la rubrique "Titres mis en équivalence".

CREDITS A LA CLIENTELE

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française en fonction de leur durée initiale : les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme une durée initiale supérieure à 7 ans.
Les crédits pour lesquels la banque estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. Les provisions relatives à des crédits en francs ou en devises sont portées en déduction des postes correspondants de l'actif et ce, quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle elles sont constituées.
Les provisions concernant des engagements par signature sont incorporées dans la rubrique "Comptes de régularisation, provisions et divers" au passif du bilan.
Dans les implantations françaises du Groupe BNP les créances compromises sont amorties par le débit du compte "Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises" du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées ; ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.
Dans les implantations étrangères du Groupe BNP, l'amortissement par le compte de "Profits et pertes" peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont comptabilisés comme des produits financiers, conformément à la nature économique de ces opérations.

Les immobilisations données en crédit bail à la clientèle figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces derniers ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique "Produits et charges des opérations de crédit-bail". Un effet d'impôt différé n'est calculé que partiellement sur ce retraitement afin de tenir compte de la pérennité attachée à la moitié, au moins, des réserves ainsi constituées.

Les revenus de crédit-bail recouvrent également les plus et moins values de cession des biens faisant l'objet de contrats de crédit-bail.

IMMOBILISATIONS

Dans le cadre des dispositions réglementaires françaises,

la BNP a apporté à sa filiale, la Compagnie Immobilière de France l'essentiel de ses immeubles centraux ou d'exploitation indissociables de son activité ; cet apport comprenant d'une part des immeubles en pleine propriété, et d'autre part, des droits portant sur des contrats de crédit bail immobilier, consentis à la banque par une autre de ses filiales, la société NATIOBAIL.
Aucun de ces immeubles n'est destiné à être cédé à brève échéance.
L'effet lié à la réestimation du patrimoine intervenue à l'occasion de cette restructuration est enregistrée, nette d'impôt, dans les fonds propres consolidés. Il a été constitué une provision pour impôts différés.
Les autres immeubles et le matériel figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir infra), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.
Les immobilisations acquises en crédit-bail par la banque à ses filiales de crédit-bail comprises dans le périmètre de consolidation figurent à la rubrique "Immobilisations". Les dotations aux amortissements correspondant à ces actifs sont de la même manière inscrites à la rubrique "Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements" du compte de résultats.
La BNP et ses filiales françaises ayant adopté le principe de l'amortissement dérogatoire pour la comptabilisation des amortissements dans les comptes sociaux, les amortissements dérogatoires font l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à ne refléter dans les comptes consolidés que l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) des biens amortissables. Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

REEVALUATION LEGALE

En 1978, conformément à la législation fiscale en vigueur, la BNP et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.
A la même date, les titres de participations et de filiales ont aussi été réévalués, soit à leur valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extériorisé au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.
Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique "Ecart de réévaluation" en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.
Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévaluée des immobilisations amortissables ; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.
En BNP la part de la réévaluation relative aux biens non amortissables a été incorporée au capital.

IMPOTS SUR LES SOCIETES

Les sociétés du Groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectif. En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 42 %, ce taux de droit commun étant réduit à 37 % sur les bénéfices de l'exercice 1990 non distribués et à 34 % sur les bénéfices non distribués à partir du 1er Janvier 1991 ; toutefois, les plus values à long terme sont imposées à 19 % ou à 25 % et certains revenus sont exonérés d'impôt dans la limite de 92,50 %, s'agissant des dividendes reçus de sociétés dont la détention est supérieure à 10 % ou lorsque le montant de la participation est supérieure à 150 millions de francs.
La BNP a usé de la faculté de constituer un Groupe fiscal. Les avantages procurés par les dispositions fiscales qui lui sont relatifs n'ont été constatés en résultats que pour autant qu'ils aient été jugés définitivement acquis au Groupe.
L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et les charges quelle que soit la date de son paiement effectif. Lorsque la période sur laquelle les produits et les charges concourant au résultat comptable ne coïncident pas avec celle au cours de laquelle les produits sont taxés et les charges déductibles fiscalement, les sociétés du Groupe BNP comptabilisent un impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable et prenant pour base l'intégralité des produits et des charges en différence temporaire entre le résultat comptable et le résultat fiscal. Toutefois, la provision pour impôt différé déterminée sur les réserves latentes afférentes aux opérations de crédit-bail est déterminée sur la partie des réserves susceptibles d'être soumises à l'impôt dans un avenir prévisible, celles-ci ne pouvant être, en tout état de cause, inférieures à la moitié des réserves latentes existantes.
Les impôts différés actif ne sont constatés que dans la limite des impôts différés passif.

Les incidences venant de l'application de la méthode du report variable au changement de taux d'imposition sont enregistrées dans la rubrique "Charges et produits exceptionnels" du compte de résultats.

PARTICIPATION DES SALARIES

Conformément à la réglementation française, la BNP et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation ainsi constituée est inscrite sous la rubrique "Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation". Elle est reprise et portée sous la rubrique "Participation des salariés" au cours de l'exercice suivant, après approbation des comptes par l'assemblée générale des actionnaires.

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants.
Le Groupe BNP est par ailleurs engagé à l'égard de son personnel, au titre de diverses conventions, au versement de primes de fin de carrière et de pensions pour cause de départ à la retraite anticipée et de gratifications pour ancienneté de service.
Le Groupe procède chaque année à l'estimation de ces engagements et ajuste la provision constituée, en fonction de l'évolution de la valeur actuelle nette de ces engagements.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX ET DE CHANGE

Le Groupe BNP intervient sur différents marchés, organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, de taux d'intérêt et de change, et réalise des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises en application de la stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change des actifs et des passifs de certaines des sociétés du Groupe et du Groupe dans son ensemble.
Le Groupe BNP intervient également sur ces instruments et ces marchés par certaines de ses composantes dans le cadre d'une activité de négociation.
u Instruments de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés
Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix de marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice et inclus dans la rubrique "Produits des opérations diverses".
Les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme, dénoués et identifiés comme étant des opérations de couverture liées à la gestion de la position de taux des actifs et des passifs sont considérés comme un ajustement aux produits et aux charges d'intérêts des rubriques concernées et, par conséquent, généralement différés et rapportés aux résultats sur la durée de vie des éléments couverts.

♦ **Autres instruments de taux d'intérêt à terme**

Les résultats des opérations d'échange de taux d'intérêt en FRF et en devises, swaps et FRA, sont enregistrés selon le principe de spécialisation des exercices, les produits et les charges d'intérêt étant constatés prorata temporis au compte de résultats.
Toutefois, les opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à la gestion d'un portefeuille de transaction font l'objet d'une évaluation aux conditions du marché prévalant à chaque fin de période, ajustée d'une marge forfaitaire couvrant le risque de crédit et la rémunération des fonds propres correspondants qui est rapportée aux résultats sur la durée du contrat. Les écarts d'évaluation résultant des variations de taux d'intérêt et des cours des devises sont constatés dans le résultat de l'exercice.
Les primes des opérations de "Cap" et de "Floor" sont enregistrées conformément au principe de spécialisation des exercices.
Les résultats produits par la gestion de ces instruments sont inclus dans la rubrique "Produits des opérations diverses".

♦ **Instruments de change à terme**

Les contrats de change à terme conditionnels sont évalués au prix de marché, les écarts d'évaluation étant constatés dans le résultat de l'exercice. Il en est de même pour les contrats de change à terme fermes lorsqu'il s'agit d'opérations de "trading" ; dans le cas général où ces transactions sont couvertes, les contrats de couverture sont valorisés au cours du comptant en vigueur à la clôture de l'exercice.
Les différences d'intérêt relatives aux opérations de change à terme couvertes, ou reports-déports, sont traitées conformément au principe de spécialisation et rapportées aux résultats sur la durée effective de l'opération de couverture.

GROUPE BNP
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

MODIFICATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION — *Note n°1*

Comparé au 31 décembre 1990, le périmètre de consolidation est modifié de la façon suivante :

♦ Quatre sociétés nouvellement créées, Promopart BNP, Immopart BNP, BNP Immobilier, Interconti Finance (Irlande), quatre sociétés récemment acquises, Capital Leasing (Irlande), Banque Méditerranéenne de Dépôts, ainsi que Imperial Savings fusionnée avec Bank of the West, Saintoin - Roulet S.A. fusionnée avec du Bouzet S.A., quatre sociétés ayant franchi le seuil de consolidation, Compagnie Immobilière de France, Société Briotine de Participation, Société Bridoise de Participation, BNP Factor (France), ainsi que Eurolease (Grèce) et Natiobail antérieurement consolidées par mise en équivalence sont consolidées par intégration globale.

♦ Quatre sociétés antérieurement consolidées par intégration globale, Société de Banque et d'Investissement SOBI (Monaco), UOB Holding (Suisse), UOB Genève (Suisse), UOB (Luxembourg) SA, deux sociétés antérieurement consolidées par mise en équivalence, BNP AK-Dresdner Bank AS (Turquie), SFOM (Suisse) sont désormais consolidées par intégration proportionnelle. Ce changement de méthode de consolidation a eu sur les principaux agrégats des comptes consolidés, et comparativement à l'exercice précédent pour incidences une réduction du total de bilan de 8 072 millions de francs et des intérêts minoritaires au sein des capitaux propres de 743 millions de francs ainsi qu'une augmentation de la part des tiers dans le résultat net de 243 millions de francs.

♦ Une société nouvellement créée AIM Holding SAHF (Luxembourg) qui a repris les activités de l'ex AREF Koweit, quatre sociétés ayant franchi le seuil de consolidation, SODETE - UFCA, Euromezzanine SCA, Banca Cassany (Andorre), BNP Finans A/S Norge (Norvège), sont désormais consolidées par mise en équivalence.

♦ Ne sont plus consolidées les sociétés EUROFINANCIERA ayant été cédée, FINOVECTRON, Kassine Holding Dublin (Irlande), aujourd'hui en dessous du seuil de consolidation.

♦ La société SOPREXI ayant fusionné avec BANEXI est désormais reprise dans les comptes de celle-ci.

PRETS A LA CLIENTELE — *Note n°2*

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990
	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net
Crédits à la clientèle	715 480	29 570	685 910	655 701
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat	52 016	-	52 016	47 042
Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle (1)	33 060	13 424	19 636	16 774
Prêts subordonnés consentis à la clientèle (2)	955	-	955	1 120
Total des prêts a la clientèle	**801 511**	**42 994**	**758 517**	**720 637**

(1) Sont assimilés à des prêts à la clientèle les prêts à des établissements de crédit qui n'ont pas le caractère de prêts de trésorerie et dont la durée initiale est supérieure à 1 an. Ces prêts aux établissements de crédit sont, au bilan, inclus sous les rubriques "Comptes ordinaires" et "Prêts à terme aux établissements de crédit et institutions financières".
(2) Ces prêts sont, au bilan, présentés sous la rubrique "Immobilisations financières - Prêts subordonnés".

Les créances douteuses et contentieuses faisant l'objet d'une provision s'élèvent parmi les crédits à la clientèle à 39 614 millions de francs (34.369 millions de francs en 1990) et parmi les crédits financiers à 15 827 millions de francs (14 860 millions de francs en 1990).

OPERATIONS SUR TITRES — *Note n°3*

En millions de francs, au 31 décembre	1991		1990	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Titres de transaction :				
• Titres à revenu fixe				
- Bons du Trésor :				
émis par les autorités françaises	*275*	*275*	*131*	*131*
émis par les autorités étrangères	*7 969*	*7 969*	*5 478*	*5 478*
- Certificats de dépôts et autres créances négociables :				
émis par des institutions financières	*1 570*	*1 570*	*2 468*	*2 468*
autres émetteurs	*1 640*	*1 640*	*1 345*	*1 345*
- Obligations et autres titres :				
émis par des institutions financières	*2 205*	*2 205*	*1 756*	*1 756*
autres émetteurs	*2 708*	*2 708*	*5 410*	*5 410*
Total titres à revenu fixe	**16 367**	**16 367**	**16 588**	**16 588**
• Titres à revenu variable				
- Actions et titres assimilés :				
émis par des institutions financières	*24*	*24*	*25*	*25*
autres émetteurs	*659*	*659*	*307*	*307*
Total titres à revenu variable	**683**	**683**	**332**	**332**
Total titres de transaction	**17 050**	**17 050**	**16 920**	**16 920**
Titres de placement :				
• Titres à revenu fixe				
- Bons du Trésor :				
émis par les autorités françaises	*917*	*918*	*1 142*	*1 143*
émis par les autorités étrangères	*2 688*	*2 696*	*1 671*	*1 650*
- Certificats de dépôts et autres créances négociables :				
émis par des institutions financières	*8 115*	*8 137*	*3 482*	*3 454*
autres émetteurs	*2 844*	*2 848*	*3 954*	*3 918*
- Obligations et autres titres :				
émis par des institutions financières	*4 978*	*5 016*	*4 835*	*4 855*
autres émetteurs	*14 818*	*15 099*	*16 013*	*16 486*
Total titres à revenu fixe	**34 360**	**34 714**	**31 097**	**31 506**
• Titres à revenu variable				
- Actions et titres assimilés :				
émis par des institutions financières	*611*	*658*	*969*	*1 022*
autres émetteurs	*2 109*	*2 209*	*1 733*	*1 698*
Total titres à revenu variable	**2 720**	**2 867**	**2 702**	**2 720**
Total titres de placement	**37 080**	**37 581**	**33 799**	**34 226**

OPERATIONS SUR TITRES

suite note n°3

Un certain nombre de pays en développement ont conclu avec leurs banques créancières, un accord sur leur dette externe qui s'inscrit dans le cadre du "Plan Brady" sur la dette des pays en développement

Les encours de la BNP concernés par ces accords s'élèvent au 31 décembre 1991 à la contre valeur de 5 912 millions de francs dont :

♦ 4 457 millions de francs et 231 milions de dollars US ont été apportés à l'option de réduction d'intérêt et échangés en 1990 et 1991 contre des obligations à taux fixe (compris entre 6,25 % et 7,71 %) d'une durée de 20 à 30 ans, garanties à l'échéance par des obligations à zéro coupon du Trésor US et du Trésor Français et portant une garantie glissante de 14 mois à 18 mois d'intérêts.

♦ 13 millions de dollars US ont été apportés à l'option de réduction du nominal et échangés en 1990 et 1991 contre des obligations à taux variable (Libor + 13/16ème) d'une durée de 15 à 30 ans.

L'encours total de ces titres au 31 décembre 1990 et 1991 est présenté sous la rubrique "titres de placement" pour un montant net des provisions constituées au 31 décembre (cf. note n°12).

Le total des plus-values potentielles nettes sur les titres de placement s'élève au 31 décembre 1991 à 501 millions de francs contre 427 millions de francs au 31 décembre 1990.

COMPTE DE REGULARISATION - ACTIF

Note n°4

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Produits à recevoir	50 411	48 661
Gestion collective des CODEVI	7 215	6 535
Impôt différé - actif	2 044	32
Autres débiteurs divers	4 442	3 674
Autres actifs	13 634	18 202
Total des comptes de régularisation - Actif	**77 746**	**77 104**

TITRES D'INVESTISSEMENT A REVENU FIXE

Note n°5

En millions de francs, au 31 décembre	1991		1990	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
• Bons du Trésor				
- émis par les autorités françaises	4 726	4 947	8 969	8 801
- émis par les autorités étrangères	1 728	1 696	5 919	5 855
• Certificats de dépôts et autres créances négociables :				
- émis par des institutions financières	1 677	1 669	7 360	7 250
- autres émetteurs	836	533	1 059	1 059
• Obligations et autres titres				
- émis par des institutions financières	2 918	2 888	3 078	3 039
- autres émetteurs	20 162	19 994	14 036	13 785
Total titres d'investissement à revenu fixe	**32 047**	**31 727**	**40 421**	**39 789**

TITRES DE FILIALES NON CONSOLIDEES
TITRES DE PARTICIPATION ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

Note n°6

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990		
	Valeur comptable brute	Valeur nette comptable	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur nette comptable	Valeur estimative
Titres de participations et de filiales non consolidées						
Titres émis par le groupe	91	91	135	144	141	162
Titres non cotés de filiales non consolidées (1)	1 272	1 142	1 185	517	438	473
Titres de participations :						
• Titres non cotés : (1)	4 512	3 906	4 265	3 467	3 201	3 571
• Titres cotés : (2)						
- Portefeuille évalué par référence aux derniers cours de bourse	347	329	389	948	937	1 356
- Portefeuille évalué par référence aux cours de bourse des deux dernières années	2 525	2 486	3 003	976	957	1 230
Total des titres de participations	**7 384**	**6 721**	**7 657**	**5 391**	**5 095**	**6 157**
Total des titres de participations et de filiales non consolidées	**8 747**	**7 954**	**8 977**	**6 052**	**5 674**	**6 792**
Titres de l'activité de portefeuille						
• Titres non cotés :						
- Portefeuille évalué d'après la situation nette	596	448	709	514	375	516
- Portefeuille évalué d'après la situation nette réévaluée	2	2	7	1 580	1 556	1 611
- Portefeuille évalué d'après la valeur d'usage sur titres non cotés	1 084	1 007	1 152	1 255	1 157	1 234
- Portefeuille évalué d'après le coût de revient	654	654	667	683	683	683
• Titres cotés :						
- Portefeuille évalué par référence aux derniers cours de bourse	675	471	487	1 835	1 793	2 653
- Portefeuille évalué par référence au cours de bourse moyen des deux derniers exercices clos	2 837	2 746	3 781	1 052	976 (3)	1 261
Total des titres de l'activité portefeuille	**5 848**	**5 328**	**6 803**	**6 919**	**6 540**	**7 958**
Total	**14 595**	**13 282**	**15 780**	**12 971**	**12 214**	**14 750**

(1) La valeur d'usage des titres non cotés de filiales non consolidées et de participation est déterminée sur la base de la quote part de situation nette comptable de la société dont les titres sont détenus par le Groupe BNP.
(2) La valeur d'usage des titres cotés de participation est évaluée par référence au cours moyen de bourse du mois ayant précédé la clôture de l'exercice ou par référence au cours de bourse des deux derniers exercices.
(3) Ce portefeuille comprend des titres qui dans les comptes sociaux de sociétés filiales intégrées globalement peuvent avoir été valorisés selon des méthodes différentes.

Le montant total des plus-values potentielles nettes sur l'ensemble des portefeuilles de titres de placement, d'investissement, de filiales et de participations ainsi que de l'activité de portefeuille s'élève à 2 679 millions de francs (contre 2 331 millions de francs en 1990).

TITRES MIS EN EQUIVALENCE — *Note n°7*

En millions de francs, au 31 décembre	1991		1990	
	Valeur comptable	Quote-part de situation nette	Valeur comptable	Quote-part de situation nette
Sociétés financières				
BNP Assets Finance B.V. - Pays Bas	82	100	78	74
B.IC.I. Côte d'Ivoire	45	99	18	26
Banco Cidade S.A. (Brésil)	166	98	166	49
U.B.A. - Nigéria	64	91	65	84
B.I.C.I. Gabon	16	86	9	55
Banca Cassany	3	63	-	-
Codexi	90	62	90	65
Orgepro	40	52	30	43
Natioleasing Overseas Corp. - Panama	15	51	15	54
Compagnie Nagelmackers - Belgique	75	47	75	46
Eurolease - Grèce	-	-	38	36
Natiobail	-	-	120	106
S.F.O.M.	-	-	81	122
Autres	398	572	520	32
Total des sociétés financières	994	1 321	1 305	792
Sociétés non financières				
• d'Assurance				
Union des Assurances de Paris	9 587	11 082	9 619	10 308
Natio-vie	366	890	366	863
BNP RE Luxembourg	16	264	11	157
Total des sociétés d'assurance	9 969	12 236	9 996	11 328
• Immobilières				
Meunier Promotion	165	327	92	242
Cimoxi	20	88	20	79
Total des sociétés immobilières	185	415	112	321
• Autres sociétés non financières				
Société Française du Chèque de Voyage	1	24	1	20
SODETE U.F.C.A.	24	14	-	-
EUROMEZZANINE S.C.A.	11	10	-	-
Total des autres sociétés non financières	36	48	1	20
Total des sociétés non financières	10 190	12 699	10 109	11 669
Total des titres mis en équivalence	**11 184**	**14 020**	**11 414**	**12 461**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES — *Note n°8*

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Terrains et constructions	9 941	3 705
Equipements, mobiliers, installations	13 704	13 024
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement nets	2 104	1 899
Immobilisations en cours	620	545
Immobilisations brutes	**26 369**	**19 173**
Moins :		
Amortissements des constructions	966	998
Amortissements des équipements, mobiliers, installations	7 383	6 508
Amortissements des immobilisations incorporelles	985	811
Amortissements cumulés	**9 334**	**8 317**
Immobilisations nettes	**17 035**	**10 856**
dont :		
écart de réévaluation net	*316*	*582*
plus-value d'apport	*5 606*	-

Les éléments repris dans ce tableau excluent les immobilisations totalement amorties.

Comme cela a été indiqué dans les principes comptables généraux, la BNP S.A. a apporté la majeure partie de ses immeubles centraux et d'exploitation à sa filiale spécialisée la Compagnie Immobilière de France (C.I.F.).
Le montant des apports s'est élevé à 4 207 millions de francs pour les immeubles en pleine propriété, et à 1847 millions de francs pour les droits relatifs aux contrats de crédit-bail immobilier.

L'augmentation nette des immobilisations résultant de cette opération sur la ligne "Terrains et constructions" est de 5 606 millions de francs.
L'effet sur les capitaux propres consolidés et le traitement de l'impôt différé correspondant sont décrits dans les notes n° 16 et n°30.

ECARTS D'ACQUISITION DES TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES — *Note n°9*

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990		
	Ecart d'acquisition	Amortissement	Valeur nette	Ecart d'acquisition	Amortissement	Valeur nette
Filiales consolidées par intégration globale ou proportionnelle	1 190	531	659	1225	490	735
Participations mises en équivalence	18	8	10	20	8	12
Filiales et participations extraites du périmètre de consolidation	-	-	-	73	73	-
Total	**1 208**	**539**	**669**	**1 318**	**571**	**747**

La charge d'amortissement des survaleurs non affectées (note n° 28)- s'est élevée pour l'exercice à 194 millions de francs (450 millions de francs en 1990) et comprend en 1990 l'amortissement dès la première année de l'ensemble de la différence de première consolidation dégagée lors de la prise de contrôle le 29 juin 1990 du groupe "Banque Arabe Internationale d'Investissement".

COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE, BONS DE CAISSE, CREANCES NEGOCIABLES SUR LES MARCHES

Note n°10

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Sociétés et entrepreneurs individuels		
• à vue	71 699	81 978
• à terme	118 934	111 709
Particuliers		
• à vue	71 521	72 857
• à terme	83 494	84 181
Divers		
• à vue	16 089	18 447
• à terme	6 165	7 277
Comptes d'épargne à régime spécial	114 517	105 593
Total des comptes créditeurs de la clientèle	**482 419**	**482 042**
Bons de caisse	22 730	22 978
Titres de créances négociables sur les marchés	184 137	157 740
Total des dépôts de la clientèle	**689 286**	**662 760**

COMPTES DE REGULARISATION PASSIF, PROVISIONS ET DIVERS

Note n°11

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Charges à payer	56 506	55 502
Sommes dues à l'administration fiscale	5 163	3 093
Autres créditeurs	4 613	4 830
Provisions pour risques généraux (note n°12)	1 616	1 798
Provisions pour engagements par signature (note n°12)	1 220	1 310
Provisions pour engagements sociaux (notes n°28 et 29)	2 907	1 863
Autres provisions	2 929	3 334
Autres passifs	15 996	19 729
Total des comptes de regularisation passif, provisions et divers	**90 950**	**91 459**

Les sommes dues à l'administration fiscale incluent les provisions constituées pour les impôts dont le paiement est différé jusqu'à ce que les produits nets, temporairement non taxés, fassent l'objet d'une imposition. Les provisions pour impôts différés s'élèvent à 3 667 millions de francs au 31 Décembre 1991 contre 1 835 millions de francs au 31 Décembre 1990.

Les provisions pour risques généraux sont des provisions prudentielles destinées à la couverture de risques potentiels inhérents à l'activité bancaire. Les provisions pour risques généraux d'exploitation, constituées par les succursales et les filiales du groupe à l'étranger, considérées comme de même nature, ont été regroupées sous cette rubrique.

Les engagements par signature faisant l'objet d'une provision s'élèvent au 31 décembre 1991 à 7 008 millions de francs (contre 5 302 millions de Francs au 31 décembre 1990).

PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES, RISQUES PAYS ET RISQUES GENERAUX

Note n°12

En millions de francs	1991	1990
Solde des provisions au début de l'exercice	**47 673**	**44 144**
Excédent des dotations constituées sur les provisions reprises au titre de l'exercice (note n°26) (1)	6 982	5 520
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrecouvrables et pour pertes sur cessions de créances (note n°26)	(3 539)	(1 247)
Différence de change	112	(1 724)
Variations liées aux changements de périmètre et de méthode de consolidation	(433)	475
Soultes et écarts d'acquisition sur créances échangées et achetées (2)	147	505
Solde des provisions au 31 décembre	**50 942**	**47 673**
Ces provisions sont représentées au bilan de la manière suivante :		
• Provisions, soultes et écarts d'acquisition déduits des postes d'actif		
- Etablissements de crédit et institutions financières	13 424	12 455
- Clientèle (note n°2)	29 570	26 637
- Titres de placement (note n°3)	3 939	3 610
- Comptes de régularisation (3)	117	319
- Prêts subordonnés	57	257
	47 107	43 278
• Provisions maintenues au passif (note n°11)		
- Provisions pour risques généraux	1 616	1 798
- Provisions pour engagements par signature	1 220	1 310
- Provisions pour risques bancaires	999	1 287

(1) dont 418 millions de francs de provisions pour risques bancaires comptabilisés en autres provisions d'exploitation (218 millions de francs en 1990).
(2) Les créances achetées ou échangées étant enregistrées pour leur valeur nominale, les soultes reçues sur échanges de créances ainsi que les écarts d'acquisition (différence entre le prix d'achat de la créance et sa valeur nominale) sont assimilés à des provisions.
(3) Viennent en déduction des comptes de régularisation les provisions sur intérêts courus non échus comptabilisés en produits à recevoir.

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables et de présentation les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan représentent les provisions pour engagements par signature, les provisions pour risques généraux ainsi que les provisions pour risques bancaires destinées à couvrir les risques liés au refinancement des créances souveraines portées par des sociétés extérieures au groupe.

L'encours des provisions, soultes et écarts d'acquisition relatifs aux risques souverains s'établit à 22 304 millions de francs au 31 décembre 1991 contre 24 045 millions de francs au 31 décembre 1990 du fait de la réduction des encours et de la cession de certaines créances sur le marché secondaire.

Afin de réduire les effets adverses susceptibles d'affecter les résultats futurs du groupe du fait de variations défavorables du cours des monnaies dans lesquelles sont libellées certaines créances jugées irrécouvrables, le groupe a procédé à l'acquisition de devises et de titres de créances négociables en devises. Au 31 décembre 1991 les devises achetées et les actifs investis, à ce titre s'élevaient à 12 179 millions de francs et à 11 908 millions de francs au 31 décembre 1990.

La constitution de ces actifs en devises a pour conséquence d'annuler la sensibilité aux variations de cours de différentes devises du taux de couverture des risques souverains. Le taux de couverture des risques souverains ressort économiquement sur la base des cours de change au 31 décembre 1991 à 57 % engagements sur les pays composant l'ancienne Union des Républiques Socialistes Soviétiques compris (60 % au 31 décembre 1990, engagements sur l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques non compris).

OBLIGATIONS *Note n°13*

Echéancier du capital restant dû sur les emprunts obligataires émis

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
Echéances						
BNP S.A.						
Inférieures à 1 an	955	7 060	8 015	5 344	7 279	12 623
Comprises entre 1 an et 5 ans	8 036	19 463	27 499	5 941	23 658	29 599
Supérieures à 5 ans	19 031	6 513	25 544	15 548	6 698	22 246
Total BNP S.A.	**28 022**	**33 036**	**61 058**	**26 833**	**37 635**	**64 468**
Filiales						
Inférieures à 1 an	606	82	688	1 087	436	1 523
Comprises entre 1 an et 5 ans	2 774	631	3 405	1 864	487	2 351
Supérieures à 5 ans	1 625	621	2 246	3 075	513	3 588
Total filiales	**5 005**	**1 334**	**6 339**	**6 026**	**1 436**	**7 462**
Eliminations intra-groupe	(710)	(154)	(864)	(154)	(560)	(714)
Total groupe	**32 317**	**34 216**	**66 533**	**32 705**	**38 511**	**71 216**

Ce tableau exclut la dette obligataire subordonnée (note n° 14).

EMPRUNTS SUBORDONNES A TERME *Note n°14*

Les emprunts subordonnés émis par le groupe sont des titres à moyen et long terme émis en francs et en devises, assimilables à des créances de dernier rang. Les principaux emprunts et obligations "subordonnés" dont le capital restant dû est supérieur à dix pour cent du total des passifs subordonnés résultent des émissions suivantes :

En millions de francs	Date d'émission	Date d'échéance	Taux	Capital restant dû au 31 décembre	
				1991	1990
Emissions réalisées par la BNP S.A.					
• Métropole					
- Emprunt de 1,5 milliard de francs	1988	1998	9,60%	1 500	1 500
- Emprunt de 1,5 milliard de francs	1988	2000	TIOP	1 500	1 500
- Emprunt de 2,27 milliards de francs	1988	2000	9,30%	2 270	2 270
- Emprunt de 3,75 milliards de francs	1990	2002	10,60%	3 750	3 750
- Emprunt de 2,5 milliards de francs	1991	2004	9,35%	2 500	
- Autres émissions				9 770	5 978
• Succursales étrangères					
- Emprunt de 225 millions de USD	1988	1998	9,875%	1 166	1 154
-Autres émissions				243	224
Total BNP S.A.				**22 699**	**16 376**
Emissions réalisées par les filiales				**1 080**	**1 204**
Elimination des opérations intra-groupe				(79)	(107)
Total groupe				**23 700**	**17 473**

Echéancier du capital restant dû sur les emprunts et obligations subordonnés émis : *suite note n°14*

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990		
	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
Echéances						
Capital restant dû par la BNP S.A.						
Comprises entre 1 an et 5 ans	-	15	15	-	15	15
Supérieures à 5 ans	19 724	2 960	22 684	13 424	2 937	16 361
Total BNP S.A.	**19 724**	**2 975**	**22 699**	**13 424**	**2952**	**16 376**
Capital restant dû par les filiales						
Inférieures à 1 an	-	7	7	-	5	5
Comprises entre 1 an et 5 ans	-	627	627	-	646	646
Supérieures à 5 ans	-	446	446	-	553	553
Total filiales	**-**	**1 080**	**1 080**	**-**	**1 204**	**1 204**
Elimination des opérations intra-groupe	**-**	(79)	(79)	**-**	(107)	(107)
Total des emprunts et obligations subordonnés restant dus par le groupe	**19 724**	**3 976**	**23 700**	**13 424**	**4 049**	**17 473**

TITRES ASSIMILES *Note n°15*

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Titres participatifs	2 213	2 213
Titres subordonnés à durée indéterminée		
- Titres en francs	*2 100*	*2 100*
- Titres en devises	*2 590*	*2 564*
Total des T.S.D.I.	4 690	4 664
Total des titres assimilés émis	**6 903**	**6 877**
Titres détenus par des sociétés consolidées	(1 756)	(847)
Total des titres assimilés du groupe BNP	**5 147**	**6 030**

Au 31 décembre 1991, le groupe détenait des titres subordonnés à durée indéterminée et des titres participatifs pour une valeur comptable de 1 756 millions de francs (847 millions de francs au 31 décembre 1990) et représentant une valeur d'émission de 1 757 millions de francs (888 millions de francs au 31 décembre 1990).

FONDS PROPRES CONSOLIDES APRES AFFECTATION DU RESULTAT — *Note n°16*

En millions de francs, au 31 décembre	1991 Fonds propres	1991 Elimination participation circulaire	1991 Fonds propres nets	1990
Capital	3 537	-35	3 502	3 503
Réserves consolidées				
• Réserves de consolidation	22 413	-371	22 042	19 790
- Réserves de la BNP (1)	*8 814*	*-*	*8 814*	*7 843*
- Réserves consolidées	*14 275*	*-371*	*13 904*	*12 635*
- Amortissements réglementés et amortissements complémentaires des investissements	*479*	*-*	*479*	*480*
- Provisions pour investissement	*104*	*-*	*104*	*114*
- Ecart de conversion	*(1 259)*	*-*	*(1 259)*	*(1 282)*
• Prime d'apport	287	-	287	287
• Primes d'émission	10 597	-	10 597	10 597
• Plus-value d'apport	4 311	-	4 311	-
• Ecart de réévaluation	98	-	98	148
- Provision réglementée	*45*	*-*	*45*	*68*
- Réserve réglementée	*53*	*-*	*53*	*80*
Total des réserves consolidées	37 706	-371	37 335	30 822
Intérêts minoritaires	8 088	-406	7 682	7 695
Total des fonds propres consolidés	49 331	-812	48 519	42 020

(1) Après retraitements de consolidation

La prime d'apport représente la différence entre la valeur de l'apport fait par l'Etat français en date du 28 décembre 1989 de la Banque de Bretagne (310 millions de francs) et la valeur nominale des titres créés pour rémunérer l'Etat de cet apport (23 millions de francs).

Les primes d'émission sont constituées, de la prime attachée (4 785 millions de francs) à la souscription des certificats d'investissement émis en 1986, des primes perçues lors de la souscription de nouveaux titres participatifs par l'exercice du bon attaché à la première tranche émise en 1984, déduction faite des sommes incorporées au capital lors de l'augmentation réalisée en 1987, et des primes attachées (6 016 millions de francs) aux opérations réalisées en 1990.

Ces primes d'émission (6 016 millions de francs) correspondent d'une part à la prime perçue de 4 793 millions de francs à l'occasion de l'augmentation de capital réservée à l'Etat dans le cadre de la prise de participation croisée entre la BNP et l'UAP (note n°17) et d'autre part à la prime perçue de 1 223 millions de francs au titre de l'augmentation de capital réservée à l'Etat et à l'UAP lors de l'acquisition par la BNP de titres PECHINEY cédés par l'Etat.

La plus-value d'apport (4 311 millions de francs) résulte de l'opération de restructuration (décrite en note n°8) du patrimoine immobiler que la BNP a réalisé avec sa filiale la Compagnie Immobilière de France.

PRISE DE PARTICIPATION CROISEE BNP-UAP — *Note n°17*

La BNP et l'UAP ont effectué en 1990 une prise de participation croisée. Cette opération, décidée en 1989, s'est concrétisée pour des raisons techniques et règlementaires au cours de l'année 1990.
Cette opération a été réalisée par la BNP en deux étapes :
◆ Par l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 9 avril 1990 réservée à l'Etat la BNP a augmenté son capital de 457 millions de francs en émettant 9 146 341 actions à jouissance 1er janvier 1990 ; la prime d'émission attachée à cette augmentation de capital s'est élevée à 4 793 millions de francs.
Cette augmentation a permis à la BNP de prendre une participation d'environ 10 % dans l'UAP.
Conformément à la loi, la Commission d'Evaluation des Entreprises Publiques a procédé, pour ces opérations, à l'évaluation des deux entreprises. Dans son avis du 22 février 1990, elle a fixé les valeurs des actions des deux sociétés sur la base des situations nettes réévaluées au 31 décembre 1989.
◆ Lors de la création de la société Holding "Financière BNP" l'Etat et la BNP ont apporté chacun 10 % des titres UAP au sein de la "Financière BNP". Au 31 décembre 1990, la BNP possède plus de 50 % des droits de vote de la "Financière BNP".

Consolidation du groupe UAP au 31 décembre 1990 et 1991 :
Le groupe UAP a été mis en équivalence dans les comptes de la Financière BNP qui ont été intégrés globalement dans les comptes de la BNP.
Le groupe UAP n'ayant pas procédé à un arrêté comptable lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, l'écart de première consolidation a été déterminé sur la base de la situation nette publiée du groupe UAP à la date d'arrêté la plus proche, soit le 31 décembre 1989 (en tenant compte de l'augmentation de capital réalisée en 1990 pour permettre à l'UAP d'acquérir 10 % de la BNP). Cet écart de première consolidation est constitué d'écarts d'évaluation correspondant aux plus-values latentes sur certains éléments d'actifs. Ces écarts d'évaluation sont amortis selon la nature et le rythme d'amortissement des actifs considérés.
La contribution de l'UAP aux résultats de la BNP a été déterminée sur les mêmes bases, et figure à la rubrique "Résultats des sociétés mises en équivalence".
Il a été procédé, au niveau des fonds propres consolidés, à l'élimination de la participation circulaire de la BNP (soit 2 %). Ce retraitement correspond à 20 % de la valeur des titres BNP détenus par l'UAP.

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES ET REÇUS — *Note n°18*

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	180 675	165 393
Autres engagements de financement donnés à la clientèle	12 483	12 980
Accords de refinancement (lignes "stand-by") consentis à des institutions financières	16 800	16 008
Autres accords de financement consentis à des institutions financières	1 100	1 167
Total des engagements de financement donnés	211 058	195 548
Accords de refinancement (lignes "stand-by") reçus d'institutions financières	3 394	3 912
Total des engagements de financement reçus	3 394	3 912

GARANTIES DONNEES ET REÇUES — *Note n°19*

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Garanties données		
• d'ordre de la clientèle	149 505	153 938
• d'ordre d'institutions financières	18 210	23 738
Total des garanties données	167 715	177 676
Garanties reçues d'institutions financières	32 537	30 959
Total des garanties reçues	32 537	30 959

OPERATIONS SUR TITRES HORS BILAN — *Note n°20*

En millions de francs, au 31 décembre	1991		1990	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Titres à recevoir ou à livrer	4 968	5 737	3 975	5 283
Titres vendus à réméré (1)	8 394	-	3 260	-
Total des opérations sur titres	**13 362**	**5 737**	**7 235**	**5 283**

(1) La réception de ces titres est conditionnée à l'exercice de l'option.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS — *Note n°21*

Ces engagements sont contractés sur différents marchés pour des besoins de co actifs et des passifs et de gestion de position.

En millions de francs, au 31 décembre	1991					1990				
Opérations	Opérations de couverture contractées		Opérations de gestion de position contractées		Total	Opérations de couverture contractées		Opérations de gestion de position contractées		Total
	sur marchés organisés	de gré à gré	sur marchés organisés	de gré à gré		sur marchés organisés	de gré à gré	sur marchés organisés	de gré à gré	
Contrats d'échange de taux d'intérêt	-	647 694	-	165 085	812 779	-	513 555	-	77 785	591 340
Swap de taux	-	530 433	-	9 968	540 401	-	395 017	-	15 478	410 495
Future rate agreement										
• achats de FRA	-	60 933	-	78 643	139 576	-	56 601	-	30 723	87 324
• ventes de FRA	-	56 328	-	76 474	132 802	-	61 937	-	31 584	93 521
Autres opérations sur instruments financiers à terme										
Achetés	**89 280**	**-**	**95 431**	**52 407**	**237 118**	**21 082**	**588**	**151 037**	**17 116**	**189 823**
• instruments de taux d'intérêt à terme ferme	88 463	-	10 296	-	98 759	21 082	-	59 899	-	80 981
• options de taux	817	-	31 207	-	32 024	-	588	32 559	2 824	35 971
• garanties de taux	-	-	-	47 343	47 343	-	-	-	12 220	12 220
• options de change	-	-	51 025	5 064	56 089	-	-	56 295	2 072	58 367
• autres options	-	-	2 903	-	2 903	-	-	2 284	-	2 284
Vendus	**90 730**	**-**	**103 179**	**67 534**	**261 443**	**30 116**	**-**	**156 313**	**11 430**	**197 859**
• instruments de taux d'intérêt à terme ferme	90 730	-	9 505	-	100 235	30 116	-	53 702	-	83 818
• options de taux	-	-	33 399	150	33 549	-	-	41 592	3 312	44 904
• garanties de taux	-	-	-	59 537	59 537	-	-	-	6 109	6 109
• options de change	-	-	57 191	7 847	65 038	-	-	58 775	2 009	60 784
• autres options	-	-	3 084	-	3 084	-	-	2 244	-	2 244

Les montants nominaux des contrats recensés dans ce tableau ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marchés attachés à ces instruments.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS — *suite note n°21*

L'évaluation du risque de défaillance des contreparties attaché aux opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises peut être estimé selon la méthodologie retenue pour le calcul des ratios européens et internationaux au 31 décembre 1991 dans les conditions de taux et de change prévalant à cette date à environ 5,7 milliards de francs (3,2 milliards de francs au 31 décembre 1990) pour les contrats sur taux d'intérêt et 10,5 milliards de francs (10,8 milliards de francs au 31 décembre 1990) pour les contrats sur taux de change. Ces montants sont appelés à varier d'ici à l'échéance de ces opérations en fonction de la durée restant à courir des contrats, des taux d'intérêt et des cours de change.
Les résultats correspondants à ces opérations sont repris en note n°23 "Produits et charges sur opérations de trésorerie".

PRODUIT NET BANCAIRE — *Note n°22*

En millions de francs	1991			1990		
	Net des intérêts	Commissions et divers	Total	Net des intérêts	Commissions et divers	Total
Opérations de trésorerie et interbancaires (note n°23)			**(2 366)**			**214**
• Opérations de trésorerie et interbancaires	(2 366)			214		
• Retraitements de certaines commissions	224	(224)		(3)	3	
Opérations avec la clientèle			**40 496**			**37 402**
• Intérêts perçus	38 661			35 695		
• Commissions reçues		1 835			1 707	
Opérations de crédit bail et de location			**5 497**			**4 654**
• Crédit-bail	5 449			4 605		
• Location simple		48			49	
Charges sur dettes représentées par un titre			**(23 795)**			**(20 263)**
• Titres du marché interbancaire	(531)			(830)		
• Titres de créances négociables	(14 129)			(10 845)		
• Obligations	(6 574)			(6 720)		
• Emprunts subordonnés et titres assimilés à des fonds propres	(2 561)			(1 868)		
Autres charges d'exploitation bancaire (note n°24)		(3 315)	(3 315)		(2 553)	(2 553)
Produits des opérations diverses (note n°24)		11 295	11 295		9 167	9 167
Résultats du portefeuille-titres (note n°25)			**10 214**			**7 231**
• Revenus du portefeuille	10 033			6 435		
• Résultats des cessions de titres		181			796	
Produits et charges d'exploitation bancaire	**28 206**	**9 820**	**38 026**	**26 683**	**9 169**	**35 852**
Produits accessoires		113	113		103	103
Amortissements des frais d'établissement		(209)	(209)		(148)	(148)
Produit net bancaire	**28 206**	**9 724**	**37 930**	**26 683**	**9 124**	**35 807**

Le produit net bancaire dont l'évolution est commentée dans le rapport de gestion reprend l'ensemble des rubriques de produits et de charges d'exploitation bancaire en distinguant les intérêts et les commissions, les produits accessoires et les amortissements des frais d'émission et des primes de remboursement des emprunts obligataires.

PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE — *Note n°23*

En millions de francs	1991	1990
Charge nette des opérations interbancaires et assimilées	(2 224)	(260)
Produit net des opérations de change à terme (Report/déport)	493	704
Indemnités versées sur opérations de réméré sur titres	(513)	(506)
Commissions versées, nettes des commissions reçues	(271)	(241)
Résultats des opérations interbancaires, de change à terme	(2 515)	(303)
Charge des opérations sur contrats de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels	(3 455)	(3 122)
Produit des opérations sur contrats de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels	3 535	3 170
Résultats des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises	69	469
Résultats des instruments financiers à terme de taux d'intérêt	149	517
Total des opérations de trésorerie (note n°22)	**(2 366)**	**214**

Ce poste enregistre les intérêts reçus et versés au titre des opérations réalisées sur les marchés interbancaires des capitaux ainsi que les produits et les charges venant des opérations de change, de taux et sur titres réalisés sur les marchés organisés et de gré à gré.

En particulier, sont enregistrés sous cette rubrique les produits et les charges des opérations de change à terme, d'échange et de couverture de taux d'intérêt, ainsi que les produits et les charges issus d'opérations de transactions et de réméré sur titres dont la contrepartie comptable se trouve dans les intérêts reçus ou versés sur opérations de trésorerie et interbancaires.

Les produits des titres du marché interbancaire, des bons du Trésor et autres titres de créances négociables reclassés à la date du 31 décembre 1990 dans les différentes catégories de portefeuille à revenu fixe sont comptabilisés en 1991 en résultats du portefeuille titres. En 1990, ils ont été maintenus dans les résultats des opérations de trésorerie. A méthode comparable le résultat des opérations de trésorerie aurait été en 1990 une charge de 2.671 millions de francs ; le résultat des portefeuilles-titres aurait été dans les mêmes conditions de 10 116 millions de francs contre 7.231 millions de francs (note n°25).

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES OPERATIONS D'EXPLOITATION BANCAIRES ET DES OPERATIONS DIVERSES — *Note n°24*

Autres charges d'exploitation		Produits des opérations diverses		En millions de francs	Produit net des opérations diverses	
1991	1990	1991	1990		1991	1990
77	85	191	169	Commissions de recouvrement sur chèques et effets	114	84
1 449	812	2 406	1 582	Résultats sur opérations de change et d'arbitrage	957	770
				Commissions sur opérations sur titres		
				• Placement	149	288
				• Commissions de gestion des O.P.C.V.M.	990	575
				• Commissions sur opérations de bourse	385	531
				• Droits de garde	277	290
				• Autres commissions	485	187
1 012	987	3 298	2 858	Total des commissions sur titres	2 286	1 871
54	38	1 596	1 337	Commissions sur engagements par signature	1 542	1 299
				Autres commissions et produits divers		
				• Location de coffres forts	96	99
				• Cartes bancaires	933	696
				• Opérations diverses avec l'étranger	468	507
				• Autres commissions et produits divers	1 584	1 288
723	631	3 804	3 221	Total des autres commissions et divers	3 081	2 590
3 315	**2 553**	**11 295**	**9 167**	Total	**7 980**	**6 614**

RESULTATS DES PORTEFEUILLES-TITRES — *Note n°25*

En millions de francs	1991	1990
Revenus des titres de filiales non consolidées et de participation	417	396
Revenus des titres de l'activité de portefeuille	191	-
Revenus des titres de placement	2 887	4 268
Revenus des titres d'investissement	3 615	-
Revenus des prêts participatifs et subordonnés	141	157
Revenus des titres de développement industriel	689	571
Résultats réalisés sur cessions de titres de placement		
• Plus-values	489	1 807
• Moins-values	(308)	(1 011)
Produit net des opérations de transaction sur titres	2 093	1 043
Résultats du portefeuille-titres	**10 214**	**7 231**

Les cessions de titres de placement ont donné lieu en 1991 à la libération de provisions constituées précédemment pour un montant de 219 millions de francs (220 millions de francs en 1990) repris dans la rubrique "Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises" (note n°26).

Les plus et moins-values de cession de titres de filiales et de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille et de titres d'investissement à revenu fixe sont enregistrées à la rubrique "Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs" (note n°28).

EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES — *Note n°26*

En millions de francs	1991	1990
Provisions pour créances douteuses et risques généraux		
Provisions pour créances douteuses et risques généraux		
- Dotation nette aux provisions pour créances douteuses	*6 741*	*5 295*
- (Reprise) dotation nette aux provisions pour risques généraux	*(177)*	*7*
Excédent des dotations aux provisions sur les provisions reprises (note n°12)	6 564	5 302
Variation de valeur des devises investies en créances négociables	22	232
Pertes sur créances	4 021	1 737
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrécouvrables et pour pertes sur cessions de créances (note n°12)	(3 539)	(1 247)
Récupération sur créances amorties	(186)	(62)
Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	6 882	5 962
Provisions pour dépréciation des portefeuilles-titres		
Dotation (reprise) aux provisions pour dépréciation des titres de placement	58	(139)
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	10	55
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille	204	153
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de filiales non consolidées et de participation	40	89
Charge nette des provisions pour dépréciation des portefeuilles-titres	312	158
Autres dotations aux provisions d'exploitation	922	300
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	**8 116**	**6 420**

Les dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sont déterminées en tenant compte des reprises de provisions et des variations de valeur venant des fluctuations de cours de change des actifs constitués en devises en couverture des créances douteuses en devises.
Les autres dotations aux provisions d'exploitation incluent une dotation aux provisions pour risques bancaires de 418 millions de francs (218 millions de francs en 1990) destinés à couvrir les risques liés au refinancement des créances souveraines portées par des sociétés extérieures au Groupe. Sont également constatées à cette rubrique les provisions pour pertes en capital sur cessions des immobilisations relatives à des contrats de crédit bail résiliés ou en cours de résiliation.

EXCEDENT DES PROVISIONS HORS EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES — *Note n°27*

En millions de francs	1991	1990
(Reprise) dotation nette aux provisions constituées au titre de la liquidation du groupe BIAO (note n°28)	(1 109)	418
Dotation aux provisions sur écart d'acquisition des titres de filiales et de participations consolidées	187	450
Dotation aux amortissements de la survaleur affectée à des titres mis en équivalence (note n°17)	51	96
Dotation (reprise) à la réserve spéciale de participation	112	(189)
Autres dotations (reprises) nettes aux provisions hors exploitation	257	(55)
Dotation nette de l'exercice aux provisions hors exploitation	**(502)**	**720**

EXCEDENT DES PROVISIONS HORS EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES — *suite note n°27*

En 1990 le groupe BNP a constitué au titre des coûts prévisibles de liquidation du groupe BIAO une provision de 418 millions de francs, nette d'une reprise de 500 millions de francs destinée à couvrir le versement d'une subvention de 608 millions de francs à la BIAO S.A. au titre de certaines filiales africaines.

En 1991, ce compte de provisions a fait l'objet d'une reprise nette de 1 109 millions de francs en contrepartie de la subvention versée au compte de liquidation de la BIAO S.A. et enregistrée en "Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs" (note n°28).

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS — *Note n°28*

En millions de francs	1991	1990
Plus-values (moins-values) nettes d'apport et de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	1 041	(19)
Plus-values nettes de cession des titres	332	352
-Plus-values nettes de cession des titres de filiales et participation	155	
-Plus-values nettes de cession des titres immobilisés de l'activité de portefeuille	71	
-Plus-values nettes de cession des titres d'investissement	106	
Produits (charges) nets sur exercices antérieurs	55	(42)
Produits (charges) nets exceptionnels	136	(27)
Produit exceptionnel sur exercices antérieurs lié aux changements de méthode comptable	572	-
Dotation aux provisions pour engagements sociaux (note n°29)	(905)	(120)
Subvention versée au compte de liquidation de la BIAO (note n°27)	(1 277)	(608)
Solde net des produits et charges exceptionnels et sur exercices antérieurs	**(46)**	**(464)**

(1) Dont quote part de plus-value d'apport : 1 093 milliards de francs

La plus-value réalisée par la BNP à l'occasion de l'apport des immeubles centraux et des droits relatifs aux contrats de crédit bail immobilier (note n°8) a été retraitée dans les comptes consolidés. Dans les comptes consolidés, l'effet de ce retraitement et la constatation d'un impôt différé passif annule le montant de la plus-value enregistrée dans les comptes de la BNP S.A. comme suit :

• Plus-value de cession figurant dans les comptes de la BNP S.A.	5 574
• Retraitement de consolidation : Plus-value nette de l'effet d'impôt différé	(4 481)
• Dotation pour impôt différé passif (voir note n°30)	(1 093)
	5 574

Comme indiqué dans les principes comptables, la BNP a procédé en 1991 à un changement de méthode comptable lié à l'évolution de la règlementation sur la comptabilisation des opérations effectuées sur les contrats d'échange de taux d'intérêt et sur les contrats d'échange financier de devises en procédant à la réévaluation des portefeuilles dits de "transactions" qui ne l'étaient pas encore. Le produit de la réévaluation excédant les intérêts échus et courus des opérations nouvellement réévaluées s'est élevé à 460 millions de francs dont 203 millions de francs afférents aux exercices antérieurs ont été comptabilisés en "Produit exceptionnel sur exercices antérieurs lié aux changements de méthode comptable".

Cette rubrique recouvre également pour un montant de 369 millions de francs le produit après effet d'impôt du retraitement effectué en 1991 des opérations de crédit bail immobilier réalisées avec ces filiales de crédit bail incluses dans le périmètre de consolidation afin de traduire

suite note n°28

la réalité économique et le caractère non financier de ces opérations.
Une dotation complémentaire pour engagements sociaux de 905 millions de francs a été constituée (note n°29). Cette dotation trouve sa contrepartie dans la création d'un impôt différé actif déterminé au taux d'imposition de droit commun sur une provision globale qui s'élève au 31 décembre 1991 pour le groupe BNP à 2 907 millions de francs.

DOTATION AUX PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX — *Note n°29*

Ainsi qu'il est mentionné dans les principes comptables, le groupe BNP constitue une provision pour faire face aux engagements sociaux qui lui incombent.
En 1991, les provisions pour engagements sociaux ont fait l'objet en BNP d'une dotation complémentaire de 1 004 millions de francs (235 millions de francs en 1990) dont 99 millions de francs qui, correspondant aux droits nouveaux actualisés au titre de l'exercice (contre 115 millions de francs en 1990) sont inclus dans les charges de personnel et 905 millions de francs (120 millions de francs en 1990) ont été comptabilisés en charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs (note n°28).
En effet, les provisions pour engagements sociaux étaient jusqu'en 1990 enregistrées nettes de l'impôt différé actif qui leur est attaché. Afin de répondre à l'évolution de la doctrine comptable française le Groupe enregistre désormais ces provisions pour leur montant brut.

IMPOT SUR LES SOCIETES — *Note n°30*

L'impôt sur les sociétés à la charge du Groupe s'est élevé à 1 040 millions de francs pour l'exercice 1991 contre 937 millions de francs en 1990. Le paiement de cette charge est partiellement différé.

En millions de francs	1991	1990
Charge des impôts courants de l'exercice	980	955
Charge (produit) d'impôts différés de l'exercice	60	(18)
Charge nette d'impôt sur les sociétés	**1 040**	**937**

En pourcentage	1991	1990
Taux normal de l'impôt	**34,0**	**37,0**
Effet du taux réduit sur les plus-values à long terme	(1,7)	(7,2)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(9,7)	(14,6)
Produits non soumis à l'impôt	(13,0)	(5,9)
Charges non déductibles	6,8	12,5
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères et effets des éléments de résultat non imposés aux taux normal à l'étranger	6,4	2,3
(Reconstitution) Reprise exceptionnelle d'impôt différé	(1,7)	7,9
Incidence de la régularisation des impôts différés sur les engagements sociaux et de la constatation de l'impôt différé sur la plus-value d'apport	2,8	-
Divers	(0,6)	(1,7)
Taux effectif de l'impôt	**23,3**	**30,3**

La charge d'impôt effective ressort à 23,3 % en 1991 contre 30,3 % en 1990 alors que le taux normal de l'impôt sur les bénéfices en France est de 34 % en 1991 et de 37 % en 1990.

IMPOT SUR LES SOCIETES — *suite note n°30*

Au 31 décembre 1991 l'encours des impôts différés se ventile au bilan de la manière suivante :

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990
	Sociétés faisant partie du groupe fiscal (1)	Autres filiales du groupe	Total	Total
Impôts différés Actif	1 959	85	2 044	32
Impôts différés Passif	2 473	1 194	3 667	1 835
Impôts différés Passifs nets	**514**	**1 109**	**1 623**	**1 803**

(1) Les filiales consolidées par intégration globale membres du groupe fiscal en France sont la BNP SA (Métropole et Antilles), la Société Financière Auxiliaire (SFA), la Société Auxiliaire de Participation et de Gestion (SAPEG) la Banque de Bretagne, BNP Finance, Intercomi et la Compagnie Immobilière de France (C.I.F.).

L'encours des impôts différés entre 1990 et 1991 a progressé principalement du fait de la constatation d'un impôt différé passif lié à la restructuration du patrimoine immobilier pour un montant de 1 093 millions de francs et d'un impôt différé actif sur la provision pour engagements sociaux pour un montant de 905 millions de francs (note n°28).

EFFECTIF MOYEN — *Note n°31*

L'effectif moyen des sociétés intégrées globalement se répartit de la façon suivante :

	1991		1990	
	Effectif moyen	dont cadres	Effectif moyen	dont cadres
BNP métropole	41 532	6 707	42 345	6 539
Succursales hors métropole	3 990	537	3 813	570
Filiales métropole	2 798	739	3 158	825
Filiales hors métropole	10 447	1 816	10 360	1 753
Groupe				
Métropole	44 330	7 446	45 503	7 364
Hors métropole	14 437	2 353	14 173	2 323
Total Groupe	**58 767**	**9 799**	**59 676**	**9 687**

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

Entreprises financières	% de contrôle	% d'intérêt
SOCIETES FRANÇAISES		
Banexi	100,00	100,00
BNP Bail	100,00	100,00
Natio-location	100,00	100,00
Locafinance	100,00	100,00
Natioénergie	100,00	100,00
Natiocrédibail	100,00	100,00
Natiobail(*)	51,08	51,08
Natiocrédimurs	100,00	100,00
Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	88,96	88,96
BNP Finance (ex Banque Natiotrésorerie)	100,00	99,81
Intercomi	100,00	99,99
Patrick Du Bouzet S.A.	73,93	73,47
BNP Développement S.A	100,00	100,00
Banexi Communication S.A	100,00	100,00
Société Financière Auxiliaire "S.F.A."	100,00	100,00
Compagnie d'Investissements de Paris "CIP"	87,76	87,76
Société Auxiliaire de Participations et de Gestion "S.A.P.E.G."	100,00	100,00
Natioinformatique	100,00	100,00
Banque de Bretagne	100,00	100,00
Banque de la Cité	68,35	68,35
BNP Guyane	81,34	81,34
BNP Nouvelle Calédonie	100,00	100,00
BNP-DB-3A	93,00	79,47
Compagnie Rhodanienne de Participations	99,99	99,99
Financière BNP	50,00	50,00
Banque Arabe et Internationale d'Investissements "B.A.I.I."	94,59	94,59
Vendôme Crédit Bail	100,00	94,59
Banque Nationale de Paris Intercontinentale "BNP.I"	70,00	70,00
Société Briotine de Participations	100,00	100,00
Société Bridoise de Participations	100,00	87,76
BNP Immobilier	100,00	100,00
BNP Factor (France)	100,00	100,00
Compagnie Immobilière de France "C.I.F." (*)	100,00	100,00
Banque Méditerranéenne de Dépôts "B.M.D"(*)	83,96	83,96
Promopart BNP (*)	100,00	100,00
Immopart BNP (*)	100,00	100,00
SOCIETES ETRANGERES		
EUROPE		
BNP Luxembourg	100,00	86,35
BNP U.K. Holdings Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	100,00
BNP p.l.c. Londres (Grande-Bretagne)	100,00	100,00
BNP Capital markets Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	100,00
BNP Mortgages (Groupe) (Grande-Bretagne)	100,00	100,00
BNP Securities Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	100,00
BNP Ireland Ltd	100,00	100,00
BNP Ardilaun Ltd (Irlande)	100,00	86,35
BNP KB Norge (Norvège)	93,20	93,20
BNP Bank N.V. (Pays-Bas)	100,00	100,00

Entreprises financières	% de contrôle	% d'intérêt
EUROPE (suite)		
BNP S.A. & Co. Deutschland OHG (Allemagne)	100,00	100,00
Interconti-Finance (Irlande)(*)	100,00	70,00
BNP Suisse	93,27	87,27
Banque Multicommerciale (Suisse)	100,00	78,00
Giveco (Suisse)	60,00	60,00
BNP España (Espagne)	75,09	75,09
Promoleasing (Espagne)	100,00	97,51
BNP Leasing S.p.A. (Italie)	100,00	100,00
BNP Leasimo S.p.A. (Italie)	100,00	100,00
BNP Factor (Portugal)	95,00	95,00
BNP Lease S.A. (Belgique)	100,00	100,00
Banque Nagelmackers (Belgique)	74,17	74,17
Nagelmackers (Luxembourg)	100,00	74,17
Cipango Ltd (Grande-Bretagne)	50,00	50,00
Capital Leasing (Irlande)	93,35	93,35
Eurolease (Grèce)	50,00	50,00
B.A.I.I. U.K. Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	94,59
B.A.I.I. Holding Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	94,59
B.A.I.I. Asset Management Ltd (G.B.)	100,00	94,59
B.A.I.I. p.l.c. & Subsidiaries (G.B.)	100,00	94,59
B.A.I.I. Finance S.A. (Suisse)	100,00	94,59
B.A.I.I. Channel Islands (Jersey)	100,00	94,59
AMERIQUE		
F.A.B.C. (U.S.A.)	100,00	100,00
Bank of the West (U.S.A.)	100,00	100,00
BNP US Finance Corporation (U.S.A.)	100,00	100,00
BNP (Canada)	100,00	94,00
BNP (Panama) S.A.	91,74	80,08
BNP (Uruguay) S.A.	100,00	100,00
B.A.I.I. Bank & Trust Ltd (Bahamas)	100,00	94,59
B.A.I.I. Securities Inc. (Panama)	100,00	94,59
Rainbow Financial Corp. (Panama)	100,00	94,59
ASIE - OCEANIE		
BNP I.F.S. Hong-Kong Ltd	100,00	100,00
BNP Finance Hong-Kong Ltd	100,00	100,00
BNP I.F.S. Singapour Ltd	100,00	100,00
BNP Vila Ltd (Vanuatu)	100,00	100,00
BNP Pacific (Australia) Ltd	100,00	100,00
12 Castlereagh Street Pty (Australia)	100,00	100,00
90 William Street Pty (Australia)	100,00	100,00
PT BNP Lippo Utama Leasing (Indonésie)	70,00	70,00
PT BNP Lippo Indonesia (Indonésie)	85,00	85,00
AFRIQUE		
FILIALES BNP.I		
B.C.I. Mer Rouge (République de Djibouti)	51,00	35,70
B.M.C.I. (Maroc)	53,00	37,10
U.B.C.I. (Tunisie)	50,00	35,00
Banque pour l'Industrie et le Commerce (Comores)	51,00	35,70

SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION PROPORTIONNELLE

Entreprises financières	% de contrôle	% d'intérêt
SOCIETES ETRANGERES		
EUROPE		
Société de Banque et d'Investissement - S.O.B.I. (Principauté de Monaco)	93,00	46,50
United Overseas Bank (Groupe) (Suisse)	50,00	50,00
BNP AK Dresdner Bank A.S. (Turquie)(*)	30,00	25,80

Entreprises financières	% de contrôle	% d'intérêt
SOCIETES ETRANGERES		
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer "S.F.O.M." (Suisse)	48,35	48,35

SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Entreprises financières	% de contrôle	% d'intérêt
SOCIETES FRANÇAISES		
Sorefi	22,50	15,75
Firem	22,50	22,84
Codexi S.A.	99,76	99,76
Europcar Lease	50,00	50,00
Orgepro	100,00	100,00
B.A.I.I. Properties	100,00	94,59
B.A.I.I. Primabail	29,09	27,52
SOCIETES ETRANGERES		
EUROPE		
Eurofip (Espagne)	80,00	80,00
Leasinvest (Portugal)	21,53	21,53
BNP Asset Finance Ltd (Pays-Bas) (et Air Partner par sous-consolidation)	100,00	92,50
Compagnie Nagelmackers (Belgique)	74,17	74,17
Sheppards Channel Islands Ltd (Jersey)	100,00	94,59
Blair Investments Ltd (Jersey)	100,00	94,59
B.A.I.I. Investments Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	94,59
Banca Cassany (Principauté d'Andorre)	33,33	33,33
BNP Finans A/S Norge (Norvège)	100,00	93,20
A.I.M. Holding S.A.H.	26,00	23,26
AFRIQUE		
Banque du Caire et de Paris (Egypte)	49,00	49,00
B.I.C.I. Côte d'Ivoire (et COFINCI par sous consolidation)	34,54	34,54
B.I.C.I. Sénégal	35,69	35,69
U.B.A. Nigéria	30,70	29,13
B.I.C.I. du Gabon	34,86	34,86
B.T.C.I. Togo	35,75	35,75
Interleasing (Maroc)	46,77	22,14
Banque Malgache de l'Océan Indien - B.M.O.I.	55,63	44,38
AMERIQUE		
Natioleasing Overseas Corp. (Panama)	100,00	100,00
Arrendadora Somex (Mexique)	25,00	25,00
Banco Cidade S.A. (Brésil)	45,00	45,00

Entreprises non financières	% de contrôle	% d'intérêt
SOCIETES FRANÇAISES		
Natio-Vie et Assuvie (et Assuvie par sous consolidation)	100,00	100,00
Meunier Promotion (Groupe)	100,00	100,00
Société Française du Chèque de Voyage	21,00	21,00
Cimoxi	100,00	100,00
Sodete - U.F.C.A.(*)	32,28	32,28
Euromezzanine S.C.A.	32,26	32,26
Groupe U.A.P.	20,00	10,00
SOCIETES ETRANGERES		
BNP RE Luxembourg	100,00	98,63

(*) Sociétés consolidées pour la première fois

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1991

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 1988, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Banque Nationale de Paris, annexés au présent rapport,
- la vérification du rapport sur la gestion du Groupe,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1991.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Banque Nationale de Paris en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Paris, le 30 Avril 1992

Guy BARBIER et Autres
Membre de l'Organisation Mondiale Arthur Andersen
Alain Sarrot

GUERARD VIALA
Louis Viala
Associé

Régis Leveillé-Nizerolle
Associé

Comptes annuels
Bilan 40
Compte de résultats 42
Principes comptables 44
Notes annexes 45

Informations relatives aux filiales et participations 56
Prises de participations 58
Résultats des cinq derniers exercices 59
Rapports des commissaires aux comptes 60
Assemblée Générale Ordinaire 63

BILAN DE LA BNP S.A.

ACTIF

Notes	(en milliers de francs, au 31 décembre)	1991	1990
	OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES		
	Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public et CCP	5 999 903	16 985 592
(7)	Etablissements de crédit et institutions financières	444 138 072	495 714 725
	- Comptes ordinaires	20 935 483	20 693 638
	- Prêts et comptes à terme	385 238 511	433 043 003
	- Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	37 964 078	41 978 084
(1,7)	**OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**		
	Crédits à la clientèle	559 952 471	532 559 244
	- Créances commerciales	38 319 899	41 678 974
	- Autres crédits à court terme	136 638 918	117 580 552
	- Crédits à moyen terme	138 245 382	134 604 803
	- Crédits à long terme	182 883 591	171 779 246
	- Comptes débiteurs de la clientèle	63 864 681	66 915 669
	Crédit-bail et location avec option d'achat	120 831	179 311
(2)	**OPERATIONS SUR TITRES**		
	Titres reçus en pension livrée	2 631 823	190 164
	Titres de transaction	7 834 512	9 110 814
	Titres de placement	20 970 671	22 831 685
	AUTRES OPERATIONS		
	Valeurs à l'encaissement	61 077 888	87 782 429
	Comptes de régularisation et divers	66 616 658	64 467 811
	Comptes de règlement sur titres et sur instruments optionnels	5 642 968	2 972 809
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
	Prêts surbordonnés	2 586 975	2 323 685
(3)	Titres d'investissement	20 728 566	20 013 364
(4)	Titres de l'activité de portefeuille	1 108 039	2 451 658
(4)	Titres de participations et de filiales	22 704 455	18 429 506
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	13 223 541	7 719 410
	TOTAL	1 235 337 373	1 283 732 207
	HORS-BILAN		
(10)	Engagements de financement donnés	184 328 725	159 269 254
(11)	Garanties données	176 422 893	182 449 946
	Opérations sur titres	7 209 646	704 219
	Contrats d'échange de taux d'intérêt	888 883 060	643 996 858
	Autres opérations sur instruments financiers à terme - achetés	235 288 335	162 629 523
	Devises à recevoir	1 053 729 978	766 372 495

PASSIF

Notes	(en milliers de francs, au 31 décembre)	1991	1990	1991	1990
		Avant affectation du résultat		Après affectation du résultat	
	OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES				
	Instituts d'émission, Trésor Public et CCP	44 054 998	50 093 974	44 054 998	50 093 974
	Etablissements de crédit et institutions financières	367 143 146	417 723 612	367 143 146	417 723 612
	- Comptes ordinaires	23 003 400	30 176 673	23 003 400	30 176 673
	- Emprunts et comptes à terme	276 447 424	307 890 523	276 447 424	307 890 523
	- Valeurs données en pension ou vendues ferme	67 692 322	79 656 416	67 692 322	79 656 416
(5)	**OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**				
	Comptes créditeurs de la clientèle	382 256 187	380 974 928	382 256 187	380 974 928
	- Comptes ordinaires	132 858 234	143 522 014	132 858 234	143 522 014
	- Comptes à terme	145 036 656	140 309 483	145 036 656	140 309 483
	- Comptes à rémunération spéciale	104 361 297	97 143 431	104 361 297	97 143 431
	Bons de caisse	14 404 614	16 596 189	14 404 614	16 596 189
	AUTRES OPERATIONS				
	Valeurs à l'encaissement	56 120 039	77 585 127	56 120 039	77 585 127
(6,7)	Comptes de régularisation, provisions et divers	71 918 242	73 498 658	72 661 299	73 854 721
	Opérations sur titres et sur instruments optionnels	5 922 593	3 751 875	5 922 593	3 751 875
	Titres donnés en pension livrée	2 869 378	238 154	2 869 378	238 154
	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES				
	Titres du marché interbancaire	2 130 000	8 873 200	2 130 000	8 873 200
	Titres de créances négociables	169 590 498	143 807 442	169 590 498	143 807 442
	Obligations	61 058 481	64 468 110	61 058 481	64 468 110
	Emprunts subordonnés à terme	22 698 722	16 376 449	22 698 722	16 376 449
	FONDS PROPRES ET TITRES ASSIMILES				
(8)	Titres assimilés	6 802 761	6 777 261	6 802 761	6 777 261
	Fonds propres	22 626 108	22 957 957	27 624 657	22 611 165
	- Provisions, amortissements et réserves réglementées	1 433 582	1 422 457	1 433 582	1 422 457
	- Réserves	17 655 228	17 998 071	22 653 596	17 651 41
(9)	- Capital	3 536 972	3 536 972	3 536 972	3 536 972
	- Report à nouveau	326	457	507	326
	BENEFICE DE L'EXERCICE	5 741 606	9 271		
	TOTAL	1 235 337 373	1 283 732 207	1 235 337 373	1 283 732 207
	HORS-BILAN				
(10)	Engagements de financement reçus	6 093 873	6 311 842		
(11)	Garanties reçues	27 746 805	29 194 348		
	Opérations sur titres	1 255 880	44 609		
	Autres opérations sur instruments financiers à terme - vendus	252 202 648	162 948 824		
	Devises à livrer	1 048 879 364	777 194 606		

COMPTE DE RESULTATS DE LA BNP S.A.

DEBIT		(en milliers de francs)	*CREDIT*		*SOLDE*		Notes
1991	1990		1991	1990	1991	1990	
86 465 199	83 957 877		115 980 822	111 512 848			
42 182 165	43 252 780		46 776 105	49 238 017			
19 315 309	19 471 577		52 805 530	50 425 639	33 490 221	30 954 062	
			44 903 671	42 575 620			
			6 446 002	6 516 972			
			1 455 857	1 333 047			
59 483	69 964		45 895	62 844	- 13 588	- 7 120	
21 645 616	18 503 049				- 21 645 616	- 18 503 049	
413 580	462 602				- 413 580	- 462 602	
13 095 350	10 169 439				- 13 095 350	- 10 169 439	
5 697 170	6 134 164				- 5 697 170	- 6 134 164	
2 439 516	1 736 844				- 2 439 516	- 1 736 844	
2 851 420	2 226 679		9 093 921	7 246 128	6 242 501	5 019 449	
411 206	433 828		7 259 371	4 540 220	6 848 165	4 106 392	
			47 346	38 755	47 346	38 755	
19 768 264	19 295 064				- 19 768 264	- 19 295 064	
13 345 806	12 991 904				- 13 345 806	- 12 991 904	
798 090	754 008				- 798 090	- 754 008	
5 624 368	5 549 152				- 5 624 368	- 5 549 152	
3 750 004	3 594 353				- 3 750 004	- 3 594 353	
1 874 364	1 954 799				- 1 874 364	- 1 954 799	
1 700 967	1 597 297				- 1 700 967	- 1 597 297	
1 520 174	1 484 902				- 1 520 174	- 1 484 902	
180 793	112 395				- 180 793	- 112 395	
6 400 086	4 582 559				- 6 400 086	- 4 582 559	(12)
3 636 413	1 857 996		7 306 794	870 555	3 670 381	- 987 441	(14)
740 912	1 599 462		1 534 609	965 734	793 697	- 633 728	(13)
-	186 149				-	- 186 149	
416 124	302 217				- 416 124	- 302 217	(15)
5 741 606	9 271				5 741 606	9 271	
124 869 571	113 387 892		124 869 571	113 387 892			

PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS DE LA BNP S.A.

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des succursales à l'étranger préparés suivant les règles de présentation admises dans les pays où ces succursales exercent leurs activités ont été retraités afin de se conformer aux règles de présentation françaises.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes de la BNP SA sont pour l'essentiel conformes à ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés décrits dans le chapitre "Principes Comptables et de Présentation des Etats Financiers Consolidés" de l'annexe à ces comptes. Certains principes diffèrent toutefois de ceux utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés :

♦ Les opérations de crédit-bail financées par la BNP SA sont assimilées à des crédits à la clientèle et présentées au bilan sous la rubrique "Location avec Option d'Achat et Crédit-Bail" déduction faite de l'amortissement pratiqué sur le bien financé.

♦ Les amortissements constatés sur les immobilisations amortissables sont calculés conformément aux règles en usage en France et dans les pays d'implantation des succursales. La fraction des amortissements pratiqués qui excède l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) est enregistrée sous la rubrique "provision règlementée : amortissements dérogatoires" au passif du bilan ; aucun effet d'impôt n'est constaté sur les amortissements dérogatoires.

♦ Les titres de participation entrant dans le périmètre de consolidation du groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

♦ Les écarts de change résultant de la conversion des dotations des succursales à l'étranger sont enregistrés en "comptes de régularisation".

Conformément à la nouvelle règlementation bancaire française, l'écart de réévaluation au taux de marché des produits et charges relatifs aux swaps et aux FRA conclus dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de transaction est inscrit en compte de résultats.

Il est fait mention des effets de ce changement de règlementation comptable sur le résultat de l'exercice 1991 dans la note n°14.

La BNP a été conduite dans le courant de l'exercice 1991 à restructurer l'ensemble de son patrimoine immobilier. L'incidence de cette opération sur les états financiers est présentée dans la note n°14.

Sous réserve de ces changements de réglementation comptable, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

NOTES ANNEXES BNP S.A.

PRETS A LA CLIENTELE — *Note n°1*

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990
	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net
Crédits à la clientèle	580 904	20 951	559 953	532 560
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat	121	-	121	179
Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle (1)	31 298	12 822	18 476	15 765
Prêts subordonnés consentis à la clientèle (2)	918	-	918	1 130
Total des prêts à la clientèle	**613 241**	**33 773**	**579 468**	**549 634**

(1) Sont assimilés à des prêts à la clientèle les prêts à des établissements de crédit qui n'ont pas le caractère de prêts de trésorerie et dont la durée initiale est supérieure à 1 an. Ces crédits sont inclus sous les rubriques "Comptes ordinaires" et "Prêts à terme aux établissements de crédit et institutions financières".
(2) Ces prêts sont enregistrés à la rubrique "Immobilisations financières, prêts subordonnés".

Les créances douteuses et contentieuses faisant l'objet d'une provision s'élèvent parmi les crédits à la clientèle à 25 891 millions de francs (23 098 millions de francs en 1990) et parmi les crédits financiers à 14 969 millions de francs (13 204 millions de francs en 1990).

OPERATIONS SUR TITRES — *Note n°2*

Un certain nombre de pays en développement ont conclu avec leurs banques créancières, un accord sur leur dette externe qui s'inscrit dans le cadre du "Plan Brady" sur la dette des pays en développement.

Les encours de la BNP concernés par ces accords s'élèvent au 31 décembre 1991 à la contre-valeur de 5 912 millions de francs dont :

♦ 4 457 millions de francs et 231 millions de dollars US ont été apportés à l'option de réduction d'intérêt et échangés en 1990 et 1991 contre des obligations à taux fixe (compris entre 6,25 % et 7,71 %) d'une durée de 20 à 30 ans, garanties à l'échéance par des obligations à zéro coupon du trésor US et du trésor Français et portant une garantie glissante de 14 mois à 18 mois d'intérêts.

♦ 13 millions de dollars US ont été apportés à l'option de réduction du nominal et échangés en 1990 et 1991 contre des obligations à taux variable (Libor + 13/16ème) d'une durée de 15 à 30 ans.

L'encours total de ces titres au 31 décembre 1990 et 1991 est présenté sous la rubrique "titres de placement" pour un montant net des provisions constituées au 31 décembre (cf. note n°7).

Le total des plus-values potentielles nettes sur les titres de placement s'élève au 31 décembre 1991 à 266 millions de francs contre 368 millions de francs au 31 décembre 1990 après prise en compte des provisions sur titres de placement inscrites à cette date au passif du bilan.

OPERATIONS SUR TITRES

Note n°2

En millions de francs, au 31 décembre	1991		1990	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Titres de transaction :				
• Titres à revenu fixe				
- Bons du trésor :				
émis par les autorités françaises	*217*	*217*	*70*	*70*
émis par les autorités étrangères	*3 430*	*3 430*	*3 733*	*3 733*
- Certificats de dépôts et autres créances négociables :				
émis par des institutions financières	*705*	*705*	*1 651*	*1 651*
autres émetteurs	*1 224*	*1 224*	*731*	*731*
- Obligations et autres titres :				
émis par des institutions financières	*1 222*	*1 222*	*1 133*	*1 133*
autres émetteurs	*1 029*	*1 029*	*1 793*	*1 793*
Total titres à revenu fixe	**7 827**	**7 827**	**9 111**	**9 111**
• Titres à revenu variable				
- Actions et titres assimilés :				
émis par des institutions financières	*2*	*2*		
autres émetteurs	*6*	*6*		
Total titres à revenu variable	**8**	**8**		
Total titres de transaction	**7 835**	**7 835**	**9 111**	**9 111**
Titres de placement :				
• Titres à revenu fixe				
- Bons du trésor :				
émis par les autorités françaises				
émis par les autorités étrangères	*1 459*	*1 467*	*1 472*	*1 450*
- Certificats de dépôts et autres créances négociables :				
émis par des institutions financières	*3 928*	*3 927*	*1 905*	*1 898*
autres émetteurs	*2 504*	*2 504*	*3 439*	*3 416*
- Obligations et autres titres :				
émis par des institutions financières	*3 771*	*3 789*	*2 906*	*2 919*
autres émetteurs	*8 814*	*9 030*	*11 986*	*12 189*
Total titres à revenu fixe	**20 476**	**20 717**	**21 708**	**21 872**
• Titres à revenu variable				
- Actions et titres assimilés :				
émis par des institutions financières	*368*	*393*	*798*	*851*
autres émetteurs	*127*	*127*	*326*	*327*
Total titres à revenu variable	**495**	**520**	**1 124**	**1 178**
Total titres de placement	**20 971**	**21 237**	**22 832**	**23 050**

TITRES D'INVESTISSEMENT A REVENU FIXE

Note n°3

En millions de francs, au 31 décembre	1991		1990	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
• Bons du trésor				
émis par les autorités françaises	4 721	4 942	6 648	6 572
émis par les autorités étrangères	244	244	204	204
• Certificats de dépôts et autres créances négociables				
émis par des institutions financières	900	892	5 214	5 214
autres émetteurs	696	390	1 059	1 059
• Obligations et autres titres				
émis par des institutions financières	1 512	1 531	440	431
autres émetteurs	12 656	12 493	6 448	6 420
Total	**20 729**	**20 492**	**20 013**	**19 900**

TITRES DE FILIALES TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE — *Note n°4*

En millions de francs, au 31 décembre	1991			1990		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Titres de participations et de filiales						
Titres émis par le groupe	91	91	135	123	123	144
Titres de filiales non cotés (1)	15 159	14 279	21 177	12 251	11 993	18 237
Titres de filiales cotés (2)	3 615	3 578	4 400	3 061	3 041	4 174
Titres de participations						
• Titres non cotés (1)	3 791	3 345	3 866	2 254	2 215	2 498
• Titres cotés						
- Portefeuille évalué par référence aux derniers cours de bourse (2)	275	273	279	335	334	556
- Portefeuille évalué par référence aux cours de bourse des deux dernières années (3)	1 176	1 138	1 347	743	724	928
Total des titres de participations	5 242	4 756	5 492	3 332	3 273	3 982
Total des titres de participations et de filiales	**24 107**	**22 704**	**31 204**	**18 767**	**18 430**	**26 537**
Titres de l'activité de portefeuille						
• Titres non cotés						
- Portefeuille évalué d'après la situation nette	554	421	681	454	332	454
- Portefeuille évalué d'après la situation nette réévaluée	-	-	-	1 414	1 474	1 390
- Portefeuille évalué d'après le coût de revient	508	508	508	199	199	199
• Titres cotés						
- Portefeuille évalué par référence aux derniers cours de bourse	8	7	14	396	393	545
- Portefeuille évalué par référence au cours de bourse moyen des deux derniers exercices clos	184	172	220	54	54	70
Total des titres de l'activité portefeuille	**1 254**	**1 108**	**1 423**	**2 517**	**2 452**	**2 658**
Total	**25 361**	**23 812**	**32 627**	**21 284**	**20 882**	**29 195**

(1) La valeur d'usage des titres non cotés de filiales et de participations est déterminée sur la base de la quote part de situation nette comptable de la société dont les titres sont détenus par la BNP.
(2) La valeur d'usage des titres cotés de filiales et de participations est évaluée par référence au cours moyen de bourse du mois ayant précédé la clôture de l'exercice ou sur la base de la moyenne de ce cours et de la situation nette comptable par action.
(3) La valeur d'usage des titres cotés de participations est évaluée par référence aux cours de bourse des deux derniers exercices.

Le montant total des plus-values potentielles nettes sur l'ensemble des portefeuilles de titres de placement, d'investissement, de filiales et de participations ainsi que l'activité de portefeuille s'élève à 8 844 millions de francs (contre 8 942 millions de francs au 31 décembre 1990).

COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE, BONS DE CAISSE, CREANCES NEGOCIABLES SUR LES MARCHES — *Note n°5*

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Sociétés et entrepreneurs individuels		
• à vue	58 648	67 878
• à terme	93 111	88 890
Particuliers		
• à vue	60 563	62 620
• à terme	46 724	45 466
Divers		
• à vue	13 648	13 025
• à terme	5 201	5 953
Comptes d'épargne à régime spécial	104 361	97 143
Total des comptes créditeurs de la clientèle	**382 256**	**380 975**
Bons de caisse	14 405	16 596
Titres de créances négociables sur les marchés	169 590	143 808
Total des dépôts de la clientèle	**566 251**	**541 379**

COMPTES DE REGULARISATION PASSIF, PROVISIONS ET DIVERS — *Note n°6*

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Charges à payer	50 013	46 870
Sommes dues à l'administration fiscale	2 761	1 007
Autres créditeurs	2 333	2 382
Provisions pour risques généraux (note n°7)	1 094	1 057
Provisions pour engagements par signature (note n°7)	997	796
Provisions pour engagements sociaux (note n°14)	2 723	1 712
Autres provisions		
- pour risques bancaires (note n°7)	1 191	1 287
- pour créances douteuses (note n°7)	1 037	2 106
- pour autres pertes et charges	1 198	2 231
Autres passifs	9 314	14 407
Total des comptes de régularisation passif, provisions et divers après répartition du résultat de l'exercice	**72 661**	**73 855**

Les sommes dues à l'administration fiscale incluent les provisions constituées pour les impôts dont le paiement est différé jusqu'à ce que les produits nets, temporairement non taxés, fassent l'objet d'une imposition. Les provisions pour impôts différés s'élèvent à 2 108 millions de francs au 31 décembre 1991 contre 503 millions de francs au 31 décembre 1990 et les provisions pour impôts courants qui s'élèvent à 239 millions de francs en 1991 (155 millions de francs en 1990) incluent les impôts dus au titre du groupe fiscal constitué autour de la BNP (note n°15).

Les provisions pour risques généraux sont des provisions prudentielles destinées à la couverture de risques potentiels inhérents à l'activité bancaire. Les provisions constituées par les succursales à l'étranger pour risques généraux d'exploitation considérées comme de même nature, ont été regroupées sous cette rubrique.
Les engagements par signature faisant l'objet d'une provision s'élèvent au 31 décembre 1991 à 6 165 millions de francs (contre 4 602 millions de francs au 31 décembre 1990).

PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES, RISQUES PAYS ET RISQUES GENERAUX

Note n°7

En millions de francs	1991	1990
Solde des provisions au début de l'exercice	**39 303**	**37 881**
Excédent des dotations constituées sur les provisions reprises au titre de l'exercice (note n°12) (1)	5 331	3 599
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrécouvrables et pour pertes sur cessions de créances (note n°12)	(2 770)	(846)
Différence de change et divers	201	(1 836)
Soultes et écarts d'acquisition sur créances changées et achetées (2)	23	505
Solde des provisions au 31 décembre	**42 088**	**39 303**
Ces provisions sont représentées au bilan de la manière suivante :		
• Provisions, soultes et écarts d'acquisition déduits des postes d'actif		
- Etablissements de crédit et institutions financières (note n°1)	12 822	11 082
- Clientèle (note n°1)	20 951	19 108
- Titres (note n°2)	3 939	3 610
- Prêts subordonnés	57	257
	37 769	34 057
• Provisions maintenues au passif (note n°6)		
- Provisions pour risques généraux	1 094	1 057
- Provisions pour engagements par signature	997	796
- Provisions pour risques bancaires	1 191	1 287
- Autres provisions pour créances douteuses (3)	1 037	2 106

(1) Dont 418 millions de FRF de provisions pour risques bancaires comptabilisés en autres provisions d'exploitation (218 millions de FRF en 1990)
(2) Les créances achetées ou échangées étant enregistrées pour leur valeur nominale, les soultes reçues sur échanges de créances ainsi que les écarts d'acquisition (différence entre le prix d'achat de la créance et sa valeur nominale) sont assimilés à des provisions.
(3) Sont notamment compris dans cette rubrique les provisions relatives aux intérêts courus non échus comptabilisés en produits à recevoir.

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables et de présentation les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Parmi les provisions maintenues au passif du bilan figurent les provisions pour engagements par signature, les provisions pour risques généraux ainsi que les provisions pour risques bancaires destinées à couvrir les risques liés au refinancement des créances souveraines portées par des sociétés extérieures au groupe.

L'encours des provisions, soultes et écarts d'acquisition relatifs aux risques souverains s'établit à 21 537 millions de francs au 31 décembre 1991 contre 22 400 millions de francs au 31 décembre 1990.

Afin de réduire les effets adverses susceptibles d'affecter les résultats futurs de la BNP du fait de variations défavorables du cours des monnaies dans lesquelles sont libellées certaines créances jugées irrécouvrables, la BNP a procédé à l'acquisition de devises et de titres de créances négociables en devises. Au 31 décembre 1991, les devises achetées et les actifs investis à ce titre s'élevaient à 12 179 millions de francs et à 11 908 millions de francs au 31 décembre 1990.

TITRES ASSIMILES

Note n°8

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Titres participatifs	2 213	2 213
Titres subordonnés à durée indéterminée		
- Titres en francs	*2 000*	*2 000*
- Titres en devises	*2 590*	*2 564*
Total des T.S.D.I.	4 590	4 564
Total des titres assimilés émis	**6 803**	**6 777**

En Juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, la BNP a émis une première tranche de titres participatifs, pour un montant de 1 800 millions de francs représentés par 1 800 000 titres au nominal de 1 000 francs. Ces titres ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la banque dans les conditions prévues par la loi. Ces titres perpétuels sont assimilés à des "fonds propres" par la règlementation européenne.

En octobre 1985, la BNP a émis des titres subordonnés à durée indéterminée (T.S.D.I.) pour un montant de 2 000 millions de francs. Ces obligations subordonnées "perpétuelles" ne sont remboursables qu'à la liquidation de la société ; leur remboursement ne prend rang qu'après le remboursement de toutes les autres dettes de la société mais avant celui des titres participatifs émis par la Banque. Le Conseil d'Administration peut décider de différer leur rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes aura constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable. De la même manière que les titres participatifs, ces titres sont assimilés à des "fonds propres".

La BNP a procédé en septembre 1986 à l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 500 millions de dollars dont les principales caractéristiques sont identiques à celles des titres émis en francs en 1985.

CAPITAL

Note n°9

La BNP et l'UAP ont effectué en 1990 une prise de participation croisée. Par cette opération, décidée en 1989 qui s'est concrétisée pour des raisons techniques et règlementaires au cours de l'année 1990, la BNP a augmenté le 9 avril 1990 par décision de l'assemblée générale extraordinaire son capital de 457 317 050 francs en émettant 9 146 341 actions à jouissance 1er janvier 1990. Cette augmentation a permis à la BNP de prendre une participation d'environ 10 % dans l'UAP. Conformément à la loi, la Commission d'Evaluation des Entreprises Publiques a procédé, pour ces opérations, à l'évaluation des deux entreprises. Dans son avis du 22 Février 1990, elle a fixé les valeurs des actions des deux sociétés sur la base des situations nettes réévaluées au 31 décembre 1989.
Le capital de la BNP a été porté le 28 décembre 1990 de FRF 3 420 305 450 à FRF 3 536 972 150 par l'émission de 2 333 334 actions nouvelles de FRF 50 de nominal. Cette augmentation de capital, réservée à l'Etat et à la Société Centrale Union des Assurances de Paris - UAP a permis l'acquisition par la BNP de titres PECHINEY jusqu'alors détenus par l'Etat. Le capital est constitué au 31 décembre 1991 de 70 739 443 titres au nominal de 50 Francs, répartis entre 58 639 443 actions ordinaires dont 51 564 926 détenus par l'Etat, 7 073 945 par l'UAP, 572 par la Caisse des Dépôts et Consignations et 12 100 000 actions représentées par des certificats d'investissement dont le droit de vote est exercé par l'Etat.
Conformément à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale, le groupe BNP a procédé à des interventions pour régularisation de marché sur les certificats d'investissement. En 1991, les achats se sont élevés à 144 250 titres au cours moyen de 243,8 francs et les ventes à 393 609 titres au cours moyen de 310,41 francs. Au 31 décembre 1991, le groupe BNP détenait 410 290 certificats d'investissement pour une valeur de 91 millions de francs (659 649 certificats pour une valeur de 143 millions de francs au 31 décembre 1990).

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES ET REÇUS

Note n°10

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	154 594	130 874
Autres engagements de financement donnés à la clientèle	12 483	12 980
Accords de refinancement (lignes "stand-by") consentis à des institutions financières	16 151	14 248
Autres accords de financement consentis à des institutions financières	1 101	1 167
Total des engagements de financement donnés	**184 329**	**159 269**
Accords de refinancement (lignes "stand-by") reçus d'institutions financières	6 094	6 312
Total des engagements de financement reçus	**6 094**	**6 312**

GARANTIES DONNEES ET REÇUES

Note n°11

En millions de francs, au 31 décembre	1991	1990
Garanties données		
• d'ordre de la clientèle	128 059	128 771
• d'ordre d'institutions financières	48 364	53 679
Total des garanties données	**176 423**	**182 450**
Garanties reçues d'institutions financières	27 747	29 194
Total des garanties reçues	**27 747**	**29 194**

EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES

Note n°12

En millions de francs	1991	1990
Provisions pour créances douteuses et risques généraux		
• Excédent des dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sur les provisions reprises (note n°7)		
- créances douteuses	4 882	3 359
- risques généraux	31	21
Total	4 913	3 380
Variation de valeur des devises investies en créances négociables	22	232
Pertes sur créances	3 220	1 242
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrécouvrables et pertes sur cessions de créances (note n°7)	(2 770)	(845)
Récupération sur créances amorties	(172)	(39)
Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	5 213	3 970
Provisions pour dépréciation des portefeuilles-titres		
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	(58)	(40)
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	8	57
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de filiales et de participation	535	226
Dotation (reprise) aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille	20	(16)
Charge nette des provisions pour dépréciation des portefeuilles-titres	505	227
Autres dotations aux provisions d'exploitation	682	386
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	**6 400**	**4 583**

EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES

suite note n°12

Les dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sont déterminées en tenant compte des reprises de provisions et des variations de valeur venant des fluctuations de cours de change des actifs constitués en devises en couverture des créances douteuses en devises.

Les autres dotations aux provisions d'exploitation incluent une dotation aux provisions pour risques bancaires de 418 millions de francs (218 millions de francs en 1990) destinées à couvrir les risques liés au refinancement des créances souveraines portées par des sociétés extérieures au Groupe. Est également incluse dans cette rubrique une dotation aux provisions de 367 millions de francs comptabilisée en BNP Métropole au titre de la situation nette négative de sa filiale la Banque Arabe Internationale d'Investissement.

EXCEDENT DES PROVISIONS HORS EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES

Note n°13

En millions de francs	1991	1990
(Reprise) dotation nette aux provisions constituées au titre de la liquidation du groupe BIAO (note n°14)	(1 109)	756
Dotation (reprise) à la réserve spéciale de participation	107	(179)
Autres dotations (reprises) nettes aux provisions hors exploitation	208	57
Dotation nette de l'exercice aux provisions hors exploitation	**(794)**	**634**

En 1990 la BNP S.A. a constitué au titre des coûts prévisibles de liquidation du groupe BIAO une provision de 756 millions de francs, nette d'une reprise de 500 millions de francs destinée à couvrir le versement d'une subvention de 608 millions de francs à la BIAO S.A. au titre de certaines filiales africaines. En 1991, ce compte de provisions a fait l'objet d'une reprise nette de 1.109 millions de francs en contrepartie de la subvention versée au compte de liquidation de la BIAO S.A. et enregistrée en "Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs" (note n°14).

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS

Note n°14

En millions de francs	1991	1990
Plus-values (moins-values) nettes de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	5 492	(66)
Plus-values (moins-values) nettes de cession des titres	98	(48)
- Plus-values nettes de cession des titres de filiales et de participations	80	
- Plus-values nettes de cession des titres immobilisés de l'activité de portefeuille	17	
- Plus-values nettes de cession des titres d'investissement	1	
Produits (charges) nets sur exercices antérieurs	44	(51)
Produits (charges) nets exceptionnels	160	(94)
Produit exceptionnel sur exercices antérieurs lié aux changements de méthode comptable	58	-
Dotation aux provisions pour engagements sociaux	(905)	(120)
Subvention versée au compte de liquidation de la BIAO (note n°13)	(1 277)	(608)
Produits (charges) exceptionnels et sur exercices antérieurs	**3 670**	**(987)**

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTERIEURS

suite note n°14

La BNP a dans le courant de l'exercice restructuré son patrimoine immobilier en confiant à l'une de ses filiales, la Compagnie Immobilière de France (CIF) membre du groupe fiscal, la gestion de l'ensemble de ses immeubles. Cette restructuration a fait l'objet d'une première opération d'apport à des prix de marché déterminés par expertises externes en 1991, qui sera complétée en 1992.

La première opération, effectuée le 30 décembre 1991, a porté sur la cession pour 6 054 millions de francs qui ont dégagé une plus-value de 5 574 millions de francs. Après déduction d'une provision pour impôts différés les fonds propres se trouvent ainsi augmentés de 4 481 millions de francs.

La deuxième opération interviendra dans le courant du premier semestre 1992 et conduira à procéder à un apport complémentaire d'environ 2 milliards de francs d'immeubles à la CIF.

Comme indiqué dans les principes comptables, la BNP a procédé en 1991 à un changement de méthode comptable lié à l'évolution de la règlementation sur la comptabilisation des opérations effectuées sur les contrats d'échange de taux d'intérêt et sur les contrats d'échange financier de devises. L'inscription du résultat de réévaluation en compte de résultats s'est traduite pour les contrats en cours au 1er janvier 1991 par un profit exceptionnel de 58 millions de francs auquel s'ajoute 257 millions de francs de résultats relatifs à l'exercice 1991 et enregistrés dans la rubrique "produits et charges sur opérations de trésorerie".

Une dotation complémentaire pour engagements sociaux de 905 millions de francs a été constituée conformément à l'évolution de la doctrine comptable en France. Cette dotation trouve sa contrepartie dans la création d'un impôt différé actif déterminé au taux d'imposition de droit commun sur une provision globale qui s'élève au 31 décembre 1991 pour la BNP S.A. à 2 723 millions de francs.

IMPOT SUR LES SOCIETES

Note n°15

L'impôt sur les sociétés à la charge de l'exercice au titre des activités déployées en France et à l'étranger par la BNP s'est élevé à 416 millions de francs en 1991 contre 302 millions de francs en 1990. Le paiement de cette charge est partiellement différé.

En millions de francs	1991	1990
Charge des impôts courants de l'exercice	494	392
Produit d'impôts différés de l'exercice	(78)	(90)
Charge nette d'impôt sur les sociétés	**416**	**302**

Au bilan l'encours des impôts différés se ventile de la manière suivante :

La BNP ayant usé de la faculté qui est offerte de constituer avec certaines de ses filiales françaises un groupe fiscal, est liée à celles-ci par une convention au terme de laquelle les filiales bénéficiaires lui versent l'impôt sur les sociétés, calculé dans les conditions de droit commun, dont elles sont redevables et les filiales déficitaires bénéficient d'une avance sans intérêt remboursable au plus tard au terme de la période de report légal de leurs déficits. Les avantages procurés par les conditions de ce dispositif fiscal ne sont constatés en résultats par la BNP que pour autant qu'ils lui aient été définitivement acquis.

En millions de francs	1991	1990
Impôts différés Actif	2 002	21
Impôts différés Passif	2 108	503
Impôts différés Passifs nets	**106**	**482**

IMPOT SUR LES SOCIETES

suite note n°15

Au 31 décembre 1991, l'impôt sur les sociétés dont est redevable en France la BNP au titre du groupe fiscal se répartit ainsi entre les composantes du groupe :

En millions de francs	1991
BNP S.A.	76
Société Financière Auxiliaire "SFA"	73
Société Auxiliaire de Participation et de Gestion "SAPEG"	85
CIF	(4)
Epargne Gestion	4
Natio Vie	(21)
Banque de Bretagne	(13)
BNP Finance	1
Cimoxi	37
Total impôt net à payer	**238**

La différence entre l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale et de l'impôt pour lequel la BNP SA est solidaire s'analyse de la façon suivante :

En millions de francs	1991			
	Taux de droit commun	Taux des plus-values à long terme		Total
	34 %	18 %	25 %	
Impôt qu'aurait dû payer la BNP société-mère si elle avait été imposable hors du groupe fiscal	186	963	13	1 162
Retraitements				
- Moins-values imputées sur les plus-values nettes des autres sociétés du groupe	3	-	-	3
- Annulation de la quote-part frais et charges dans le cadre du régime des sociétés mères et filiales	(4)	-	-	(4)
- Cessions de titres intra-groupe	-	(15)	-	(15)
- Cessions d'immobilisations intra-groupe	(87)	(994)	-	(1 081)
- Provisions sur titres intra-groupe	-	11	-	11
Contribution de la BNP à l'impôt à payer au titre du groupe fiscal	**98**	**(35)**	**13**	**76**

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

31 décembre 1991 (en application des articles 247 et 299 du décret sur les sociétés commerciales)

Sociétés ou groupes de sociétés	Devises	Cours de Change	Capital*	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats*	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé*	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos*	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Dont écart de réévaluation	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Prêts et avances consenties par la société et non remboursés*	Montant des cautions et avals donnés par la société*
Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la BNP													
A) Filiales (Plus de 50% du capital détenu par la BNP)													
Cie du Crédit Universel (Paris)	FRF		159 358	457 045	2 364 943	28 438	88,96	662 751	662 751		112 530	860 000	
BNP Intercontinentale (Paris)	FRF		166 895	1 271 182	1 335 887	263 326	55,23	290 964	290 964	144 447	24 567	2 126 233	160 611
Banque pour l'expansion industrielle - BANEXI - (Paris)	FRF		535 747	2 019 025	376 958	200 562	90,00	1 258 937	1 258 937	39 334	82 611	1 666 078	8 226
Ste Auxiliaire de Participation et de Gestion - SAPEG - (Paris)	FRF		324 208	714 276	240 756	- 1 235	80,00	858 717	775 256	92 701	10 570	782 922	
BNP Finance	FRF		100 000	265 910	1 307 820	122 607	85,50	92 967	92 967			3 168 919	
BNP BAIL	FRF		405 000	410 628	6 626 098	- 142 629	53,68	379 330	379 330	10		5 123 688	7 055 923
Banque de Bretagne	FRF		205 920	14 742	869 087	- 46 503	99,99	310 000	231 365			117 955	
Charge du Bouzet	FRF		10 848	113 517	222 661	- 24 952	70,13	71 364	71 364		939		78 700
BNP Guyane	FRF		68 594	64 606	253 045	30 215	81,34	54 610	54 610	9 188	23 526	252 704	7 077
SFA	FRF		29 643	4 174 697	298 934	359 916	99,99	1 359 847	1 359 847		189 298	576 709	
BNP Immobilier	FRF		157 000			32	99,99	149 999	149 999				
BNP RE	FRF		40 000	373 341	446 312	116 143	90,00	36 000	36 000				
BNP España (Madrid)	ESP	0,05360	21 894 000	2 608 000	59 374 000	4 434 000	74,11	932 025	932 025			12 415 447	22 132 835
BNP OHG (Francfort)	DEM	3,41650	100 000	14 908	732 374	2 506	99,90	318 100	318 100			876 196	215 665
BNP Suisse SA (Bâle)	CHF	3,82300	84 000	113 605	221 515	19 238	55,75	304 365	304 365	43 113	3 495	879 484	64 474
BNP Canada (Montréal)	CAD	4,48600	70 894	15 958	222 285	- 5 981	80,00	359 342	359 342	1 244		4 032	2 298 075
Kassine Holding (Irlande)	GBP	9,69000	Chiffres non disponibles				100,00	61 047	61 047		7 892		
BNP UK Holding LTD (Londres)	GBP	9,69000	110 000	220		12 039	100,00	914 097	914 097	106 136		17 046	
BNP Nörge	NOK	0,86900	52 772	111 883	774 395	6 999	93,20	155 205	155 205			906 536	65 070
BNP IFS Singapour	SGD	3,19755	27 500	- 7 585	40 308	4 804	100,00	85 327	68 675			153 861	200
BNP Asset Finance	NLG	3,03280	4 000	- 1 015	44	6	74,99	61 745	61 745				
BNP Ireland LTD (Dublin)	IEP	9,07800	8 550	21 972	217 130	1 008	100,00	161 855	161 855		9 136	464 432	17 798
Capital Leasing	IEP	9,07800	2 833	968	21 892	- 1 447	93,35	105 783	105 783				
BNP IFS Hong-Kong	HKD	0,66590	30 000	76 660	395 709	65 010	100,00	36 913	36 913		5 884	3 753 350	10 189
Promoleasing	ESP	0,05360	5 800 000	575 252	17 789 985	- 4 754 046	85,26	226 888	226 888			9 000 000	
BNP Luxembourg (Luxembourg)	LUF	0,16593	1 020 000	1 842 519	16 160 310	793 925	54,50	116 794	116 794	2 241	12 825	27 931 072	1 274 501
Bank of the West (San Francisco)	USD	5,18000	122 121	110 099	330 962	6 275	87,69	942 320	942 320			1 850	81 089
PT BNP Lippo Indonesia	IDR	0,00260	50 000 000	824 597	48 308 176	8 729 400	85,00	151 751	151 751		4 780	50 370 000	1 360 000
ACEC Union Minière	BEF	0,16593	Chiffres non disponibles				98,04	289 732	289 732				
B) Participations (10 à 50% du capital détenu par la BNP)													
SA 3 S Cadres	FRF		Chiffres non disponibles				30,00	58 160	58 160				
Société ARJIL (Paris)	FRF		217 400	372 190	31 543	21 455	19,99	185 965	159 070				
Sté Européenne d'Activités Financières	FRF		868 000	206 098	78 372	3 279	11,66	100 000	100 000		1 600		
Natio Vie (Paris)	FRF		366 000	559 397	4 988 911	145 000	20,00	73 200	73 200				
Financière BNP (Paris)	FRF		9 493 722	1 190 747		- 57	50,00	5 249 955	5 249 955		92 088		
Compagnie d'investissements de Paris - CIP - (Paris)	FRF		2 257 689	1 053 500	141 903	234 272	47,68	1 387 255	1 387 255		15 924	20 474	
SOMEBAR	FRF		170 000			- 222	25,00	42 500	42 500				
Crestoise de participations	FRF		250 000		18 127	- 25 203	19,99	49 974	49 974				
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer - SFOM - (Genève)	CHF	3,82300	25 000	30 635	2 540		48,33	80 840	63 877	27 816			
Banque Multi Commerciale (Genève)	CHF	3,82300	22 000	14 229	109 024	- 204	45,00	98 896	77 204		623	113 811	246
United Overseas Bank Holding - UOB Holding - (Genève)	CHF	3,82300	30 000	9 386	6 203	1 987	50,00	402 980	402 980	90 135	17 432		
SFE Luxembourg	CHF	3,82300	Chiffres non disponibles				11,11	65 595	42 165	20 650			
Banque Nagelmackers (Bruxelles)	BEF	0,16593	880 811	985 951	3 838 194	7 967	19,76	121 474	84 597			908 473	25 304
Banco Cidade (Sao Paulo)	BRE	0,00500	4 503 439	51 838 561	302 608 514	7 982 587	45,00	166 303	166 303		6 885		
Eurolease	GRD	0,02952	2 000 000	256 491	2 223 846	570 826	50,00	37 867	37 867			960 704	
Banca Cassany	ESP	0,05360	2 400 000	583 835	4 771 856	18 017	33,33	58 343	58 343				
BNP Dresner BK CSFR	CSK	0,18620	500 000				50,00	47 585	47 585				

** Montant en milliers de monnaies locales. Les autres informations sont exprimées en milliers de francs.*

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

	Valeur comptable des titres détenus		
	Brute	Nette	dont écart de réévaluation
I) Filiales non reprises au paragraphe a)			
- Filiales françaises	724 365	72 625	84
- Filiales étrangères	213 512	202 470	10 420
II) Participations non reprises au paragraphe b)			
- Sociétés françaises	3 171 530	3 064 286	7 024
- Sociétés étrangères	979 957	652 495	22 307

PRISES DE PARTICIPATION

En application de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à vôtre connaissance les prises de participation intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française qui aboutissent, compte tenu le cas échéant des titres déjà en possession de la société, à un pourcentage de détention :

Supérieur à 5%
S.Y.L.E.A., Crédit Logement Assurance, SEM Cagnes-sur-Mer, Caisse de Refinancement Hypothécaire.

Supérieur à 10%
Crestoise de Participations, Consortium Auxiliaire de Participations, GIE Jocelyne Bail.

Supérieur à 20%
Somebar, GIE Multipro, GIE Locad 2, GIE Normandie Bail, GIE Roissy Pole.

Supérieur à 33,33%
Financière GEG, Natio Assurances, GSI-TPI, GIE Roguefi, GIE Jodair Bail, Gie Business National Parcels, GIE Polka Bail.

Supérieur à 50%

Supérieur à 66,66%
Cores Conseil, BNP Immobilier, Du Bouzet, Banque Méditerranéenne de Dépôts, Cristolienne de Participations, GIE Sofia.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1987	1988	1989	1990	1991
Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	2 939 589 400 (1)	2 939 589 400	2 962 988 400 (2)	3 536 972 150 (3)	3 536 972 150
b) Nombre d'actions et CI émis	58 791 788 (1)	58 791 788	59 259 768 (2)	70 739 443 (3)	70 739 443
c) Nombre de parts au 31/12 :					
• ex-B.N.C.I.	198 916	176 814	154 712	132 610	110 508
• ex-C.N.E.P.	151 576	134 734	117 892	101 050	84 208
Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	68 670 017 141	79 344 019 631	99 742 797 095	110 768 697 571	115 769 442 296
b) Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 604 030 183	7 991 440 963	9 682 894 871	8 298 662 325	9 794 704 897
c) Impôts sur les bénéfices	664 369 486	1 091 250 186	837 910 633	302 217 296	416 122 529
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	148 001 138 (4)	160 090 502 (5)	186 148 999	-	106 657 000
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 545 826 284	1 647 404 136	1 586 895 782	9 270 848	5 741 606 014
f) Montant des bénéfices distribués	676 632 495	764 761 628	853 750 494	356 063 053	743 056 889
Résultats des opérations réduits à une seule action :					
a) Bénéfice (hors Produits et Charges exceptionnels et sur exercice antérieur) après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	115,82	114,85	146,56	110,41	132,58
b) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	26,29	28,02	26,78	0,13	81,17
c) Dividende versé à chaque action	11,50	13,00	14,40	5,20	10,50
Personnel :					
a) Nombre de salariés au 31/12 (6)	48 766	47 803	46 878	46 168	45 529
b) Montant de la masse salariale	6 931 503 999	7 179 937 550	7 488 285 998	7 806 033 525	8 095 746 948
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc.)	3 587 665 584	3 810 089 019	3 894 072 714	4 350 750 789	4 398 985 382

(1) Le capital a été porté de 2 672 354 000 F à 2 939 589 400 F par incorporation de réserves à raison de 1 titre pour 10 portant le nombre d'actions à 46 691 788 et de certificats d'investissement à 12 100 000.
(2) Le capital a été porté de 2 939 589 400 F à 2 962 988 400 F par émission de 467 980 actions de 50 F.
(3) Le capital a été porté de 2 962 988 400 F à 3 420 305 450 F par émission de 9 146 341 actions de 50 F et à 3 536 972 150 F par émission de 2 333 334 actions de 50 F (ces dernières ayant jouissance au 1er janvier 1991), conformément aux décisions des Assemblées Générales Extraordinaires des 9 avril 1990 et 27 décembre 1990.
(4) Acompte lié à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.
(5) Dont 136 MF liés à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.
(6) En métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AU COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1991

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale de Paris S.A.;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 1988, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Nationale de Paris S.A., tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1991.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la Banque Nationale de Paris en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application des dispositions des articles 356 et 356-3 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 30 Avril 1992

Guy BARBIER et Autres
Membre de l'Organisation Mondiale Arthur Andersen
Alain Sarrot

GUERARD VIALA
Louis Viala
Associé

Régis Leveillé-Nizerolle
Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AU COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1991

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

11. Prêts subordonnés accordés en 1991 aux filiales du groupe

- BNP Capital Markets : USD 64 000 000
- BNP España : ESP 3 100 000 000
- BNP Bank NV Amsterdam : NLG 35 000 000
- UOB Holding : CHF 3 250 000

12. Augmentation de la garantie accordée à la filiale BNP Pacific Australia

Pour l'émission de l'emprunt obligataire de AUD 60 millions en 1990 et qui a été portée à AUD 75 millions en 1991.

13. Subvention à la "Financière BNP"

Votre société a accordé à votre filiale la "Financière BNP" une subvention financière pour un montant toutes taxes de FRF 7 672 000.

2. Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

21. Système de garantie des dépôts en banque

211. Mécanisme de Solidarité de l'Association Française des Banques

Dans le cadre du mécanisme de solidarité professionelle mis en place par l'association Française des Banques en 1980, la Banque Nationale de Paris garantit, dans le groupe, les dépôts de la clientèle des établissements suivants :

- la Banque Nationale de Paris - Intercontinentale "BNP I",
- la Banque pour l'Expansion Industrielle "BANEXI",
- la BNP Guyane,
- la BNP Finance,
- la compagnie du Crédit Universel,
- le Crédit Universel,

Etendu en 1990 à :

- la Banque de Bretagne,
- la Banque de la Cité.

212. Garantie générale envers la Banque d'Angleterre

Une Garantie générale a été donnée à la Banque d'Angleterre concernant votre filiale BNP Capital Markets Limited.

22. Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux filiales du Groupe se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice 1991 :

- Banexi Italia,
- la Banque Nationale de Paris Suisse,
- l'United Overseas Bank Holding (Suisse),
- la Société Giveco,
- la Banque Nationale de Paris IFS Hong Kong,
- la Banque Nationale de Paris UK Holdings Londres,
- BNP Capital Markets,
- BNP Amsterdam.

23. Garanties en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes :

- la société Natiobail,
- la société Natiocrédimurs,
- la Société Natioénergie,
- la Société Natio Location,
- la Société Natiocrédibail,
- la Société Locafinance,
- BNP Bail,
- La Banque Nationale de Paris plc Londres,
- La Banque Nationale de Paris Ltd Irlande,
- La Banque Nationale de Paris IFS Singapour,
- BNP España SA,
- la Bank of the West,
- "Lettre de Confort" aux filiales de Hong Kong.

Les garanties accordées à la Banque Nationale de Paris Canada, à la Banque Nationale de Paris US Finance Corporation et à la Banque Nationale de Paris Pacific Australia sur les opérations suivantes ont continué à produire leurs effets :

- Banque Nationale de Paris Canada :
  . Emission ou négociation de billets à ordre jusqu'à un plafond de CAD 1,5 milliard.
  . Emission de "Commercial Paper Notes" jusqu'à un plafond de USD 500 millions.
  . Emission d'un emprunt obligataire de CAD 40 millions.
- Banque Nationale de Paris US Finance Corporation :
  . Emission de "Commercial Paper Notes" jusqu'à un plafond de USD 5 milliards .
  . Emission d'un emprunt obligataire de USD 260 millions .
- Banque Nationale de Paris Pacific Australia :
  . Emission d'un emprunt obligataire de AUD 75 millions .

24. Garantie des administrateurs

- La Banque Nationale de Paris s'est portée garante pour le compte des administrateurs de la Bank of the West, des conséquences pécuniaires au cas où une action en responsabilité serait intentée à leur encontre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Cette garantie a été fixée à USD 15 millions.

- Votre Conseil d'Administration dans sa séance du 14 décembre 1988 a délivré la garantie de votre société en faveur de Monsieur WAHL concernant d'éventuelles conséquences financières qui pourraient résulter de sa fonction d'Administrateur des Sociétés EUROTUNNEL SA, EUROTUNNEL plc et de la Joint Venture EUROTUNNEL.

25. Prestations intra-groupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies.

Il s'agit en particulier :
- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,

- de locations de bureaux.

Les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante traitées avec les différentes sociétés du Groupe Banque Nationale de Paris, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet de mention spécifique, étant considérés comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 juillet 1966.

Enfin, nous considérons que la convention d'intégration fiscale signée en 1988 présente un caractère normal et n'a pas à ce titre, à être rapportée dans le cadre des conventions réglementées visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 30 Avril 1992

Guy BARBIER et Autres
Membre de l'Organisation Mondiale Arthur Andersen
Alain Sarrot

GUERARD VIALA
Louis Viala
Associé

Régis Leveillé-Nizerolle
Associé

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 1992

RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 1991, approuve le bilan et le compte de résultats. Elle arrête le résultat net après impôts à 5.741.606.013,70 francs. Ce résultat correspond à un résultat avant impôts de 6.157.728.542,49 francs comprenant 5.557.691.793,04 francs de plus-values nettes de cession à long terme et calculé après 5.606.391.690,28 francs de dotations nettes aux provisions (14.837.020.725,34 francs de dotations brutes et 9.230.629.035,06 francs de reprises de provisions).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats et conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, décide, compte tenu du report à nouveau de 325.641,73 francs, qui ajouté au bénéfice de l'exercice 1991 forme un total de 5.741.931.655,43 francs, de répartir cette somme de la manière suivante :

1) Dotation à la réserve légale de 56.940.742,00 francs portant le montant de la réserve légale à 353.697.215,00 francs, soit 10 % du montant du capital social.

2) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de 194.248,20 francs qui ajoutée à l'intérêt minimum de 98.489,30 francs représente un montant global à répartir de 292.737,50 francs.

La répartition de ce montant assure le service des intérêts dus aux porteurs de parts bénéficiaires nominatives à hauteur de 1,125 francs pour les porteurs de parts de la BNCI et 2 francs pour les porteurs de parts du CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 Mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3) Dotation à la réserve spéciale de plus-values à long terme : 109.605.182,20 francs portant ainsi le montant de la réserve spéciale de plus-values à long terme à 3.865.365.828,71 francs.

4) Dotation aux autres réserves d'une somme de 4.831.821.353,10 francs constituée de :

- 4.481.349.008,87 francs affectés au chapitre "réserves de plus-values d'apport",

- 10.127.283,00 francs affectés au chapitre "réserve d'investissement" par reprise de la provision pour investissements afférente à l'exercice 1986,

- 340.345.061,23 francs affectés au chapitre "réserves diverses".

Les dotations à la réserve légale, à la réserve spéciale des plus-values à long terme et aux autres réserves portent l'ensemble des réserves à 23.186.000.000 francs.

5) Répartition d'une somme de : 742.764.151,50 francs à titre de dividende aux actionnaires de la BNP S.A. correspondant à une distribution de 10,50 francs par action ou certificat d'investissement existant au 31 décembre 1991 assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 5,25 francs portant le montant global à 15,75 francs.

L'Assemblée Générale fixe la date de paiement du dividende au 1er juillet 1992.

Le Conseil d'Administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 1er juillet 1965, qu'au titre de 1988 a été réparti un dividende de 13,00 francs par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 6,50 francs, soit un total de 19,50 francs par action, qu'au titre de 1989 il a été distribué un dividende de 14,40 francs par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 7,20 francs soit un total de 21,60 francs par titre et qu'au titre de 1990 il a été distribué un dividende de 5,20 francs par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,60 francs soit un total de 7,80 francs par titre.

6) Affectation au report à nouveau d'une somme de : 507.489,13 francs.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise le Conseil à émettre sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaies étrangères jusqu'à concurrence d'un montant de 30 milliards de francs, valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime. Pour les émissions en devises, l'imputation sur le montant de l'autorisation susvisée s'effectuera sur la base du cours de ladite devise au jour de l'émission considérée.

Elle donne au Conseil tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 30 milliards de francs ci-dessus fixé.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale faisant usage de la faculté offerte par les articles 217-2 et 217-10 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, autorise la Société, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration ou de ses représentants légaux avec tous pouvoirs de délégation, à opérer en Bourse sur les titres représentant le capital de la Banque Nationale de Paris, en vue de régulariser leur marché. L'Assemblée Générale fixe à 10 % des titres représentant le capital le nombre maximum de titres à acquérir dont le prix maximum d'achat est fixé à 600 francs et dont le prix minimum de vente est fixé à 200 francs. Cette autorisation est valable pour une durée de dix huit mois à compter de la date de la présente Assemblée. En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration ou à ses représentants légaux, avec faculté de délégation, pour passer dans les limites et conditions fixées ci-dessus, tous ordres de bourse, assurer la tenue des registres des achats et ventes de titres, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et faire en général tout ce qui sera nécessaire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'inscrire directement à un compte de réserves ou de report à nouveau les dividendes qui correspondent aux titres achetés dans le cadre de l'autorisation donnée dans la cinquième résolution.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

REPARTITION DES BENEFICES 1991

Débit	
Réserves légales	56 940 742,00
Intérêts garantis aux parts bénéficiaires	98 489,30
Solde disponible ainsi réparti :	
- Intérêts complémentaires aux parts bénéficiares	194 248,20
- Réserve spéciale pour plus-values à long terme	109 605 182,20
- Autres réserves	4 831 821 353,10
- Attribution aux actionnaires	742 764 151,50
- Report à nouveau	507 489,13
	5 741 931 655,43

Crédit	
Report antérieur	325 641,73
Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques et autres charges	5 741 606 013,70
	5 741 931 655,43

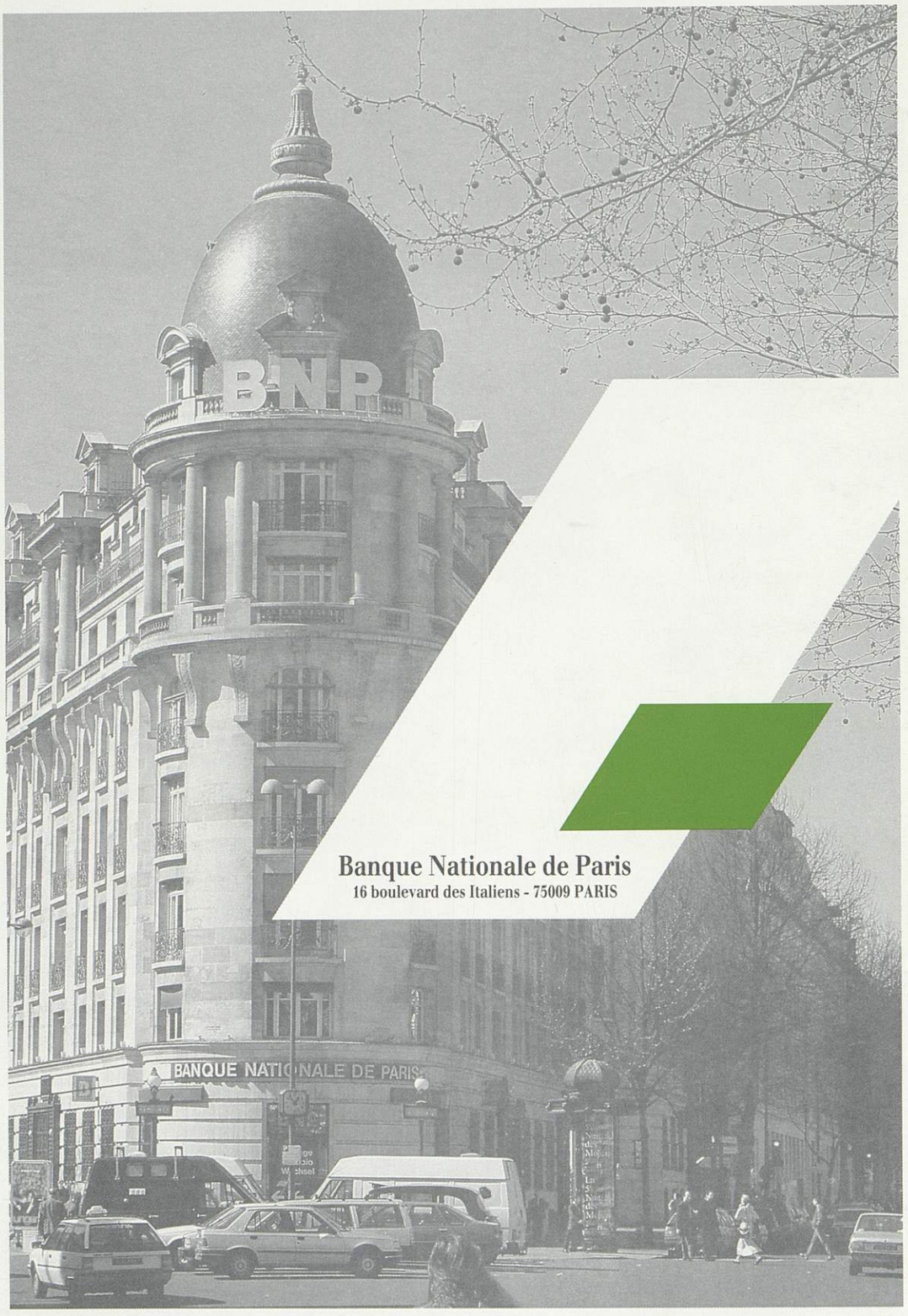

Banque Nationale de Paris
16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS

BNP

PB 920090